



Les migrants

Lettre 112 aux cercles de silence

Août 2025

Pour connaître tous les chiffres sur les migrations, consultez les cartes interactives du site : <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/migrations-monde/>, mais n'oubliez pas de consulter aussi la définition des termes utilisés. Pour

certaines, les vacances sont une période durant laquelle on découvre d'autres pays, d'autres civilisation, d'autres Humains. Ne serait-ce pas l'occasion de se rappeler des divers pays qui, de par le monde, reçoivent, accueillent ou combattent les émigrés, ainsi que des pays dans lesquels la vie devient impossible pour des familles, femmes, enfants et hommes ? Ce numéros des Migrants vous permet d'en découvrir certains. Il permet d'aller voir au-delà de la France et même de l'Europe, les mouvements de population de millions d'humains qui cherchent une vie décente.

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Bari (Italie).....	3
Cornebarrieu	3
Nîmes	4
CERCLES de SILENCE.....	4
Bienne (Suisse)	4
FRANCE.....	5
La France gèle l'accueil de réfugiés gazaouis	5
Deux tiers des personnes victimes de traite d'êtres humains en France sont des mineurs ...	6
Le Conseil constitutionnel censure les 210 jours en CRA , mais donne le feu vert à la rétention des demandeurs d'asile.....	8
Pour des communes accueillantes et solidaires : le pouvoir des élus locaux.....	10
Amiens	11
Caen	12
Calais.....	12
Loon-Plage.....	13
Marseille	13
Mayenne	14
Mayotte	15

Paris.....	17
Pas-de-Calais.....	19
Toulouse	20
MANCHE	21
Avec 25 000 traversées dans la Manche, l'année 2025 bat tous les records	21
MEDITERRANEE	23
UNION EUROPÉENNE	26
L'Union européenne veut durcir sa politique migratoire	26
Contrôle automatisé des passeports aux frontières	27
Allemagne	28
Espagne	31
Grèce	35
Italie	37
Pays-Bas - Belgique.....	39
Portugal	Erreur ! Signet non défini.
Slovaquie.....	42
EUROPE	43
Les discours identitaires alimentent-ils les violences xénophobes?	43
Albanie.....	45
Balkans.....	47
Monténégro	47
Royaume-Uni – France	47
Royaume-Uni.....	49
ASIE.....	51
Thaïlande.....	51
Yémen	52
AFRIQUE	53
Darfour.....	53
Libye	55
Maroc	55
Niger	57
Ouganda	58
République Démocratique du Congo.....	59
Rwanda	59
Sénégal.....	59
Soudan du Sud	60
Tunisie.....	61

AMERIQUE	62
Canada.....	62
Mexique	62
USA.....	63
TEMOIGNAGE.....	63

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

BARI (ITALIE)

Le Centre de rétention administrative (CPR) de Bari Palese situé dans les Pouilles, sud de l'Italie, brûle depuis des semaines. Une semaine après les émeutes de début juillet, le CPR de Bari est à nouveau en feu, les retenus se sont révoltés trois jours de suite. La colère s'est transformée en feu après les abus continus des flics, des opérateurs et du personnel de santé, complices directs de la violence de l'État qui décide qui et comment est utile au capital. Des gens qui décident délibérément de vouer leur vie à cette machine de violence et d'emprisonnement, se vantant de leur racisme dans leurs profils Facebook et utilisant les arguments du soutien, de l'aide humanitaire et de l'accueil comme bouclier pour légitimer leur complicité.

<https://mars-infos.org/nouvelles-des-revoltes-dans-le-cpr-8126>

CORNEBARRIEU

L'expulsion d'un jeune congolais en traitement contre le sida, qui avait été contestée, a été finalement réalisée sans savoir si le traitement pourrait être poursuivi... La CIMADE essaie de suivre ce problème au Congo. Toujours beaucoup d'entrées, 18 en deux jours, 120 personnes retenues. "On arrête tout ce qu'on peut" et le Juge de la Liberté de de la Détention en libère pour irrégularités de procédure et faire de la place. Mais les sorties à 90 jours deviennent fréquentes, 2 à 3 par semaine. L'expulsion vers l'Algérie est toujours bloquée.

Témoignages de prisonniers

« Les gens ont pété le plombs, ils ont jeté les plateaux de repas, ils ont cassé des vitres, ils ont bouché les caméras. On n'en peut plus ici, même un chien il mange pas cette nourriture, dans le secteur E, y'a pas de télé pour passer le temps, on peut rien faire ici, il fait chaud. Le centre est plein.

Si quelqu'un t'envoie un colis, la police le renvoie à l'expéditeur. Ils cherchent des prétextes pour faire chier. Les gens n'ont pas de visites, pas de clopes, les flics leur balancent des mots racistes. Y'a un groupe de fachos qui nous disent « pourquoi vous êtes ici, rentrez chez vous ». Nous les Algériens on est des otages, y'a pas de laissez-passer de l'Algérie et on reste quand même enfermés.

Les ERIS (équipes régionales d'intervention et de sécurité) sont venus avec des tasers et des matraques, sans pitié, pour rien gratuitement, ils ont réveillé les gens avec des coups de taser et des coups de matraque, ils nous ont poussé dans la cour, les mains sur la*

tête, ils nous ont mis par terre allongé les mains sur la tête. Un copain diabétique a fait un malaise, il est à l'hôpital. Au secteur E, ils ont pris cher, ils les ont frappés avec les tasers, ils les ont mis au mitard et en gav. Ils ont éteint les caméras, on sait dans ce cas que ça va mal se passer »

NIMES

Visite d'un sénateur de l'Isère au CRA de Nîmes

C'est au CRA de Nîmes, les étrangers en situation irrégulière en attente d'être renvoyés chez eux, ils sont 120 en ce moment pour 128 places. Le 3 juillet 2025, les députés ont voté un texte permettant d'**allonger la durée de rétention**, qui passe donc de 90 à 210 jours, pour les retenus jugés dangereux, une mesure qui divise.

"J'ai fait 18 heures en mer, j'ai traversé toute la Méditerranée avec un moteur 60 et 16 personnes sur un petit bateau", raconte un ressortissant algérien au CRA depuis un peu moins de 70 jours. "Moi, je n'ai jamais fait de prison, j'ai fait des études, une licence en lettres et langues : arabe, anglais, français et espagnol. Mais en France, il n'y a que le CRA ! La France, c'est seulement pour la souffrance." Il raconte avoir perdu beaucoup de poids à cause de la nourriture de la cantine, mauvaise. L'ambiance n'est pas tous les jours facile, d'autant plus que les agents sont en sous-effectif : il en manque 40 pour fonctionner normalement. La profession n'attire plus et le quotidien, décrit par cette policière, est parfois difficile. "L'évolution, elle est vraiment là : c'est la violence, c'est verbal, c'est la révolte. Certains retenus estiment même que leur place n'est pas ici, qu'elle est en prison." Et pourtant, le CRA a parfois des airs de pénitencier, comme le note le sénateur EELV de l'Isère, à l'occasion de sa visite : "Si on fait entrer quelqu'un ici et qu'on ne lui dit pas ce que c'est, il va dire : c'est une prison."

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-gard-lozere/cra-de-nimes-si-on-fait-entrer-quelqu-un-ici-et-qu-on-ne-lui-dit-pas-ce-que-c-est-il-va-dire-c-est-une-prison-9439226>

CERCLES DE SILENCE

BIENNE (SUISSE)

Souvent nous nous demandons si nos actions servent à quelque chose. Dans le chaos mondial la préoccupation pour le sort des réfugiés semble oubliée. C'est le moment d'être particulièrement vigilant et d'agir sur le terrain dès que nous le pouvons.

A Bienne le Nouveau Centre pour requérant déboutés va ouvrir au mois d'août. Ce ne sont plus des baraques de chantiers mais une maison bien placée en ville, au quai du bas 30. Des personnes se sont engagées pour faire pression pour que des conditions dignes soient mises en place pour accueillir ces personnes en détresse. Grâce à eux, des améliorations ont été faites par rapport au projet de base. Ce n'est pas encore idéal (par exemple, le nombre de personne prévue dans cette maison semble exagéré) mais l'engagement porte ses fruits. J'espère que nous saurons être présents pour tous ceux qui seront logés tout près de chez nous.

En attendant, nous continuons à appeler toujours et encore pour une politique d'accueil digne et porteuse de paix

FRANCE

LA FRANCE GELE L'ACCUEIL DE REFUGIES GAZAOUIS

Le ministère des Affaires étrangères français a annoncé, vendredi 1er août 2025, le gel de l'accueil des réfugiés gazaouis. Cette suspension doit durer le temps d'une enquête interne ouverte sur les conditions d'accueil d'une étudiante palestinienne, arrivée en France début juillet via une bourse délivrée par le consulat français de Jérusalem.

Cette étudiante, qui devait faire sa rentrée en septembre à Sciences-Po Lille, a fait l'objet d'une polémique après que des internautes anonymes sur le réseau social X, ainsi que le média d'extrême-droite Bastion, ont déniché le 30 juillet 2025 d'anciennes publications à caractère antisémite sur un compte lui appartenant, fermé depuis. Le ministre de l'Intérieur avait relayé les faits et demandé au préfet de saisir le parquet de Lille, qui a ouvert une enquête pour *"apologie du terrorisme"* et *"apologie de crime contre l'humanité"*.

Depuis, la jeune femme de 25 ans a rejoint le Qatar. *"Elle a quitté la France aujourd'hui pour rejoindre le Qatar et y poursuivre ses études"*, a déclaré le Quai d'Orsay dimanche 3 août 2025. Dans son communiqué, le ministère *"remercie les autorités qatariennes pour leur coopération déterminante"*. Le directeur de Sciences-Po Lille a lui été placé sous protection par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche après avoir fait l'objet d'attaques sur les réseaux sociaux.

"Intraitable avec une jeune gazaouie pour des tweets, certes condamnables, mais expulser cette rescapée d'un génocide et décréter une punition collective contre tous les Gazaouis ne grandit pas la France. Et vous allez faire quoi avec les soldats Franco-Israéliens génocidaires ?", a réagi le président d'honneur de l'Association France Palestine Solidarité.

"Je l'avais dit, nous l'avons fait", s'est félicité le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. De fait, deux jours auparavant, le ministre avait soutenu au micro de FranceInfo: *"Elle doit quitter le territoire national. Elle n'a pas sa place en France"*. C'est à l'occasion de cette même interview du 1er août que le ministre des Affaires étrangères a annoncé qu'*"aucune opération de ce type, aucune évacuation d'aucune sorte ne se tiendra tant que nous n'aurons pas tiré les conséquences de cette affaire"*. *"Tous les profils qui sont entrés en France vont faire l'objet d'une nouvelle vérification"*.

Interrogé jeudi 31 juillet 2025, le Premier ministre François Bayrou avait soutenu que *"la vigilance sur le profil des personnes admises en France (...) est de tous les instants"*. Tout en indiquant, à propos de cette procédure d'accueil au compte-gouttes de citoyens gazaouis : *"Est-ce qu'elle peut être améliorée ? Sûrement. Est-ce qu'il peut y avoir sanction lorsqu'il y a des manquements ? À coup sûr"*. *"Dans le cadre des opérations d'évacuation de Gaza, les listes établies par le centre de crise et de soutien du quai d'Orsay sont transmises à l'administration israélienne pour une première vérification de sécurité. Les visas sont ensuite instruits par le poste consulaire français. Pour sa part, le ministère de l'Intérieur procède à un contrôle des fichiers de police français"*.

Ceci étant, face à la situation actuelle à Gaza - qualifiée de *"génocide"* par des ONG, juristes, comité d'enquête des Nations Unies ou encore par le chef des opérations humanitaires de l'ONU, la protection des Palestiniens progresse en France. Depuis le 11 juillet

2025, les Gazaouis peuvent prétendre au statut de réfugié, en vertu de la convention de Genève qui régit la protection internationale. La Cour nationale du droit d'asile a accordé ce statut à une palestinienne et son fils. Cette femme bénéficiait jusqu'alors de la protection subsidiaire, après avoir fui la bande de Gaza quelques jours après le début des représailles israéliennes aux attaques meurtrières du Hamas, le 7 octobre 2023. Elle s'était vu refuser, il y a un an, par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), le statut plus protecteur de réfugié qui donne droit à une carte de résident de 10 ans - contre quatre pour la protection subsidiaire.

Grâce à cette jurisprudence, tous les ressortissants palestiniens originaires du territoire palestinien non protégés par l'ONU peuvent désormais demander à bénéficier du statut de réfugié. L'ONG Amnesty international a salué *"une décision historique pour le droit des Palestiniens"*.

Dans sa décision, la Cour a rappelé que *"les méthodes de guerre employées par les forces israéliennes dans la bande de Gaza conduisent à un nombre important de victimes et de blessés civils dont une majorité de femmes et d'enfants, une destruction à grande échelle d'infrastructures essentielles à la population civile, comme des points d'approvisionnement et de distribution d'eau et d'électricité, d'hôpitaux ou des écoles et des déplacements forcés de population et que les entraves et blocages à l'acheminement de l'aide humanitaire créent un niveau de crise d'insécurité alimentaire pour l'ensemble de la population gazaouie"*.

DEUX TIERS DES PERSONNES VICTIMES DE TRAITE D'ETRES HUMAINS EN FRANCE SONT DES MINEURS

Dans son rapport « Victimes avant tout – Protéger les enfants contre l'exploitation criminelle » publié mercredi 30 juillet 2025 à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la traite des êtres humains, l'UNICEF, pointe les défaillances de la France dans la protection de mineurs isolés exploités à des fins d'activités criminelles et délictuelles. Il révèle l'ampleur du phénomène largement méconnu qu'est l'exploitation des mineurs pour commettre des délits en France. *"Derrière Certains comportements délinquants se cache une exploitation invisible des enfants sous emprise et des exploiters qui agissent en toute impunité"*. L'UNICEF lance un appel urgent pour que ces mineurs soient considérés et pris en charge comme victimes plutôt que poursuivis et sanctionnés pénalement. *"En France, les enfants victimes d'exploitation criminelle sont trop souvent poursuivis et punis pour des infractions commises en raison de leur exploitation"*. Cela alors même que *"le droit international et européen exige qu'ils soient reconnus et protégés en tant que victimes de la traite des êtres humains"*.

En France, deux tiers des personnes exploitées pour commettre des délits (comme le trafic de drogue, le vol, le cambriolage, le proxénétisme et la fraude) ont moins de 18 ans, selon les données de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) pour 2022. 92 % des enfants exploités concerne des mineurs non-accompagnés (MNA). Ils sont originaires à 81% d'Afrique du Nord (Algérie et Maroc), mais également d'autres régions d'Afrique ainsi qu'à 19% d'Europe de l'Est (Roumanie et Bosnie-Herzégovine). Il s'agit pour l'essentiel d'individus masculins (89%). Les associations rapportent l'exemple de jeunes migrants dans le Nord manipulés pour commettre des délits afin de payer leur passage clandestin vers l'Angleterre, ou encore celui de jeunes filles Bosniaques envoyées dans les transports publics pour voler à la tire sous la menace de violences.

Ces données prennent en compte que les profils repérés et accompagnés par les

associations, ce qui exclut un grand nombre d'autres cas, notamment ceux qui disparaissent des radars. Les disparitions de MNA sont en augmentation depuis plusieurs années dans toute l'Europe. Selon le projet d'enquête /ost in Europe, 18 000 cas ont été recensés entre 2018 et 2021, et plus de 51 000 entre 2021 et 2023.

Un collectif de 28 organisations non gouvernementales appelé *"Ensemble contre la traite des êtres humains"* a soutenu l'appel de l'UNICEF pour une *"refonte complète du traitement réservé par la France aux mineurs exploités pour commettre des infractions"*. L'organisme a proposé 75 recommandations à destination des pouvoirs publics parmi lesquelles l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre l'exploitation à des fins d'activités criminelles et délictuelles.

"Les mineurs isolés potentiellement victimes de traite ou victimes de traite sont généralement livrés à eux-mêmes, en situation de rue et majoritairement déscolarisés. Ils dorment dans des campements ou des squats sans aucun représentant légal. Ils ont pour la plupart entre 14 et 17 ans" renseigne le rapport. La coordonnatrice du collectif constate cependant que désormais *"nous avons des enfants âgés de 8 à 10 ans victimes de la traite"*.

Leur jeune âge, leur fragilité et leur absence de perspectives en font des cibles privilégiées sur *"les réseaux sociaux, dans la rue, dans leur propre famille ou aux frontières"* pointe l'UNICEF. Ils font face à de nombreuses vulnérabilités- traumatismes, isolement, grande précarité, parfois addiction - qui les mettent à la merci de réseaux de traite d'êtres humains. Cela d'autant plus qu'ils ignorent bien souvent leurs droits.

"Ceux qui les exploitent utilisent différentes stratégies : addiction, chantage, menaces, pression psychologique, violence", a déclaré le responsable du pôle plaidoyer et programmes d'UNICEF France. *"Les jeunes exploités sont souvent recrutés sous de fausses promesses (d'un abri ou d'argent), ou contraints d'agir pour survivre ou rembourser une dette"*. Le piège se referme ensuite sur eux : ils se retrouvent sous emprise et dans un *"cercle vicieux de dépendances"*, contraints de commettre des délits (vols, stupéfiants, violences, aide au passage irrégulier des frontières), à se prostituer ou à mendier.

Le phénomène reste cependant sous-estimé à cause de dysfonctionnements dans le repérage et l'orientation des victimes. Cette invisibilisation empêche la mise en place d'une réponse adaptée et minimise l'ampleur de la problématique. En 2022, seules 352 victimes – adultes et enfants confondus – ont été repérées par les associations. Ce chiffre est tombé à 236 en 2023 selon la MIPROF. L'UNICEF fait valoir qu'en comparaison, au Royaume-Uni, grâce à un mécanisme de repérage, l'exploitation criminelle est aujourd'hui la forme d'exploitation des mineurs la plus fréquemment signalée : en 2024, 2891 enfants ont été identifiés comme victimes.

Au-delà de ne pas être repérés, ces mineurs sont en plus sanctionnés injustement quand ils sont interpellés. *"Les enfants sont le plus souvent considérés comme auteurs d'infractions plutôt que comme victimes. Ils font l'objet de gardes à vue, de poursuites judiciaires, voire d'incarcérations sans qu'aucune solution durable ne leur soit proposée à leur sortie"*. Sans document d'état civil reconnaissant leur minorité, ils sont aussi considérés comme des adultes et parfois placés en centre de rétention pour être expulsés. Les autorités ne reconnaissent donc pas leur exploitation.

Pourtant, la France a ratifié plusieurs traités internationaux de lutte contre la criminalité ainsi que la traite des êtres humains. Elle a l'obligation de prévenir la traite, de protéger les victimes, dont les enfants, et de poursuivre les véritables auteurs. *"Le droit international et européen exige qu'ils (les mineurs) soient reconnus et protégés en tant que victimes de la traite des êtres humains"* insiste l'UNICEF.

L'organisme a appelé à ce que le droit pénal français "*stipule explicitement qu'une personne victime d'exploitation ne peut être tenue pénalement responsable lorsque l'infraction commise est une conséquence de la traite*". Une refonte complète du traitement réservé aux mineurs exploités à des fins de commission d'infractions est urgemment réclamée.

"A travers ce rapport, nous appelons les autorités à agir sans délai, en élaborant une stratégie nationale de lutte contre l'exploitation criminelle des mineurs en cohérence avec les politiques de protection de l'enfance et les plans existants de lutte contre la traite. Cette stratégie doit s'articuler autour de trois piliers fondamentaux : la prévention, l'identification et la protection des victimes" , a déclaré la présidente de l'UNICEF France.

Parmi les mesures réclamées auprès des pouvoirs publics : la formation de professionnels pour détecter ces situations d'exploitation, l'orientation et la sensibilisation des MNA ainsi qu'une meilleure protection notamment. L'UNICEF et le collectif d'ONG exhortent également à ce que les exploiters soient jugés pour traite d'êtres humains et pour les infractions commises mais aussi que les victimes puissent être indemnisées.

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL CENSURE LES 210 JOURS EN CRA, MAIS DONNE LE FEU VERT A LA RETENTION DES DEMANDEURS D'ASILE

Les Sages ont censuré, dans une décision rendue publique, jeudi 7 août 2025, l'allongement à 210 jours de la rétention administrative pour les étrangers jugés dangereux. Cette mesure, proposée par le ministre de l'Intérieur et adoptée le 9 juillet 2025 par le Parlement, est jugée "*disproportionnée*" par cette instance qui garantit le respect de la Constitution française.

"*Nous saluons ce coup d'arrêt porté à une dérive sécuritaire, de surcroît inefficace et maltraitante*", a réagi la secrétaire générale de la Cimade, association intervenant dans les centres de rétention administrative (CRA). "*C'est une décision qui sonne comme un camouflet pour le ministre de l'Intérieur et les parlementaires ayant voté le texte, en venant leur rappeler que dans un État de droit, on ne peut pas agir impunément avec la privation de liberté*".

De son côté, le ministre de l'Intérieur a dénoncé vendredi 8 août après-midi, dans un communiqué, une situation "*préoccupante*". "*La balance de nos droits et libertés ne doit pas entraîner le désarmement de l'État*", soutient-il. Il annonce la préparation d'un "*texte modifié*" qui sera présenté "*au plus tôt*" au Parlement sur ce sujet.

Le texte de loi voté en juillet prévoyait la prolongation de la rétention à 210 jours, contre 90 actuellement, pour tout étranger "*condamné pour des faits graves ou dont le comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public*". Ces "*faits graves*" étaient regroupés en seize catégories d'infractions incluant, par exemple, le meurtre, le viol, la torture, mais aussi le trafic de stupéfiants ou les menaces envers un enseignant.

Jusqu'alors, la loi prévoyait que seul un étranger condamné à une peine d'interdiction du territoire ou faisant l'objet d'une décision d'expulsion en raison de son lien avec des activités terroristes pouvait être retenu 210 jours (article L. 742-7). Le texte de loi visait donc à étendre cette dérogation à une multitude de nouveaux profils.

Mais le Conseil a jugé que l'allongement à 210 jours, prévu par l'article 1 du texte de loi, contrevenait au principe fondamental selon lequel "*la liberté individuelle ne saurait être entravée par une rigueur qui ne soit pas nécessaire*". D'abord, car il prévoit de maintenir

en rétention sur une durée *"particulièrement longue sans prévoir qu'une telle mesure n'est possible qu'à titre exceptionnel."* Ensuite, car il s'appliquerait à des profils trop peu définis.

Ainsi, il vise d'abord l'étranger condamné à une peine d'interdiction du territoire alors même que cette peine *"peut être prononcée pour des infractions qui ne sont pas d'une particulière gravité"*. Et que l'administration n'aurait pas son mot à dire quant au fait que le comportement de la personne, *"qui a exécuté sa peine, constitue une menace actuelle et d'une particulière gravité pour l'ordre public"*. Alors même, aussi, que ce type de peines *"peut ne pas avoir un caractère définitif"*. En effet, elle peut avoir une durée temporaire, de 10 ans maximum, après quoi l'étranger peut revenir en France, ou être définitive mais, toujours avec des recours juridiques possibles pour la contester. Au demeurant, les contours de la mesure sont *"susceptibles de s'appliquer"* à des étrangers pour lesquelles la justice n'aurait même pas jugé nécessaire de prononcer une peine d'interdiction du territoire, épingle le Conseil constitutionnel.

Les Sages en concluent que cette réforme *"n'est pas proportionnée à l'objectif de lutte contre l'immigration irrégulière poursuivie"*. Et censurent à ce titre complètement cet article, jugé contraire à la Constitution.

Cependant, le Conseil constitutionnel valide d'autres articles, certes plus mineurs dans le débat public, mais qui auront néanmoins de réelles conséquences sur les personnes étrangères retenues.

D'abord, il juge conforme à la Constitution l'article autorisant le relevé des empreintes digitales et la prise de photographies d'un étranger sans son consentement, lors de son placement en CRA. Pour rappel, dans la loi française, une telle coercition s'applique seulement lorsqu'il s'agit de l'unique moyen d'identifier une personne entendue pour un crime ou un délit puni d'au moins trois ans de prison.

Surtout, le Conseil constitutionnel valide l'article permettant le placement en CRA de demandeurs d'asile dont le comportement constituent une *"menace à l'ordre public"*, ou représentant un risque de fuite. Si des conditions strictes sont posées, cela constitue tout de même un franchissement de cap.

"C'est un changement important", confirme le responsable de la rétention à la Cimade. En plaçant des demandeurs d'une protection internationale aux côtés des étrangers sous procédure d'éloignement, l'État opère *"une stigmatisation et un mélange des genres total"* par rapport à la nature de la rétention. D'ailleurs, en mai 2025, le conseil constitutionnel avait censuré cette mesure proposée initialement dans la loi immigration entrée en vigueur en janvier 2024. Elle est revenue dans le texte de loi de juillet, avec des retouches (on passe par exemple de la menace "simple" à la menace "grave"), pour passer ce nouveau contrôle.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile jugés menaçants pour l'ordre public, l'administration devra, *"sous le contrôle du juge"*, caractériser *"une menace réelle, actuelle et suffisamment grave à l'ordre public pour justifier une privation de liberté"*, encadre le Conseil constitutionnel. Mais *"ce ne sont que des mots"*, craint le responsable de la rétention à la Cimade. *"On le constate tous les jours dans les CRA : le concept de menace à l'ordre public, qu'il soit « grave » ou pas est complètement détourné par l'administration, qui l'utilise en tous sens, avec un contrôle des juges très souple"*.

En ce qui concerne ceux qui représentent un risque de fuite, là aussi, l'administration devra "caractériser un tel risque, sous le contrôle du juge, sur la base d'une appréciation au cas par cas" en prenant en compte "le comportement de l'intéressé" ou encore "sa situation personnelle et familiale". Une fois le demandeur d'asile placé en rétention, le juge des libertés et de la détention se prononcera sous 48 heures pour l'y maintenir ou non (contre

quatre jours pour un profil "classique" de retenu). *"Alors que le gouvernement a défendu l'idée d'avoir un contentieux plus simple, en réalité, on crée de nouvelles usines à gaz"*, déplore -il.

Puis, sa demande d'asile sera examinée en procédure accélérée. C'est le même schéma que pour les étrangers qui déposent une première demande d'asile depuis un CRA. *"En pratique, cette procédure accélérée dure 2 à 4 jours"*.

Ensuite, la durée maximale de la rétention ne pourra pas dépasser les trente jours : elle devra correspondre au temps *"strictement nécessaire"* pour l'examen de la demande d'asile. Mais voilà : si cette demande d'asile est rejetée, alors l'étranger reste sous la main de l'administration... Car celle-ci dispose alors de 24 heures pour lui notifier une OQTF et son exécution par le placement en CRA. Auquel cas, la personne demeure entre les quatre murs du CRA, comme tous les autres, en attente d'un éventuel éloignement.

POUR DES COMMUNES ACCUEILLANTES ET SOLIDAIRES : LE POUVOIR DES ELUS LOCAUX

La politique d'asile a beau relever de la sphère nationale, c'est bien au cœur de nos communes que se jouent concrètement l'accueil et l'intégration des personnes exilées de force. C'est là, dans leur nouvelle ville, qu'elles tentent de reconstruire des repères, de retisser des liens sociaux et de retrouver une stabilité après avoir été contraintes à fuir leur terre et à quitter leurs proches.

Un rôle primordial des élus locaux

Face à cet enjeu humain et social essentiel pour la cohésion de nos territoires, votre rôle, élus locaux, est primordial. Pour bâtir des solidarités et apaiser les craintes d'abord dans un contexte de durcissement des politiques migratoires nationales qui précarisent le quotidien des personnes concernées, et ne cessent d'élever les anxiétés de la société d'accueil.

Les leviers concrets sont là. Soutenir l'installation de centres d'accueil, en concertation avec les citoyens, car une pédagogie active de la mairie est souvent la clé d'une implantation réussie. Faut-il rappeler que l'accueil inconditionnel des personnes vulnérables est un principe fondamental inscrit dans la loi? Ainsi, des communes, telles que Bayonne ou Grenoble, ont pris leurs responsabilités en matière d'hébergement d'urgence, obtenant gain de cause devant les tribunaux administratifs lorsque l'État faillait à ses obligations...

Mobiliser le parc social, parce que l'accès au logement est la première pierre de toute intégration. Garantir l'accès aux droits, par la domiciliation, un accompagnement juridique, un suivi social... Se souvenir que la scolarisation inconditionnelle des enfants et jeunes exilés est une obligation légale. Ne pas s'en laisser conter quand une administration se met soudain à soutenir l'inverse. Soutenir l'apprentissage du français et la formation qualifiante, et faciliter l'accès aux soins et à l'emploi en créant des ponts avec les structures compétentes.

Changer les imaginaires pour faire société

Regarder les associations locales pour ce qu'elles sont, c'est à dire le pilier de cet accueil (et pas pour ce que le débat public des derniers temps en a fait, à savoir des cibles à abattre pour leur soutien aux droits humains et à la solidarité) ; votre soutien logistique, financier et politique est indispensable à leur action. Encouragez les synergies entre structures publiques et associatives pour favoriser l'insertion dans le tissu local. Et développez une citoyenneté locale participative, en consultant les personnes exilées sur l'aménagement de leur

territoire.

Votre rôle enfin, est aussi de lutter contre les discours de rejet et de faire évoluer les imaginaires liés aux migrations. Votre proximité vous confère une légitimité unique pour déconstruire les peurs et opposer un contre-récit puissant aux propos alarmistes et déshumanisants. Il peut s'agir de témoigner des réalités de terrain, des parcours individuels et des réussites d'intégration mais aussi de montrer l'enrichissement mutuel né de ces rencontres et du vivre-ensemble.

L'accueil des personnes exilées est notre responsabilité collective. Votre investissement local est à la fois la clé d'une République solidaire et une formidable source d'inspiration. Merci à tous ceux qui s'engagent déjà, et bienvenue à ceux qui les rejoindront. Puissent les élections municipales à venir s'emparer positivement de ce sujet-là, maintenant que chacun a compris le coût considérable – et pas uniquement pour les exilés - de ne le laisser qu'entre les seules mains des populistes. Coût pour nos libertés fondamentales car les graves remises en cause de l'Etat de droit, qui suivent les discours toujours plus excluants, finissent évidemment par desservir chacun de nous. Coût aussi pour notre vie démocratique. Car l'utilisation à répétition par certains de ce sujet comme formidable écran de fumée, pour détourner l'attention des électeurs de leur totale incurie à résoudre les problèmes structurels d'une ville ou d'un pays, finit par se voir. Et installer durablement le récit de l'impuissance politique. Puisse le politique revenir au galop.

Najat Vallaud-Belkacem (préside de France terre d'asile) et Benjamin Michallet (économiste spécialiste des déplacements forcés) initialement parue dans La gazette des Communes le 27 juin 2025.

<https://www.france-terre-asile.org/communiqués-presse/communiqués-de-presse/tribune-pour-des-communes-accueillantes-et-solidaires>

AMIENS

Des femmes demandeuses d'asile dorment dehors depuis des semaines

L'association Réseau éducation sans frontières de la Somme interpelle la préfecture depuis plusieurs mois, face au manque d'hébergement d'urgence pour les demandeurs et demandeuses d'asile. Elles ne quittent pas leurs sacs à dos et cabas, qui contiennent toutes leurs affaires. La journée, elles marchent entre les différents lieux d'accueil de jour pour manger, se laver, se reposer. La nuit, elles sont livrées à elles-mêmes, contraintes bien souvent de dormir dehors, devant la gare d'Amiens. Depuis des semaines, plusieurs demandeurs d'asile, dont une majorité de femmes et plusieurs enfants, **n'ont pas de place en hébergement d'urgence** : les 50 places déjà prolongées par la préfecture après la fin de la trêve hivernale, ont été fermées le 30 juin. L'association Réseau éducation sans frontières réclame leur réouverture.

Une congolaise est arrivée à Amiens au mois de mai après avoir fui Kinshasa au Congo début mars, laissant ses enfants et sa famille. Depuis qu'elle a déposé sa demande d'asile, elle doit bien souvent **dormir par terre, devant la gare d'Amiens**. *"J'ai fui la prison pour venir chercher la protection ici. Je n'en ai jamais eu. Si le 115 ne nous prend pas, on dort toujours dehors"*. Ils sont plusieurs, chaque nuit, à être dans cette situation.

Dans une lettre ouverte au préfet et aux élus locaux, RESF 80 dénonce la *"souffrance physique et morale"* de ces femmes : *"Les personnes se réfugient à l'intérieur de la gare à son ouverture vers quatre heures du matin mais les accueils de jour n'ouvrant qu'à neuf heures, les heures d'attente pour se laver, se réchauffer et se nourrir sont interminables."*

(...) Les nuits sur le béton se multiplient pour elles et leur santé décline."

L'association alerte aussi sur les conditions de sécurité, "inexistantes" : la congolaise raconte avoir été agressée une nuit par un homme. *"Je n'étais pas profondément endormie, il me tirait les draps pour me violer. Je me suis battue pour me défendre. À la gare, il y a des gens qui viennent pendant qu'on dort pour nous toucher. On n'est pas protégées !"*

Une fois leur demande d'asile déposée, les demandeurs et demandeuses sont censés être accompagnés par les services de la préfecture, grâce notamment au dispositif des CADA (centres d'accueil pour demandeurs d'asile). Selon RESF 80, *"plusieurs femmes attendent depuis des mois l'attribution d'une place en CADA"*. Or, dans l'attente de la convocation de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), qui étudiera leur demande d'asile, *"on va se défendre comment en dormant dehors ?"* demande la congolaise.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/a-amiens-des-femmes-demandeuses-d-asile-dorment-dehors-depuis-des-semaines-on-a-aucune-protection-2332055>

CAEN

Un nouveau squat a ouvert près de l'ancienne prison de Caen

L'AG de Lutte contre les expulsions a officialisé, dimanche 27 juillet 2025, l'ouverture d'un nouveau squat dans le quartier de la Maladrerie. Il se situe dans les anciens locaux de la maison Arc-en-ciel, anciennement lieu d'accueil des proches de détenus, à côté de l'ancienne maison d'arrêt de Beaulieu.

<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/un-nouveau-squat-a-ouvert-pres-de-lancienne-prison-de-caen-4c38bee6-6b00-11f0-b8dc-7402ea9fbf6c>

CALAIS

Un migrant grièvement blessé après avoir échoué à monter dans un camion

Deux semaines après la mort d'un Soudanais tombé d'un camion à Transmarck, zone économique à cheval sur les communes de Calais et Marck, un migrant a été retrouvé grièvement blessé mardi 29 juillet 2025, au petit matin. Le jeune Sénégalais de 25 ans a chuté du camion au niveau de l'échangeur autoroutier de Transmarck. Lorsqu'ils sont arrivés sur place, les pompiers de Marck ont découvert un jeune homme tuméfié, le visage couvert de sang. Transporté à l'hôpital, le migrant souffre de multiples fractures.

Les accidents de ce genre se multiplient ces derniers mois sur le littoral nord. *"Nous n'avons pas eu de décès en 2024 mais là, c'était tendu. On les voit arriver par vagues de trente, quarante"*, témoignait en mai 2025 un transporteur. Si la majeure partie des passages en Angleterre s'effectue par small-boats depuis 2020, plusieurs milliers de migrants désargentés, souvent originaires d'Afrique subsaharienne, continuent chaque année de passer en Angleterre par camion. Ils tentent d'entrer par effraction dans les remorques des poids-lourds à l'arrêt sur des aires d'autoroute, ou grimpent sur les véhicules en mouvement sur l'A16, ou à Transmarck, où les camions circulent moins vite.

Les tentatives de passage par camion ont pourtant peu de chances d'aboutir. L'année dernière, plus de 5 000 migrants ont tenté de se cacher dans des véhicules pour rejoindre illégalement le Royaume-Uni, contre 56 000 en 2016. Ils ont tous été stoppés dans les ports de la Manche. La sécurisation de l'Eurotunnel *"a rendu les incursions dans les ports et les entrées clandestines*

dissimulées dans des véhicules beaucoup plus difficiles", écrivait l'inspecteur en chef indépendant des frontières et de l'immigration.

Pour faire face à la recrudescence d'accidents, la mairie de Calais et le préfet du Pas-de-Calais ont décidé en septembre 2024 d'installer une clôture de 11 kilomètres ; ce projet dont le coût est évalué à 4,5 millions d'euros devrait être terminé au printemps 2026.

LOON-PLAGE

Une fusillade fait un mort dans un camp de migrants

Un homme âgé d'une trentaine d'années a reçu sept balles dans le corps dimanche 27 juillet 2025. L'exilé a été pris en charge par le Samu et les pompiers mais n'a pas pu être sauvé. Une vingtaine de balles ont été tirées lors de l'altercation. *"Une enquête pour homicide volontaire, association de malfaiteurs en vue de la commission d'un crime et transport et détention d'arme a été ouverte par le Parquet de Dunkerque [et] confiée à la direction zonale de la police nationale"*, a indiqué le parquet de Dunkerque.

La tension peut survenir à n'importe quel moment de la journée, et ce malgré la présence d'associations, de femmes et d'enfants en bas âge. *"Ce qui a changé, c'est qu'il y a moins d'endroits [qu'avant] pour se cacher, pour faire des transactions sur les passages en Grande-Bretagne"*, témoignait alors la responsable de l'ONG britannique Roots. À Loon-Plage, certains entrepreneurs se sont habitués à cette violence. *"J'avais les voitures des passeurs sur mon parking, on entendait des rafales d'armes automatiques, mais la mairie de Loon-Plage ne s'en est jamais occupé"*, nous a raconté l'un d'eux.

MARSEILLE

Plus de 6 000 personnes vivent actuellement dans des squats à Marseille

« On ne squatte pas juste pour squatter, on squatte pour pouvoir trouver un travail. On trouve un travail pour pouvoir survivre et on survit pour pouvoir vivre ». L'équipe du projet « ISSimars, ItinéraireS et Situations de vie en squat à Marseille » présentent les résultats de cette étude cofinancée par l'Etat, la Ville de Marseille, l'Agence Nationale de la Recherche, Action contre la Faim et la Fondation pour le logement, aux côtés de l'Observatoire des pauvretés qui officialisera à cette date son lancement. ISSimars estime que plus de 6 000 personnes vivent actuellement dans des squats à Marseille. Ce recensement inédit, n'a jamais été réalisé auparavant. L'étude précise que ce chiffre est sous-estimé. Il ne prend pas en compte les enfants et certaines communautés non atteintes, notamment car sous emprise violente.

La population vivant en dans ces lieux de vie sans bail concerne une diversité de personnes et de profils, de caractéristiques sociales, économiques, d'éventuels parcours migratoires et d'expériences de vie. Elle est très hétérogène : des hommes et des femmes, souvent jeunes, majoritairement originaires d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb, d'Europe de l'Est, du Caucase et de France. Pour ces personnes, vivre dans un squat est souvent la seule solution pour ne pas dormir dehors.

De nombreuses personnes se retrouvent en situation de non-recours. L'accès à la santé, à l'hébergement et au logement et à une alimentation suffisante et de qualité sont les principaux défis pour ces familles. Couplées à l'insécurité, ces expériences ont des effets majeurs sur la santé physique et mentale des personnes.

Les conséquences sont alarmantes : plus d'une personne sur deux est en détresse

psychologique, conséquence directe de leurs conditions de vie et d'un accès quasi impossible aux services essentiels et aux droits fondamentaux.

- 39 % des personnes vivent sans eau chaude et 19 % sans électricité
- 44 % ont un revenu régulier (39% de travail non-déclaré, 2,1% de travail déclaré et 3,7% d'allocations)
- Près de 75% des personnes déclarent manquer de nourriture et sauter des repas trop souvent durant le mois, mais n'ont pourtant pas recours à l'aide alimentaire.
- 48% n'ont pas de couverture santé et 68% n'ont pas de médecin référent.

A la précarité s'ajoute la peur d'être expulsé sans alternative. Ces politiques d'éviction aggravent le sentiment de vulnérabilité et enferment les personnes dans un cycle d'insécurité et d'invisibilité. Des solutions existent. Les personnes concernées déploient des stratégies de survie favorisant l'entraide, la solidarité et la "débrouille", développant des lieux de vie comme lieux d'apprentissage et de reconstruction sociale et politique.

Pour assurer à toute personne un accueil et un hébergement digne, nous appelons la société civile, les acteurs de la recherche et les pouvoirs publics à se saisir des résultats du rapport afin de construire de manière conjointe des solutions plus adaptées pour et avec les personnes concernées. Dans un contexte budgétaire contraint, il est essentiel de consolider les actions qui fonctionnent et de renforcer les coopérations existantes. Les résultats de l'enquête posent une première base de réflexion qui sera alimentée et poursuivie par l'Observatoire des pauvretés de Marseille. Dès septembre 2025, il aura pour mission, avec les pouvoirs publics, acteurs associatifs et académiques concernés, d'engager un travail de co-construction de recommandations partagées et adaptées au contexte local actuel.

Les expériences d'ISSimars et de l'Observatoire des pauvretés rappellent qu'il est essentiel de s'appuyer sur des démarches multi partenariales pour produire des données utiles à l'action et faire évoluer concrètement les pratiques et les politiques publiques.

https://www.actioncontrelafaim.org/presse/6-000-personnes-vivent-en-squats-a-marseille/?m_i=kTP0Q%2BvqeyUvUQju5fDk0PgrxwYhpEJ__nNFyB8fQkFLdBpEF9Ob%2BuJzJpSGaKJ_s zD7Uf9qLvsoE4Ze7_TKA7etzaMk8&reserved_codemailing=25FINE7&utm_source=selligent&utm_medium=email&utm_campaign=25FINE7

MAYENNE

Avec l'association Mia Mia, ils créent du lien après l'exil

L'association Mia Mia, qui favorise l'échange et l'entraide entre les personnes exilées et les habitants de Mayenne. Ce matin, la petite salle de la médiathèque – perchée au-dessus de la ville de Mayenne – bouillonne d'impatience. Pour la première fois, un public de 2 à 60 ans assiste à la lecture d'un conte par des personnes exilées. Impatients et un peu stressés, les conteurs sont originaires du Soudan, de l'Azerbaïdjan, du Tibet ou encore d'Éthiopie.

Tour à tour, les conteurs déroulent l'histoire de *La chenille qui fait des trous*, un classique de la littérature jeunesse. Ils jonglent entre les langues : azéri, arabe soudanais et français, tandis que d'autres participants animent des décors faits à la main. « *Parmi les lecteurs, certains ont des enfants restés au pays. Forcément, c'est un peu émouvant* », glisse la coordinatrice de Mia Mia depuis 2021.

Membre des treize associations classées « pépites » par la Fondation de France elle a été imaginée comme un espace de rencontre entre habitants et exilés. « *C'est tout l'esprit*

de Mia Mia. On fait le premier pas vers des personnes venues de loin et qui ne connaissent pas encore bien la vie locale », explique la coordinatrice de la structure, créée en 2019, et qui compte maintenant une quinzaine de bénévoles. La chenille devenue papillon, l'histoire se termine et tout le monde se retrouve pour discuter au milieu des étagères de la médiathèque.

« *Mia Mia, ça veut dire : Tout va bien, ou : À 100 %, en arabe soudanais* ». Niché dans un ancien couvent, c'est un grand appartement, avec une cuisine où l'on partage des saveurs du monde entier, un salon accueillant et des petites pièces pour faire des ateliers. À l'entrée, un poster annonce la couleur : « La France est issue de migrations. » Ici, quinze nationalités se mélangent au quotidien, avec une seule règle : « *Le respect.* »

Ateliers de français, cuisine ou code de la route, festivals de musique ou tournois de football locaux... Près de 140 adhérents participent aux différentes activités proposées par Mia Mia. « *C'est l'asso de la joie*, résume un couple d'habitues venus de la Côte d'Ivoire et installés à Mayenne depuis 2023. *On discute, on joue de la musique et on repart toujours avec le sourire.* »

Sur les murs sont affichés les projets artistiques et photos des adhérents. « Certains sont passés brièvement par Mayenne, d'autres sont là depuis des années. *Mais c'est important pour eux de laisser une trace, un souvenir.* » Le chemin de ces exilés arrivés en France est sinueux. « *Il y a la barrière de la langue, les galères administratives, la recherche d'un logement*, énumère la coordinatrice. *Nous, on propose un espace de soutien pour des personnes souvent bouleversées par leur périple, leur situation.* »

C'est le cas d'un Soudanais arrivé à Mayenne il y a un an et demi. Logé au centre d'accueil de demandeurs d'asile de la ville, il cherche désormais du travail comme mécanicien et un logement stable. « *Mia Mia, c'est très important pour moi. C'est ici que j'apprends le français, que je peux voir mes amis. Mayenne est une ville plutôt calme, mais il y a toujours du monde pour discuter ici.* »

Un autre, qui a lui aussi fui la guerre civile au Soudan, gère le jardin partagé de l'association. Au pied de l'ancien cloître, ils font pousser légumes et plantes aromatiques. « *Tiens, les courgettes ont bien poussé*, remarque Valérie Vigouroux. *Tu en penses quoi ? Est-ce qu'on peut les cueillir ?* » « *Attends encore un peu* », lui répond le jeune réfugié, qui était chef d'exploitation agricole dans son pays d'origine. « *Ici, je rencontre du monde, j'apprends le français plus rapidement* », se réjouit-il.

« *Les adhérents ne sont pas que bénéficiaires, ils sont aussi acteurs de la vie locale. Ils proposent des activités et deviennent bénévoles* », résume un membre de l'association depuis ses débuts. Et l'huile qui fait tourner les rouages, c'est la coordinatrice, jonglant entre initiatives locales et demandes de subventions. Car la structure, comme beaucoup d'autres, est fragile financièrement. « *Au point que je ne sais pas si je pourrais toujours y être salariée après décembre prochain* », glisse avec inquiétude l'ancienne éducatrice spécialisée, née un 14 juillet 1968. « *Ça résume bien mon état d'esprit* », plaisante celle qui toujours voulu travailler « *dans le lien avec les autres* ».

<https://www.ouest-france.fr/associations/reportage-a-mayenne-avec-lassociation-mia-mia-ils-creent-du-lien-apres-lexil-b9120b72-5d9e-11f0-a0c4-7d0511e82e11>

MAYOTTE

Nette baisse des interceptions et des expulsions de migrants en 2024

En matière de lutte contre l'immigration clandestine à Mayotte, tous les indicateurs sont en baisse. Selon un document de la préfecture de l'île, en 2024, le nombre de

kwassa-kwassa - les embarcations utilisées par les migrants pour rejoindre [Mayotte](#) depuis les Comores - a chuté. Et il en est de même pour le nombre des expulsions. Respectivement, les baisses sont de 25 % et 21 %. Sur l'année 2024, 493 embarcations de migrants ont été interceptées sur les 809 détectés (61 %) alors qu'en 2023, 661 kwassa-kwassa avaient été arrêtés par les autorités. Cela représente un total de 6 764 étrangers en situation irrégulière interpellés en mer. Ensuite, 22 016 interpellations ont eu lieu sur l'île et, 19 262 ont été reconduites à la frontière. L'année précédente, 24 467 personnes avaient été expulsées. La quasi-totalité des exilés ont été renvoyés aux Comores mais quelque 700 personnes ont été renvoyées par avion vers d'autres pays. La grande majorité (576) l'a été vers Madagascar ou la République démocratique du Congo (93).

La préfecture explique la baisse de ces chiffres par *"plusieurs épisodes majeurs ayant fortement perturbé l'activité opérationnelle tout au long de l'année"*. Elle invoque notamment les cinq semaines de blocage général de janvier et février 2024 quand un collectif de citoyens, rejoint par des habitants, avait organisé des barrages routiers pour protester contre l'immigration illégale. L'impact du passage du cyclone Chido, le 14 décembre, qui a *"mobilisé les services de l'État sur d'autres priorités urgentes"*. Le cyclone a causé de lourds dégâts sur l'île et a aussi mis à mal les moyens dont disposent les autorités pour endiguer l'immigration irrégulière. Plusieurs bateaux intercepteurs et certains radars de surveillance utilisés pour identifier l'arrivée des kwassa-kwassa ont été détruits lors du passage de la tempête.

Pour les prochaines années, le gouvernement compte renverser cette tendance. En déplacement sur l'île, le président Emmanuel Macron avait promis un "mur de fer" contre l'immigration irrégulière et déclaré que les expulsions allaient atteindre 35 000 par an. En avril 2025, il avait annoncé le rachat de nouveaux radars et de nouveaux bateaux intercepteurs afin de faire passer leurs effectifs de huit à treize. Il a également annoncé la création d'un *"État-major de lutte contre l'immigration"* et la *"montée en force"* du groupe d'action opérationnel (GAO), l'unité de la police nationale à Mayotte spécialisée dans la lutte contre l'immigration clandestine. Il a notamment promis aux élus que ce plan devait obtenir ses effets début 2026. *"Il y aura aussi des recrutements de moyens humains"* avait-il promis aux élus. Le texte de loi adopté et validé prévoit 52 millions d'euros pour le *"renforcement des capacités de détection, de reconnaissance et d'interception par voies maritime et aérienne"*.

Et cette loi instaure un durcissement de la politique migratoire à Mayotte, déjà un territoire d'exception en termes de législation. Elle prévoit le durcissement de l'accès à un titre de séjour, la possibilité de retirer le titre de séjour du parent d'un enfant considéré comme menaçant l'ordre public, la centralisation des reconnaissances de paternité à Mamoudzou pour lutter contre les reconnaissances frauduleuses, ou encore la possibilité de placer dans une zone de rétention des mineurs accompagnant un majeur qui fait l'objet d'une mesure d'éloignement.

La loi crée par ailleurs une nouvelle législation dans la lutte contre l'habitat informel - la plupart du temps constitué de tôles. Elle acte qu'un tel habitat n'est pas considéré comme un logement "normal", condition nécessaire pour bénéficier du droit au regroupement familial. Ainsi, en cas d'évacuation forcée d'un tel habitat informel, l'État a dorénavant la possibilité de déroger pendant dix ans à l'obligation d'une offre de relogement ou d'hébergement d'urgence, si l'administration prouve qu'elle ne peut matériellement pas le faire en raison du passage du cyclone Chido en décembre 2024. Selon le bilan de la préfecture, 12 opérations de démantèlement d'habitats informels ont été menées à Mayotte et plus de 800 habitats informels ont été détruits.

La loi pour la refondation de Mayotte validée par le Conseil constitutionnel

Saisi mi-juillet par des députés socialistes, insoumis et écologistes qui demandaient la censure de nombreuses mesures du volet migratoire de la loi, le Conseil constitutionnel, le 7 août 2025, a jugé, les dispositions de la loi pour refonder l'archipel de Mayotte conformes à la Constitution à quelques réserves près.

Les parlementaires s'attaquaient en premier lieu à une mesure conditionnant l'obtention d'un titre de séjour, pour les parents d'enfant français, à une entrée régulière sur le territoire. Une disposition *"manifestement contraire au principe d'égalité"* et qui porte notamment atteinte *"au principe de protection de l'intérêt supérieur de l'enfant"*, avaient argumenté les députés, estimant que cela va *"maintenir dans la pauvreté et l'errance des enfants dont les parents n'auront pas le droit de rester en France"*.

Mais le Conseil a estimé que les particularités démographiques de la collectivité, *"soumise à des flux migratoires très importants"*, constituent des *"caractéristiques et contraintes particulières"* au sens de l'article 73 de la Constitution, justifiant d'instaurer à Mayotte des différences de traitement avec le territoire national. *"La population de Mayotte comporte, par rapport à l'ensemble de la population résidant en France, une forte proportion de personnes de nationalité étrangère, dont beaucoup en situation irrégulière, ainsi qu'un nombre élevé d'enfants nés de parents étrangers"*, ont rappelé les Sages.

Le Conseil constitutionnel considère que la situation migratoire particulière de Mayotte justifie un durcissement de la loi, mais formule deux réserves. Il juge que l'administration est tenue de délivrer un visa de long séjour à la personne de nationalité étrangère qui la sollicite et dont l'enfant est un mineur de nationalité française résidant en France.

Les Sages ont validé par ailleurs d'autres mesures contestées par les députés, comme la possibilité de retirer le titre de séjour du parent d'un enfant considéré comme menaçant l'ordre public, la centralisation des reconnaissances de paternité à Mamoudzou pour lutter contre les reconnaissances frauduleuses, ou encore la possibilité de placer, dans une zone de rétention, des mineurs accompagnant un majeur qui fait l'objet d'une mesure d'éloignement.

Le Conseil a aussi entériné plusieurs dispositions visant à lutter contre l'habitat informel dans l'archipel de l'Océan Indien, dont celle actant qu'un tel habitat n'est pas considéré comme un logement *"normal"*, condition nécessaire pour bénéficier du droit au regroupement familial.

Les Sages valident enfin la possibilité, en cas d'évacuation forcée d'un tel habitat informel, de déroger pendant dix ans à l'obligation d'une offre de logement ou d'hébergement d'urgence, si l'administration prouve qu'elle ne peut matériellement pas le faire, en raison du passage du cyclone Chido en décembre 2024.

PARIS

Des familles sans solution d'hébergement occupent la place de l'Hôtel de Ville

Sans solution d'hébergement, près de 200 personnes ont décidé de rester sur la place de l'Hôtel de Ville, au cœur de Paris, mardi 5 août 2025 au soir. Les sacs pleins de couvertures, de manteaux, de vivres et de produits d'hygiène - les tentes étant filtrées par un cordon policier -, des bénévoles de l'association Utopia 56 ont accompagné cette action visant à alerter les pouvoirs publics. *"On ne bougera pas tant qu'une solution pérenne ne sera pas trouvée"*, martèle le coordinateur de la branche parisienne de l'association.

Après une nuit dehors dans les couvertures, un petit-déjeuner a été distribué le matin par l'association, tandis que quelques personnes sont parties au travail ou à des rendez-vous dans la capitale. Près de 150 personnes demeurent actuellement sur la place. Le chiffre a grimpé à 230 dans la nuit. *"Nous venons de finir la distribution alimentaire du déjeuner, les températures commencent à monter au soleil, les plus vulnérables commencent déjà à en souffrir"*, décrit en début d'après-midi le coordinateur. *"Dès demain, il fera 30 degrés ou plus"*, s'inquiète-t-il.

Parmi les occupants, "près la moitié ici sont des enfants", souligne-t-il. L'association comptabilise 90 mineurs. Parmi ces 90 enfants, Utopia56 en décompte *"une trentaine de moins de trois ans"*. Par exemple une femme et son mari dorment depuis un mois dans la rue avec leur fille âgée de seulement quatre mois. Un tel nombre d'enfants en bas âge, c'est *"un ratio rarement vu"* depuis qu'Utopia tient sa permanence chaque soir sur cette place pour aider les personnes à trouver un hébergement, précise le coordinateur. *"Ces derniers mois, on avait de plus en plus de femmes seules, parfois entre 70 à 90 par soir. Désormais, ce sont plutôt des familles"*. *"Tout cela est très fluctuant et dépend des remises à la rue"*.

Parmi les occupants se trouvent aussi 11 mineures non accompagnées. Ces jeunes filles étaient jusqu'ici hébergées par Utopia 56. Mais l'été, l'association perd les deux tiers de ses bénévoles et hébergeurs solidaires. L'un de ses principaux hébergements, à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), a fermé mardi soir. Ce manque de places d'hébergements, *"on en parle moins l'été, bien qu'il y ait plus d'enfants à la rue"*, déplore la coordinatrice du Collectif des associations pour le logement, rassemblant 39 organisations. La responsable accuse aussi les coupes budgétaires. *"La suppression de 6 500 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile, votée dans la loi de finances 2025, se répercute sur le terrain"*.

"C'est une période souvent sous-estimée par les pouvoirs publics, or, 30% des décès à la rue ont lieu à ce moment-là". La situation empire sur plusieurs plans à cette saison : *"les services publics sont au ralenti. Beaucoup de bains-douches, accueils de jour et distribution ferment, faute de personnel. La vie à la rue est encore plus difficile"*. Mardi soir, plus question de pallier ces manquements des pouvoirs publics. *"On n'arrive plus à tenir, alors on se tourne vers les vrais responsables de cette situation"*.

La préfecture d'Île-de-France, n'a pas donné suite à nos questions. Son cabinet assure qu'il *"n'y a pas de fermeture de places d'hébergement liée à la période estivale"* et que *"le parc d'hébergement francilien reste à un niveau élevé (plus de 113 000 places)"*. La préfecture de région indique encore que les fermetures de lieux d'hébergement sont *"accompagnées d'ouvertures"* comme la *"quarantaine de places dans [ses] locaux pour les femmes isolées, dont certaines avec enfants"*. De son côté, la mairie de Paris indique qu'elle continue d'ouvrir *"été comme hiver, des centres pour mettre à l'abri des personnes en famille"*. Elle précise que *"1 063 personnes sont actuellement mises à l'abri dans des lieux municipaux transformés pérennément ou au sein de gymnases de la Ville"*.

Lorsqu'une opération de mise à l'abri est conduite, les autorités misent sur les SAS régionaux d'accueil. Ces lieux d'hébergement d'urgence temporaires hors d'Île-de-France ont été mis en place l'été précédent les Jeux olympiques pour désengorger les hébergements de la capitale. *"C'est la solution que l'on nous oppose systématiquement, depuis les JO"*, décrit le coordonnateur. Or, *"il ne s'agit pas d'une solution adaptée"*, critique-t-il. Encore moins pour les profils vulnérables présents sur la place depuis hier. D'abord, ces SAS sont temporaires : l'accueil est limité à trois semaines. Ensuite, *"les familles ont leurs enfants scolarisés à Paris, leurs suivis administratifs ou médicaux ici ! Quant aux mineurs non accompagnés, ce n'est pas possible de les héberger dans ces structures pour adultes qui les sortiraient du circuit de reconnaissance de leur minorité."* Deux ans après leur ouverture, les dix structures ouvertes

en régions peinent à trouver leur public.

Depuis les JO aussi, les politiques d'expulsion des campements informels franciliens sont de plus en plus "agressives", déplore Utopia 56. *"Vivre à la rue devient impossible. Des expulsions se font sans même qu'un arrêté d'expulsion soit publié, comme le voudrait le cadre légal. Depuis les JO, les autorités se lâchent encore plus à piétiner le droit".*

La préfecture de police traque des personnes qu'elle devrait loger

À Paris, en une semaine, les équipes d'Utopia 56 ont reçu plusieurs alertes concernant des interventions policières brutales sur les campements où vivent des personnes sans-abri. Certaines de ces alertes nous proviennent directement de témoins sur place, des habitants de ces lieux de vie, ou encore du service d'urgence sociale de la mairie de Paris. Tous rapportent, que ces interventions sont quotidiennes ; sur les campements le long des quais de Seine, ou dans le 18^e arrondissement. Certains policiers utilisent leurs gazeuses, d'autres leur taser électriques, d'autres encore des coups de pieds et menacent de casser les tentes si les gens ne quittent pas les lieux. Certains même, rient en procédant à ces opérations brutales. L'objectif de ces interventions sur ces campements est de faire disparaître les gens qui les occupent. Pour aller où ? Personne ne sait, ni la police, ni les personnes expulsées. Et cette question n'est pas au centre de l'opération, puisque, quel que soit l'endroit où elles s'installent, elles seront de nouveau réveillées brutalement le lendemain matin.

Hasard du calendrier, le Défenseur des Droits, autorité administrative indépendante, a transmis cette semaine des recommandations au ministère de l'Intérieur et au préfet de police sur la base d'une de nos saisines concernant des faits similaires advenus en 2022. Il y rappelle notamment que même sans domicile, même de nationalité étrangère, les personnes réveillées et expulsées par les policiers ont des droits, et eux-mêmes, les policiers, le devoir de les respecter. Ce qu'ils ne font manifestement pas.

Malgré l'existence d'un cadre déontologique clair, au travers de nos observations quotidiennes du terrain, nous constatons que violence et sentiment d'impunité semble faire système au sein de la préfecture de police, au détriment des personnes les plus vulnérables. Les habitants de ces campements sont des demandeurs d'asile, des réfugiés statutaires et des mineurs non accompagnés. Pour tous, il existe des lieux d'hébergement prévus en fonction de leur statut. Pourtant, des centaines de personnes n'en bénéficient pas. Ne leur reste alors plus que la rue, pendant des semaines, des mois, des années, comme si cela était une fatalité. Pourtant, nous l'avons vu, le gouvernement et la ville de Paris ont su accueillir les réfugiés ukrainiens dès le premier jour. Sans que personne ait à passer une nuit dehors. Aujourd'hui, l'accueil se fait par le trottoir, il décourage, brise, dissuade

Utopia56

<https://2k2yu.r.ah.d.sendibm5.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/IdgJcOv-MAC>

PAS-DE-CALAIS

15 migrants érythréens cachés dans un camion frigorifique ont été secourus

Quinze migrants érythréens qui étaient montés dans un camion frigorifique à destination du Royaume-Uni ont été secourus samedi 9 août 2025 sur une aire de repos de l'autoroute A26, à Saint-Hilaire-Cottes (Pas-de-Calais), certains en hypothermie, selon la préfecture. Ces migrants, parmi lesquels se trouvait une seule femme, ont été secourus après que le chauffeur du camion, qui transportait des légumes, a signalé qu'il entendait des coups

à l'intérieur de sa remorque, a rapporté le directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais.

« Leur état d'hypothermie laisse supposer qu'ils y étaient depuis plusieurs heures », a-t-il ajouté. Quatre d'entre eux ont été hospitalisés pour hypothermie, tandis que quatre autres, « qui se sont déclarés mineurs », ont été pris en charge par l'association France terre d'asile. Ceux qui n'avaient pas quitté les lieux très rapidement ont été placés en retenue et étaient en cours d'audition samedi en fin d'après-midi. Plusieurs d'entre eux sont sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Le chauffeur du camion « n'est pas inquiété ».

<https://www.ouest-france.fr/hautes-de-france/pas-de-calais/pas-de-calais-15-migrants-erythreens-caches-dans-un-camion-frigorifique-ont-ete-secourus-e8bca5f4-7549-11f0-9d15-80a5c5d7922a>

TOULOUSE

Réouverture du dispositif de permanence sociale par le tribunal administratif

L'action en justice à Toulouse, aux côtés de plusieurs associations et syndicats, consistait à contester la décision du préfet d'Occitanie de fermer le dispositif de permanence sociale. Mardi 22 juillet 2025, le tribunal administratif nous a donné raison et a suspendu la fermeture du dispositif ! C'est une première victoire, mais la préfecture peut encore faire appel de cette décision.

Les mots du Tribunal sont clairs : en fermant ce service, la préfecture porte une atteinte grave et immédiate à la veille sociale sur le territoire. Cette fermeture ne saurait être légitimée par une disparition des besoins : en effet, la seule année 2024 a permis d'accompagner 11 000 personnes via cette permanence. Ce sont donc des milliers d'accompagnements vers de l'accès aux soins de santé, vers le logement social et l'hébergement d'urgence, qui rendent ce dispositif essentiel. La fermeture d'un tel service reviendrait à faire peser sur d'autres structures d'accompagnements ou sur les associations la charge de compenser cette fermeture. Par cette situation, on voit bien les conséquences réelles de restrictions budgétaires qui, une fois rendues concrètes sur le terrain, deviennent des choix de prioriser ou de déprioriser les politiques publiques adressées aux plus précaires.

Une trentaine de personnes ont manifesté vendredi après-midi 1^{er} août au centre-ville de Toulouse pour réclamer assistance aux personnes étrangères malades et à la rue. Le PAIO, qui les aide, doit rouvrir ce lundi 4 août sur décision de justice. Ces travailleurs sociaux demandent à l'État de prendre en charge dignement les étrangers à la rue et malades.

Le PAIO devait rouvrir avant le 30 juillet, mais c'est finalement ce lundi 4 août que cela doit être effectif. Nouveauté, et difficulté pour les bénéficiaires souvent désorientés avec la barrière de la langue, il rouvrira sur deux sites différents : le matin dans les locaux du PAIO, et l'après-midi au centre communal d'action sociale

Selon les manifestants, 17 postes ont récemment disparu du SIAO (structure-mère qui réunit le PAIO, les répondants du 115 et autres). Les contrats de la plupart de ces travailleurs n'ayant pas été renouvelés, ou dans des conditions encore plus précaires.

Toujours selon ces travailleurs sociaux, mille personnes dorment actuellement à la rue à Toulouse. Comme cette mère de famille enceinte qui vit à la rue depuis plus d'un an à Toulouse avec son petit garçon de trois ans et son conjoint : *"J'appelle le 115 tous les jours, je dis que j'ai des problèmes de santé, je suis diabétique, mais on me dit tous les jours qu'il n'y a pas d'hébergement pour les familles"*. La jeune femme dort dans des voitures, dans les salles d'attente des urgences et parfois chez sa maman, qui vit dans le petit appartement de son

fil, lui aussi malade.

Cette décision de justice vient nous rappeler deux choses: que l'accès à l'accompagnement social est un droit dont l'État est garant, et qu'il a le devoir de répondre aux besoins de manière adaptée. Elle nous rappelle également l'importance du travail de milliers de personnes sur le territoire français, éducateurs spécialisés, moniteurs, assistants sociaux des services départementaux ou communaux. Ce maillage de personnes n'est pas accessoire et doit être maintenu à tout prix.

Cette année, l'INSEE relevait qu'en 2023, la pauvreté suivait la courbe ascendante des trente dernières années et atteignait un taux record. Pourtant, dans les dernières annonces du budget du gouvernement, pas un mot sur ce constat. La seule mesure y faisant écho était d'indiquer le gel des prestations sociales en 2026. Pas un mot pour celles et ceux qui sautent des repas pour faire des économies, pour celles et ceux qui risquent de se retrouver dans la rue à cause de la perte d'un emploi, ni pour celles et ceux qui disent à leurs enfants de ne pas répéter à leurs camarades de classe qu'ils vivent dehors. Devant tant d'incohérence entre la réalité et les mesures gouvernementales, nous, citoyens et citoyennes, devons rester mobilisés, en s'engageant dans des collectifs, des syndicats ou des associations, en les soutenant financièrement et en sensibilisant nos proches.

Utopia56 <https://2k2yu.r.ah.d.sendibm5.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiI66L/IdgJcOv-MACI>

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/alors-que-le-paio-rouvre-ce-lundi-une-trentaine-de-personnes-manifestent-a-toulouse-pour-reclamer-un-logement-pour-tous-6447790>

MANCHE

AVEC 25 000 TRAVERSEES DANS LA MANCHE, L'ANNEE 2025 BAT TOUS LES RECORDS

Mercredi 30 juillet, pas moins de 898 migrants répartis dans 13 embarcations ont traversé la Manche jusqu'au Royaume-Uni, selon le ministre de l'intérieur britannique. Ils étaient même 1 772 entre le 24 et le 30 juillet. Certes, l'été est traditionnellement la période la plus chargée pour les traversées en small-boats, mais avec plus de 25 000 traversées enregistrées par le ministère de l'Intérieur britannique depuis janvier, l'année 2025 est bien partie pour battre tous les records. Selon The Guardian, le nombre de passages a augmenté de 51% par rapport à l'année dernière et de 73% par rapport à 2023. Jusqu'à maintenant, l'année 2022 détenait le record avec 45 774 arrivées. Mais cette année-là, le chiffre de 25 000 traversées avait été atteint le 27 août, c'est à dire bien plus tard qu'aujourd'hui.

Paris et Londres cherchent la parade

S'il est difficile de donner une cause unique à cette année record, plusieurs paramètres peuvent l'expliquer. D'une part, il y a l'annonce il y a quelques semaines d'un accord pilote de retour entre le Royaume-Uni et la France. La France s'engage à reprendre une partie des migrants arrivés illégalement par bateau, en retour le Royaume-Uni permettra à un migrant dont la demande d'asile est quasi sûre d'être acceptée (Afghans, Syriens...) de formuler une demande en ligne pour arriver légalement. Avec cet accord, qui doit encore être validé par la Commission européenne, un migrant renvoyé en France revient à un migrant accepté au

Royaume-Uni. Le Home Office table sur l'accueil de 50 personnes par semaine minimum. Bien peu en comparaison des dizaines de milliers de migrants qui traversent la Manche chaque année depuis le début du phénomène des small-boat, en 2020.

En parallèle, la France s'est engagée à modifier sa doctrine d'interception des migrants en mer. Jusqu'à maintenant, les policiers français n'avaient plus le droit d'intervenir une fois l'embarcation à l'eau, afin de limiter le risque d'incidents. Parmi les 78 migrants décédés dans la traversée de la Manche en 2024, beaucoup ont perdu la vie à proximité des plages, écrasés dans des embarcations surchargées par les passeurs. Mais face à la pression des autorités britanniques, qui ont fait de la lutte contre l'immigration clandestine l'une de leur priorité et qui versent plusieurs centaines de millions à la France pour surveiller sa frontière, le ministère de l'Intérieur a décidé de faire évoluer sa doctrine.

Conditions de vie déplorables sur le littoral

Après plusieurs mois avec des conditions météo défavorables, les milliers de migrants présents sur le littoral nord sont bien décidés à traverser ce qui constitue l'ultime étape de leur voyage. D'autant que les conditions de vie sur les 200 kilomètres entre Boulogne-sur-Mer et Dunkerque se sont dégradées ces dernières années. Les forces de l'ordre démantèlent les campements dès qu'ils deviennent trop grands. À Calais, dans la zone industrielle, plusieurs centaines de Soudanais survivent par exemple dans un entrepôt insalubre, qui doit d'ailleurs être évacué à la fin de l'été. Les passeurs de migrants, qui se disputent un trafic à plusieurs dizaines de millions d'euros, sont aussi devenus plus violents.

De son côté, le Royaume-Uni a annoncé la semaine dernière des sanctions (gel d'avoirs, interdiction de séjour...) à l'encontre de 25 individus et organisations soupçonnés d'être impliqués dans le trafic de migrants. Malgré ces annonces, des émeutes xénophobes ont éclatées autour d'hôtels accueillant des demandeurs d'asile à Londres. Le gouvernement craint que la situation ne dégénère comme l'été dernier.

Traversée de la Manche : la navigation est interdite sur l'Authie

Les préfets de la Somme et du Pas-de-Calais prolongent le 31 juillet 2025 un arrêté en date d 10 janvier 2024, afin d'interdire la navigation et les activités nautiques sur l'Authie, dans une zone de 200 mètres en aval du barrage installé au sud du port de la Madelon, à cheval sur les communes de Quend (Somme) et Waben (Pas-de-Calais). Cette interdiction ne s'applique pas aux services de secours.

Les deux préfetures rappellent que le secteur de Quend et Waben constitue une zone possible de départ pour les tentatives de traversées de la Manche : la gendarmerie a empêché le départ de 12 taxis-boats depuis mai 2023 sur l'Authie entre la Somme et le Pas-de-Calais.

Depuis le début de l'année, selon les autorités françaises, 383 traversées maritimes par des embarcations de fortune ont réussi, avec à leur bord plus de 24 000 candidats à l'exil.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/traversee-de-la-manche-la-navigation-interdite-sur-l-authie-entre-quend-dans-la-somme-et-waben-dans-le-pas-de-calais-4374742>

15 et 39 Personnes secourues

Le jeudi 7 août 2025, à 06h00 du matin, une embarcation de migrants est en difficulté dans le détroit du pas de Calais. L'embarcation a un de ses boudins dégonflé. Certaines personnes à bord sollicitent une assistance. 15 personnes sont secourues par le

CROSS et sont déposées saines et sauvées à quai à Calais (62) et prises en charges par les autorités terrestres. Deux personnes sont également prises en charge par un véhicule de secours et d'assistance aux victimes. Le reste des occupants de l'embarcation poursuivent leur navigation vers la Grande-Bretagne, où ils seront récupérés, dans leurs eaux, par les moyens de secours britanniques.

Dans la nuit du vendredi 08 au samedi 09 août 2025, une embarcation est signalée au départ de Gravelines (59). Mais un des boudins de l'embarcation est dégonflé et plusieurs personnes à bord de l'embarcation demandent une assistance. De la même façon, 30 personnes sont secourues et déposées au port de Boulogne-sur-Mer (62). Dans une embarcation, dans le secteur de Sainte Cécile (62), 9 personnes sont secourues.

<https://www.premar-manche.gouv.fr/communiqués-presse/bilan-des-operations-d-assistance-et-de-sauvetage-de-migrants-dans-la-manche-du-09-aout-2025-39-personnes-secourues-en-mer>

<https://www.premar-manche.gouv.fr/communiqués-presse/operation-de-sauvetage-de-15-personnes-au-large-de-wimereux-62>

Dans la nuit du vendredi 08 au samedi 09 août 2025, une embarcation est signalée au départ de Gravelines (59). Mais un des boudins de l'embarcation est dégonflé et plusieurs personnes à bord de l'embarcation demandent une assistance. De la même façon, 30 personnes sont secourues et déposées au port de Boulogne-sur-Mer (62). Dans une embarcation, dans le secteur de Sainte Cécile (62), 9 personnes sont secourues.

MEDITERRANEE

Deux enfants meurent lors du sauvetage d'une embarcation de migrants en difficulté

Deux enfants sont morts et une troisième personne a disparu, mardi 29 juillet 2025, au large de la Tunisie, après le sauvetage laborieux d'une embarcation en difficulté transportant une centaine de migrants dans la Méditerranée centrale. Dès lundi 30 juillet, l'avion Seabird de l'ONG Sea-Watch, avait identifié l'embarcation métallique à l'arrêt au milieu de la mer Méditerranée : *"Lundi, notre avion Seabird a repéré un navire en détresse avec plus de 90 personnes à bord, en mer depuis trois jours. Deux personnes étaient à l'eau. Nous avons immédiatement appelé les secours"*, raconte l'ONG.

Selon elle, un navire de Frontex s'est rendu sur place six heures après, mais n'est pas intervenu. Plusieurs navires marchands auraient également pu intervenir, mais ne l'ont pas fait, assure l'ONG. *"Lorsque le navire marchand Port Fukuoka, qui se trouvait à proximité, a tenté de les secourir, l'embarcation a chaviré. Tous les passagers sont tombés à la mer. Lors du sauvetage, deux enfants sont morts et une personne était portée disparue"*, poursuit Sea-Watch.

Mercredi, le cargo semblait encore effectuer des ronds dans l'eau au large de la Tunisie. *"Aujourd'hui, les personnes sont toujours à bord du navire marchand, et les autorités italiennes font tout leur possible pour empêcher leur transfert en Italie"*, estime l'ONG.

Sea-Watch ajoute que son navire humanitaire Aurora n'a pas pu intervenir, car il est bloqué au port de Lampedusa par les autorités italiennes depuis le 22 juillet. *"Notre navire de sauvetage rapide Aurora aurait pu intervenir pour secourir ces personnes. Il n'est qu'à quatre heures et demie de là, mais il est bloqué par les autorités italiennes dans le port de*

Lampedusa pour des raisons infondées".

Une semaine plus tôt, le navire Aurora, qui venait de secourir 70 migrants dans les eaux internationales, s'était vu attribuer comme port sûr Pozzallo, en Sicile. Face aux mauvaises conditions météorologiques, le navire humanitaire s'était dérouter vers Lampedusa, plus proche. Une semaine plus tard, la préfecture d'Agrigente a ordonné l'immobilisation du navire pour ne pas avoir respecté le port attribué. *"Cette décision est motivée par des considérations politiques ; ceux qui portent secours sont punis – telle est la réalité en 2025"*, a déclaré l'ONG.

Les navires qui ne respectent pas les règles sont bloqués à quai pendant 20 jours, à l'image de l'Aurora. *"Au total, les autorités italiennes ont immobilisé cinq navires de sauvetage civil au cours des six dernières semaines"*, assure Sea-Watch.

Sea-Watch 5

L'ONG de secours aux migrants accuse les autorités italiennes d'avoir immobilisé leur avion

Les autorités italiennes ont immobilisé un avion d'une ONG qui repère les bateaux de migrants en détresse en Méditerranée, a indiqué vendredi 8 août 2025 Sea-Watch, qui exploite l'appareil. Le *Seabird 1*, l'un des trois avions de surveillance, s'est vu refuser jeudi 7 août 2025 l'autorisation de voler pendant vingt jours par l'autorité aéronautique ENAC. Les navires utilisés par les ONG de secours aux migrants sont régulièrement immobilisés par les autorités italiennes sous divers prétextes, mais selon Sea-Watch c'est la première fois qu'un avion est concerné. L'ENAC a indiqué que le *Seabird 1* a été immobilisé à la suite de nombreux signalements de la part des garde-côtes italiens. L'ONG a indiqué qu'elle poursuivrait ses missions de repérage avec un autre avion, le *Seabird 3*.

Le pilote n'a pas averti les autorités italiennes en priorité d'une situation d'urgence en mer, selon l'ENAC qui a insisté sur le fait que cette décision était un « acte nécessaire et non un choix discrétionnaire ». « Il est évident qu'il s'agit d'un prétexte pour se débarrasser de nous en tant que témoins de la situation en Méditerranée », a déclaré la porte-parole de Sea-Watch. Le gouvernement italien a pris pour cible les ONG de secours aux migrants en Méditerranée, dans le cadre de ses efforts pour lutter contre les arrivées illégales.

Sea-Watch affirme que ses avions jouent un rôle essentiel dans la détection des bateaux en danger de naufrage, mais aussi dans la documentation du comportement des garde-côtes libyens, souvent accusés de violence envers les migrants. L'ONG a indiqué vendredi 8 août 2025 avoir également été témoin de l'incapacité des autorités italiennes à répondre aux appels de détresse, avec des conséquences dramatiques.

Depuis de nombreuses années, l'Italie est une destination des migrants qui tentent d'entrer en Europe à bord de petites embarcations en provenance d'Afrique du Nord. La route de la Méditerranée centrale a enregistré près de 36 700 traversées irrégulières entre janvier et juillet 2025, a indiqué vendredi l'agence européenne des frontières Frontex, soit une augmentation de 9 % par rapport à la même période en 2024. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) de l'Onu indique que 666 migrants ont été portés disparus, présumés morts, en Méditerranée centrale depuis le début de l'année. Ce chiffre était de 1 810 pour l'ensemble de l'année 2024 et de 2 526 pour 2023.

Ocean Viking

37 personnes secourues après une intervention auprès d'un navire marchand

Le 31 juillet 2025

L'*Ocean Viking* est entré en contact avec un navire marchand qui a secouru 97 personnes d'une embarcation initialement repérée par l'avion Seabird 2 de Sea-Watch lundi 28 juillet 2025. Sans intervention des autorités maritimes ou de Frontex, qui ont pourtant été alertées, c'est le navire marchand *Port Fukuoka* qui a tenté de mener le sauvetage. Malheureusement, l'embarcation surchargée a chaviré durant l'opération : deux enfants sont décédés et au moins une personne est toujours portée disparue.

Les 97 personnes secourues toujours à bord du navire marchand étaient encore en attente d'un port sûr de débarquement. [Depuis aucune information n'est parvenue à nos équipes quant à un port de débarquement.] Parmi elles, trois femmes enceintes – dont une à terme – et plusieurs enfants et bébés. Le capitaine et le propriétaire du navire ont appelé l'*Ocean Viking* à l'aide pour fournir une assistance médicale à distance.

Ainsi nos équipes sont une nouvelle fois témoins directs de l'inaction tragiques des autorités maritimes compétentes.

Le 1er août 2025

L'ITMRCC (centre de coordination des secours maritimes italien) a autorisé l'évacuation médicale de deux femmes enceintes du navire marchand PORT FUKUOKA vers Lampedusa. L'*Ocean Viking* a ensuite reçu une alerte d'Alarm Phone concernant une situation de détresse à 80 milles nautiques au sud de sa position. Ce matin à l'aube, l'*Ocean Viking* a repéré un canot pneumatique vide près des coordonnées de l'alerte Alarm Phone. Aucune personne à bord, mais des flotteurs dégonflés et des objets non identifiés aux alentours. Nous ne pouvons que supposer que les personnes en détresse ont été refoulées illégalement vers la Libye ou ont péri en mer.

Le 2 août 2025

L'avion Seabird a informé l'*Ocean Viking* qu'une embarcation pneumatique avec 37 personnes à son bord était en détresse dans les eaux internationales dans la région de recherche et de sauvetage libyenne. Après avoir reçu le feu vert des autorités compétentes, nous avons procédé au sauvetage. Peu après, un bateau des garde-côtes libyens nous a ordonné de partir. Les personnes rescapées sont désormais en sécurité à bord de notre navire et sont prises en charge par notre équipe. La plupart d'entre elles sont originaires du Soudan, un pays déchiré par la guerre civile et la famine. Plus de 25 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire urgente dans leur pays d'origine.

Le 3 août 2025

A plus de 1600 km de navigation, sur la côte adriatique : c'est le port de débarquement de Ravenne qui a été attribué à l'*Ocean Viking* par le Centre de coordination

des secours maritimes italien (ITMRCC). Après tout ce qu'elles ont enduré, les personnes rescapées ont encore dû passer cinq jours en mer. Les équipes à bord se sont occupées des personnes secourues, essentiellement originaires du Soudan, mais aussi du Nigéria et du Burkina Faso. Parmi eux, une dizaine de mineurs à bord.

Le 6 août 2025

Les 37 personnes rescapées ont débarqué à Ravenne. Sur le quai, elles ont été chaleureusement accueillies par un groupe de personnes avec des messages bienveillants.

83 jours ont été perdus en transit rien qu'en 2025. 83 jours que nous aurions pu passer en Méditerranée centrale à remplir notre mission de sauvetage en mer. Les jours de transit en mer pour les personnes rescapées retardent l'accès aux soins dont elles ont besoin à terre.

<https://sosmediterranee.fr/sauvetages/recap-37-personnes-secourues-apres-une-intervention-aupres-dun-navire-marchand/>

UNION EUROPÉENNE

L'UNION EUROPEENNE VEUT DURCIR SA POLITIQUE MIGRATOIRE

Sous l'impulsion de la nouvelle présidence danoise, l'Union européenne veut muscler sa politique migratoire en ouvrant un cadre légal aux "hubs de retour" dans des pays tiers, et en facilitant les expulsions de déboutés du droit d'asile, y compris en Afghanistan et en Syrie. Une politique qui s'inscrit dans la lignée du nouveau pacte asile et immigration.

"Le système d'asile européen doit être réformé", a déclaré le commissaire européen aux Affaires intérieures et aux migrations, le 22 juillet 2025, lors conseil informel de l'UE dédié aux affaires intérieures, à Copenhague. Lors de ce sommet, qui réunissait les ministres de l'Intérieur européens, la présidence danoise du Conseil a mis l'accent sur la volonté de durcir la politique migratoire européenne, notamment en améliorant la directive "retour" de 2008, puisque seuls 20 % des étrangers sommés de quitter le territoire quittent effectivement l'UE. L'UE veut aussi réviser "le concept de pays tiers sûr et la liste des pays d'origine sûrs".

En avril, la commission européenne a proposé de classer 7 pays - le Bangladesh, la Colombie, l'Égypte, l'Inde, le Kosovo, le Maroc et la Tunisie - comme **"pays d'origine sûrs"**, facilitant le rejet accéléré des demandes d'asile jugées infondées.

Le ministre de l'Intérieur italien fait la promotion des **centres de retours** pour migrants en Albanie. Ces derniers *"sont un modèle pour l'UE, nous sommes convaincus que nous allons dans la bonne direction"*. Sous la pression de plusieurs pays membres, en mars 2025, la commission était favorable à la création d'un cadre légal pour les **"hubs de retour"** en dehors de ses frontières. *"Nous voulons créer la possibilité de renvoyer les migrants dans des pays voisins proches de leur pays d'origine" lorsque ce dernier refuse de reprendre ses*

ressortissants", a appuyé le chancelier allemand, lors d'une conférence de presse le 18 juillet. Seul le ministre espagnol de l'Intérieur, a exprimé de "*sérieuses réserves politiques, juridiques et économiques*" sur ce projet.

L'ONG Action Aid et l'Université de Bari ont calculé que le centre de retour italien à Gädjer, en Albanie, a déjà coûté 114 000 € par jour pour la détention de 20 personnes entre mi-octobre et fin décembre 2024. C'est "*l'instrument le plus coûteux, le plus inhumain et le plus inefficace de l'histoire des politiques migratoires italiennes*", estiment les deux organisations, ajoutant que les centres de rétention pour demandeurs d'asile sur le territoire italien sont loin d'être remplis.

Début juillet, la Première ministre danoise et issue de la gauche, a plaidé pour le renforcement des frontières extérieures de l'Europe et pour l'externalisation des demandes d'asile.

Sous l'impulsion de l'Italie, de l'Allemagne ou encore de l'Autriche, plusieurs États européens veulent aussi permettre le renvoi de déboutés du droit d'asile afghans et syriens dans leur pays d'origine, malgré le retour des talibans dans le premier et la fragilité de la situation politique dans le second. L'ONU a demandé "*l'arrêt immédiat du renvoi forcé de tous les réfugiés et demandeurs d'asile afghans*".

Réunis le 18 juillet à Zugspitze, dans les Alpes bavaroises, plusieurs ministres de l'Intérieur européens conservateurs, dont le » français, ont signé une déclaration appelant à généraliser ces expulsions : "*Il s'agit là d'étapes extrêmement importantes vers une politique d'asile crédible en Europe, si nous pouvons également renvoyer les criminels dans leur pays d'origine*", a notamment déclaré le ministre autrichien de l'Intérieur. Une position qui va pourtant à l'encontre de la politique de la Commission européenne qui considérerait encore cet hiver, au même titre que l'ONU, que les conditions nécessaires à des retours sûrs en Syrie n'étaient pas réunies.

En face de ces propositions l'ONG « la Cimade » réagit. Le règlement « retour » permettrait une durée d'enfermement de 24 mois au lieu de 16 actuellement. Les personnes expulsées pourrait être expulsées avant qu'un juge n'aie le temps de statuer sur leurs cas. La création de « plateformes de retour » hors UE permettrait de renvoyer des personnes étrangères vers des pays situés hors de l'UE (y compris des pays dont le bilan en matière de droits humains est controversé) dans l'attente de leur expulsion définitive sur la base d'« *arrangements* » non-officiels entre gouvernements - c'est à dire sans aucun contrôle démocratique.

CONTROLE AUTOMATISE DES PASSEPORTS AUX FRONTIERES

Dans un communiqué publié mercredi 30 juillet 2025, l'Union européenne a fixé au 12 octobre le début du contrôle automatisé des passeports à ses frontières.

Ce dispositif, baptisé « Système d'entrée et de sortie », recensera dans un fichier commun les noms, numéros de passeport, empreintes digitales et photos de tous les ressortissants de pays tiers se rendant en Europe pour un court séjour. Il pourra refuser le passage d'un ressortissant d'un pays tiers, si celui-ci n'a pas de visa ou qu'il est resté plus longtemps qu'autorisé sur le sol européen. À chaque fois, ces informations seront sauvegardées et mise en commun avec toutes les machines de l'UE. La mise en place de ce système, en débat depuis près de dix ans, sera toutefois échelonnée dans le temps. « *Les États*

membres, les voyageurs et les entreprises auront le temps de s'adapter au nouveau système », a affirmé la Commission européenne.

Mais ce système suscite la réticence de certaines compagnies de transport qui craignent qu'il n'allonge les files d'attente dans les aéroports ou les gares. L'exécutif européen assure que des campagnes d'information permettront de fluidifier le lancement de ce système. Et il insiste sur le fait qu'il permettra de « *prévenir la migration irrégulière et à protéger la sécurité des citoyens européens* ».

Vingt-neuf pays participeront à ce contrôle automatisé : tous les pays de l'UE – mis à part Chypre et l'Irlande –, mais aussi l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Le déploiement de ce nouveau système doit durer six mois.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20250730-l-ue-va-lancer-un-nouveau-syst%C3%A8me-de-contr%C3%B4le-automatis%C3%A9-aux-fronti%C3%A8res-en-octobre>

La justice européenne donne raison aux magistrats italiens en conflit face au gouvernement

Dans son arrêté du 1er août 2025, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) soutient les juges italiens opposés au rapatriement de migrants, à partir des centres de rétention de Shëngjin et de Gjadër, en Albanie, dans des pays d'origine, considérés comme sûrs par le gouvernement. Cette décision, qui suscite une forte controverse, rend pratiquement inutilisables ces centres. En tout cas jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure européenne d'asile prévue en juin 2026.

Elle souligne que le renvoi de migrants transférés en Albanie, dans leur pays d'origine, « *doit pouvoir faire l'objet d'un contrôle juridictionnel* ». Autrement dit, le dernier mot revient aux magistrats italiens. Et elle précise que « *sur la dernière liste des pays d'origine sûrs* », établie par Rome, « *figurent toujours des États qui ne remplissent pas tous les critères de protection de la population* ». Le gouvernement italien a réagi via un communiqué dans lequel il exprime sa « *surprise* » et reproche à la justice européenne de « *revendiquer des compétences politiques qui ne lui appartiennent pas* ».

Le vice-Premier ministre et chef de la Ligue anti-migrants, n'a pas résisté à en remettre une couche. « *La décision de la Cour européenne est scandaleuse. C'est la énième démonstration d'une Europe qui ne fonctionne pas* ». En revanche, le leader de la principale force d'opposition, le Parti démocrate, s'est félicité de cette décision importante : « *Ce gouvernement a fait des choix illégaux. Les centres en Albanie qui violaient les droits des demandeurs d'asile ne fonctionneront pas !* » Rappelons que le coût total pour ces centres de rétention atteint près d'un milliard d'euros.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20250801-immigration-la-justice-europ%C3%A9enne-donne-raison-aux-magistrats-italiens-en-conflit-avec-le-gouvernement>

ALLEMAGNE

L'aide sociale aux réfugiés dans le viseur de la CSU en prévision d'importantes réformes

Afin de faire des économies, le ministre-président de la Bavière propose que les réfugiés ukrainiens qui touchent l'aide sociale - aujourd'hui 700 000 personnes sur 1,2 million - perçoivent à l'avenir la prestation dévolue aux demandeurs d'asile. Un adulte recevrait ainsi 441 euros par mois au lieu de 553 euros. La proposition a provoqué de nombreuses réactions négatives. D'abord, elle contredit le contrat de coalition conclut entre chrétiens et sociaux-

démocrates qui prévoit que seuls les Ukrainiens arrivés après le 1^{er} avril 2025 doivent toucher à l'avenir l'aide pour les demandeurs d'asile.

Cette proposition sous-entend entre les lignes que les Ukrainiens préféreraient le confort de l'aide sociale à un travail en bonne et due forme. Mais cette thèse est démentie par des enquêtes sur ces réfugiés qui montrent leur volonté de travailler. Mais les règles du marché du travail allemand, la nécessité d'apprendre la langue et la difficile prise en charge des enfants expliquent un taux encore bas.

Ce débat lancé il y a quelques jours intervient alors qu'une réforme de cette aide sociale est prévue pour l'automne 2025. Les dépenses sont de plus en plus importantes : 47 milliards d'euros cette année pour le budget de l'État. Durant la campagne électorale, les chrétiens-démocrates ont dénoncé une prestation trop généreuse qui dissuaderait leurs bénéficiaires de travailler. La pression pourrait donc augmenter pour contraindre les 5,5 millions de personnes concernées d'accepter un emploi, faute de quoi le montant de leur aide sociale pourrait être amputée. Une autre piste pour faire des économies concerne la prise en charge du loyer et des charges des bénéficiaires qui pourrait baisser.

Une bonne partie de l'État providence allemand est sur la sellette et d'autres chantiers sont à venir. Le premier, c'est celui des retraites dans un pays vieillissant. La ministre chrétienne-démocrate de l'Économie a récemment agité un chiffon rouge sous le nez de ses partenaires de coalition sociaux-démocrates en estimant que les Allemands devaient travailler plus longtemps. Mercredi 6 août, les sociaux-démocrates ont marqué un point avec un projet de loi qui prévoit une stabilité des retraites à 48 % du salaire moyen jusqu'en 2031. Mais une commission pour une réforme en profondeur va être mise en place à l'automne. Déjà, un quart du budget de l'État sert à financer les retraites. Les cotisations pourraient donc augmenter. Les Allemands devront-ils travailler plus longtemps ? À l'automne, une loi doit permettre aux retraités de travailler sans payer d'impôts jusqu'à 2 000 euros de revenus mensuels. Les enfants de six à 18 ans doivent toucher à l'avenir dix euros par mois de l'État pour se constituer une épargne pour l'avenir.

Les contrôles aux frontières perturbent la dynamique transfrontalière

La réintroduction des contrôles frontaliers entre l'Allemagne et la Pologne a changé le quotidien de milliers de personnes vivant dans cet espace transfrontalier. Le pont qui relie la ville allemande de Francfort-sur-l'Oder à la ville polonaise de Slubice offre depuis peu un spectacle assez étrange. Des drapeaux de l'Union européenne ont certes été hissés sur le pont et de part et d'autre de celui-ci. Sur un panneau est écrit "*Ohne Grenzen. Bez Granic*" - "*sans frontières*" en allemand et en polonais. Mais ce slogan qu'utilisent depuis des années les deux villes dans leur campagnes de communication ne résonne plus de la même manière. L'Allemagne a commencé à effectuer des contrôles aléatoires à la frontière en octobre 2023. La Pologne lui a emboité le pas le lundi 7 juillet 2025 pour les personnes qui circulent dans l'autre sens. Ainsi, les gardes-frontières polonais contrôlaient le bus faisant la navette entre les deux villes et arrêtaient certaines camionnettes et voitures aux vitres teintées.

La Pologne a rétabli les contrôles à 52 postes-frontières avec l'Allemagne et 13 avec la Lituanie. Cette mesure mise en place par le Premier ministre polonais, est une réponse au durcissement de la politique migratoire de l'Allemagne, mais aussi de la pression migratoire orchestrée par la Biélorussie et la Russie. En effet, sur instruction du ministre allemand de l'Intérieur, la police fédérale allemande est autorisée depuis le mois de mai 2025 à refuser l'entrée aux demandeurs d'asile qui tentent de franchir la frontière allemande - une approche légalement controversée et qui suscite un vif débat en Pologne.

"Ce n'est qu'un spectacle politique, de la manipulation", estime un Polonais en vacances dans la région avec sa femme. Les deux se sont rendus à la frontière pour constater d'eux-mêmes le retour des contrôles. "Nous ne nous sentons pas menacés par les migrants qui sont prétendument renvoyés d'Allemagne". "Mais la situation va devenir de plus en plus difficile pour les personnes vivant dans la région frontalière".

Une étudiante de 17 ans vivant à Francfort-sur-l'Oder, partage cette inquiétude. Elle vient de rendre visite à un ami du côté polonais. Elle n'a pas été arrêtée très souvent depuis que l'Allemagne a réintroduit les contrôles. En revanche, ses amis vivant en Pologne rencontrent davantage de difficultés. *"Comme les contrôles frontaliers augmentent les files d'attente, ils arrivent souvent avec beaucoup de retard à l'école".* Elle craint que la mesure de rétorsion de la Pologne va également restreindre sa liberté de mouvement.

La frontière germano-polonaise n'est pas seulement surveillée par des gardes-frontières. À Slubice et ailleurs le long de la frontière, des *"patrouilles citoyennes"* autoproclamées ont fait leur apparition depuis fin juin en Pologne. Ses membres portent des gilets jaunes et déploient des banderoles hostiles à l'immigration. Ils affirment *"garder"* la frontière. Ces groupes proches de la mouvance d'extrême droite sont rassemblés au sein du Mouvement de défense des frontières (RMO). Ils entendent empêcher les migrants refoulés par les autorités allemandes de revenir sur le sol polonais.

Ainsi, il est près de midi lorsque l'un de ces groupes arrive au poste-frontière de Slubice. Avec leurs smartphones, cinq personnes filment les agents officiels pendant leur travail. L'un, originaire de Slubice, porte une casquette *"Trump 2024. Reprenez l'Amérique"*. Il ne participe pas aux patrouilles mais les soutient. *"La seule raison pour laquelle ces contrôles sont effectués est que le Mouvement de défense des frontières a forcé le gouvernement polonais à les effectuer"*. Selon lui, il serait toutefois plus efficace de patrouiller dans les forêts de la région. Même s'il n'en existe aucune preuve, il est convaincu que la police allemande renvoie secrètement des migrants dans les forêts en Pologne.

Au cours de la journée, des personnes se présentent également pour dénoncer le retour des contrôles. Trois hommes du réseau Frankfurt Remains Colorful (Francfort reste multicolore) brandissent des pancartes. L'une d'entre elles comporte une traduction en allemand d'une déclaration du défunt pape François : *"L'avenir ne se construit pas dans l'isolement"*. L'un des membres du groupe, Jan Augustyniak, craint que la liberté de circuler entre la Pologne et l'Allemagne, qui prévaut depuis que la Pologne a rejoint l'espace Schengen en décembre 2007, ne soit de plus en plus limitée. *"Lorsque l'Allemagne a introduit des contrôles en octobre 2023, ils n'étaient censés durer que trois mois",* rappelle-t-il. *"Aujourd'hui, nous sommes en juillet 2025 et nous avons des contrôles des deux côtés"*. Originaire de Francfort-sur-l'Oder, il voit d'un mauvais œil la multiplication des démarches unilatérales de pays qui veulent s'exempter des règles de Schengen, au risque de rendre l'accord de libre circulation caduc.

Francfort-sur-l'Oder et Slubice sont depuis longtemps considérés comme un modèle d'intégration européenne. Les deux villes sont devenues interdépendantes et d'innombrables projets communs ont rythmé ces 30 dernières années. Il existe un réseau de chauffage urbain partagé par les deux villes, les enfants et les jeunes apprennent le polonais et l'allemand à l'école, des milliers de Polonais se rendent en Allemagne pour travailler et les Allemands font leurs courses ou vont chez le dentiste du côté polonais. Et puis, il y a tous ces petits aspects de la vie quotidienne dans une région frontalière : faire un saut de l'autre côté de la frontière pour acheter des cigarettes ou de l'essence, aller au restaurant ou rendre visite à des amis. Tout cela fait depuis des années partie du quotidien. *"Les contrôles mis en place du côté allemand ont des conséquences négatives pour nous. Ils nous rendent la vie difficile,*

que ce soit pour les relations personnelles, l'économie ou la circulation", explique la maire de Slubice. Elle estime que la classe politique à Berlin et à Varsovie ignore les implications sur la dynamique des régions transfrontalières. "Les dispositions imposées d'en haut ont une influence énorme sur nos vies. Cela aura inévitablement un impact sur nos relations mutuelles". Elle appelle à intégrer ces réalités transfrontalières et européennes à la réflexion sur la politique migratoire.

Les contrôles à la frontière polonaise se sont déroulés sans incident lundi 28 juillet 2025, même s'il y a parfois des embouteillages. Certains piétons doivent également présenter leurs papiers. Il semble que l'apparence détermine qui est autorisé à passer et qui fait l'objet d'un contrôle plus approfondi. Ce jour-là, les personnes identifiées comme des migrants semblent être celles qui se font le plus souvent arrêter. Au bout de plusieurs heures sans interdiction de passage, deux femmes tchéchènes se voient refoulées par les agents polonais. Elles expliquent avoir voulu faire, comme souvent, des courses à Slubice. Pour franchir la frontière polonaise, elles doivent présenter leurs passeports, qu'elles ont laissés à la maison. "Je voulais juste acheter des tomates", dit l'une d'elles en haussant les épaules avant de rebrousser chemin sur le pont vers Francfort.

ESPAGNE

Baisse des arrivées en Espagne

Pour l'ensemble de l'année 2024, 10 457 personnes mortes ou disparues en mer en tentant de rejoindre l'Espagne. En comparaison, plus de 6 800 décès avaient eu lieu durant l'année 2023. Selon un rapport daté de juin 2025, 1 865 personnes ont péri en mer pour rejoindre l'Espagne entre janvier et fin mai 2025. La majorité de décès -1 482 - a été enregistrés dans l'Atlantique. Le nombre de morts en 2025 est donc en forte diminution par rapport à 2024. Une chute qui s'explique par une autre baisse : celle des arrivées de migrants sur les côtes espagnoles.

Après une année record en 2024, avec un total de 46 843 migrants arrivés aux Canaries, le rythme des arrivées dans l'archipel a fortement diminué ces derniers mois. Entre le 1er janvier et le 31 mai, 15 000 personnes ont débarqué en Espagne, contre 20 715 à la même période de 2024, soit une baisse de 27%, d'après les chiffres du ministère de l'Intérieur espagnol. La chute des arrivées est encore plus importante aux Canaries cette année, avec près de 11 000 débarquements en 2025, contre 17 000 durant les cinq premiers mois de 2024 (-35%).

La route des Canaries est active depuis 2005. Un an plus tard est survenue la "crise des cayucos" : près de 32 000 personnes avaient débarqué dans l'archipel, du jamais vu. Mais le déploiement sécuritaire qui s'opère dans l'océan Atlantique depuis 2007 avait tari petit à petit cette route, au profit de celle de la Méditerranée centrale.

Puis, à partir de 2018, les conditions de vie des Subsahariens en Libye, la militarisation des routes qui mènent au nord de l'Afrique, ou encore la surveillance accrue des garde-côtes marocains en Méditerranée ont poussé de nouveau les migrants sur la route des Canaries. Et depuis la fin de la pandémie de Covid-19, les arrivées sur les îles sont quasi quotidiennes.

Baléares

35 migrants secourus dans l'archipel des Baléares

35 personnes ont été secourues au large des îles de Cabrera et Formentera dans l'archipel espagnol des Baléares, mercredi 6 août 2025, alors qu'elles se trouvaient à bord de deux embarcations. Vers 10h, un bateau a été repéré au sud de Formentera, la plus petite des quatre îles de l'archipel. À son bord : 21 exilés subsahariens. Bien en amont dans la nuit, juste après minuit, une première opération de secours avait déjà eu lieu au sud de la petite île de Cabrera. Cette fois, les 14 exilés à bord étaient nord-africains. En plus des bateaux des garde-côtes espagnols, un avion de la Garde civile est également intervenu dans la supervision de ces deux opérations.

Depuis 2022, la route migratoire algérienne qui relie l'Algérie à l'Espagne se déplace de plus en plus à l'est, en direction de l'archipel des Baléares, qui représente une zone moins surveillée. Depuis le début de l'année 2025, au moins 3 517 personnes sont ainsi arrivées à bord de 184 embarcations.

Déjà en 2024, près de 6 000 personnes ont atteint l'archipel, un record. Au moins 5 924 exilés ont débarqué contre 2 278 l'an passé. Soit presque trois fois plus. L'Intérieur espagnol, lui, enregistrait 5 882 arrivées. D'après l'ONG espagnole Caminando Fronteras, *"près de 40 % des personnes qui s'engagent sur cette route maritime des Baléares proviennent désormais de pays autres que l'Algérie"*. Au moins 517 personnes sont décédées en 2024 sur cette route des Baléares. Elles étaient 464 en 2022, et 191 en 2021. Cette année aussi, 26 embarcations ont "totalement disparu" en mer, avec tous leurs passagers, estime l'ONG, en contact étroit avec des familles et des candidats au départ. Ces chiffres font de ce passage en Méditerranée la deuxième route la plus meurtrière pour l'Espagne, derrière celle des Canaries.

Canaries

Route des Canaries : un corps découvert et 176 migrants secourus après un sauvetage

Au moins un corps a été découvert dans une embarcation de migrants lors du sauvetage de 176 migrants, dont 5 mineurs et 6 femmes, menée lundi 4 août 2025 au large du Maroc par les sauveteurs espagnols. Un homme, dans un état grave présentant des symptômes d'hypothermie, a été évacué par hélicoptère vers l'hôpital de Las Palmas de Gran Canaria.

L'opération de secours a été menée par le navire espagnol Polimnia alors que la pirogue se trouvait à environ 476 km au sud-ouest des îles Canaries. Il aura fallu plus de 11 heures aux sauveteurs espagnols pour atteindre l'embarcation, vers 6 heures du matin lundi. Ensuite, plusieurs heures ont été nécessaires pour venir en aide aux migrants, puis à nouveau une dizaine d'heures pour atteindre le port d'Arguineguin, où les migrants ont été débarqués lundi soir. Les migrants ont ensuite été pris en charge par l'équipe médicale du secours d'urgence des Canaries ainsi que par la Croix-Rouge. Cinq personnes, dont une femme enceinte, ont été hospitalisées.

L'alerte concernant cette embarcation a été donnée dimanche soir 4 août 2025 par le navire militaire français Beautemps - Beaupré. Il a signalé aux autorités une embarcation de migrants avec une *"bonne flottabilité"* dans un secteur à environ 200 km des côtes marocaines, mais dans la zone de recherche et sauvetage (SAR) espagnole. Selon les secours espagnols, les migrants étaient partis des côtes sénégalaises six jours plus tôt.

Plus de 70 migrants secourus au large des Canaries en une soirée

Deux embarcations ont été interceptées et secourues au large des Canaries dans la nuit de mardi à mercredi 30 juillet 2025 au cours de deux opérations distinctes. Au total, 72 personnes tentant de rejoindre l'archipel espagnol ont pu être secourues avant d'être débarquées et prises en charge aux ports d'El Hierro et de Lanzarote.

Un canot pneumatique avec à son bord 38 personnes a été secouru à 40 km de l'île de Lanzarote (nord de l'archipel) dans la soirée de mardi 29 juillet 2025. La localisation de l'embarcation de fortune a été faite par "l'avion Sasemar 103" et s'est faite en coordination avec le centre de secours de Las Palmas, renseigne Salvamento Maritimo dans un tweet. Une forte houle a rendu la traversée particulièrement dangereuse. A bord du canot se trouvaient sept femmes, majoritairement nord-africaines - une seule subsaharienne- dont l'une est lourdement handicapée. Lors du débarquement au port d'Arrecife, sur l'île de Lanzarote, la femme, sans jambes, est apparue en fauteuil roulant. C'est la première fois qu'un tel degré d'handicap est constaté parmi les migrants risquant leur vie pour rejoindre les Canaries. Un vétéran de l'assistance aux migrants dans les Canaries depuis une vingtaine d'années a confié à l'agence espagnole EFE n'avoir jamais été confronté auparavant à une situation similaire. Tous les passagers ont été pris en charge pour un examen médical, notamment par la Croix-Rouge espagnole et plusieurs ont ensuite été redirigés vers des hôpitaux.

Un autre sauvetage a eu lieu dans la soirée du 29 suite à l'émission d'un message du centre de sauvetage maritime de Tenerife et d'une alerte de la Garde Civile concernant une pirogue au large d'El Hierro (sud de l'archipel). Un bateau a acheminé une pirogue avec à son bord 34 passagers, dont un mineur, au port de La Restinga. Une des personnes secourues a été transférée à l'hôpital.

Rattachés à la Direction Générale de la Marine Marchande, Salvamento Maritimo opère grâce à une cinquantaine de bateaux ainsi que des hélicoptères, des sauvetages maritimes dans les eaux espagnoles sur les côtes atlantiques et méditerranéennes, ainsi qu'aux Baléares et aux Canaries. Les sauvetages au large des Canaries sont quotidiens.

Il faut compter au moins une semaine, parfois plusieurs, en haute mer, pour rejoindre les rives espagnoles des Canaries, distantes de 1 000 à 2 000 km depuis le Sénégal ou la Mauritanie. Beaucoup de pirogues se perdent dans l'immensité de l'océan. Les vents violents et les forts courants rendent la traversée très risquée, et peuvent faire dériver les canots surchargés et en mauvais état. De nombreux témoignages rapportent des voyages cauchemardesques soumis aux aléas météorologiques, aux avaries de moteur, à la soif et à la faim. Ces derniers mois, cette route est devenue encore plus périlleuse avec l'apparition d'un nouvel itinéraire, beaucoup plus long, au départ de la Guinée cela afin d'éviter les contrôles renforcés sur les côtes africaines.

Ceuta

Les tentatives de traversées se multiplient alors que les centres pour migrants sont saturés

L'enclave espagnole de Ceuta fait face à une hausse des arrivées de migrants. Des exilés sont transférés vers des centres d'hébergements d'autres régions espagnoles pour désengorger ceux de l'enclave.

"Cette semaine, il n'y a pas eu un jour où les tentatives n'ont pas atteint ou dépassé la centaine". Depuis fin juillet 2025, des dizaines de migrants tentent chaque jour de pénétrer dans l'enclave espagnole de Ceuta. Ils profitent du brouillard dense, habituel en cette période estivale, pour traverser – à la nage ou par petits bateaux - les quelques kilomètres qui

séparent le Maroc de l'Espagne. Mercredi 6 août 2025, une centaine de personnes ont tenté la même traversée. La veille, elles étaient une cinquantaine. Jeudi, ce sont encore "*plus de 100 personnes*" qui se sont jetées à la mer depuis le Maroc, espérant atteindre les plages espagnoles.

Parmi ces migrants, beaucoup sont interceptés par les garde-côtes marocains et espagnols. La Guardia civil a en effet déployé de nombreux effectifs ces derniers jours. "*Les plages de Tarajal et d'Almadraba ont été entièrement bouclées par les forces de l'ordre dès le matin*". Les autorités marocaines ont également empêché de nombreuses tentatives. Mais, malgré le dispositif de plus en plus renforcé mis en place des deux côtés de la frontière, de nombreux migrants parviennent à atteindre l'Espagne. La Croix-Rouge a par exemple pris en charge une douzaine de personnes mercredi. Et des témoignages d'habitants, ont fait état de petits groupes de personnes, pieds nus et habits trempés, traversant la ville. Des images de dizaines de flotteurs – les bouées utilisées par les migrants pour la traversée – abandonnés au bord des plages espagnoles.

Face à cet afflux, des renforts ont été envoyés par les autorités espagnoles. Un nouveau navire est ainsi arrivé dans les eaux de Ceuta fin juillet pour épauler les deux déjà positionnés dans la zone. La situation inquiète particulièrement les acteurs locaux car les centres d'accueil de l'enclave sont surchargés. Environ 450 mineurs sont actuellement pris en charge dans un centre qui leur est dédié. Selon la municipalité, la surpopulation dans ce centre est de 414 %. Le centre d'hébergement (CETI) destiné aux adultes est également plein. Plus de 700 personnes sont actuellement dans l'édifice dont la capacité d'accueil est de 500 places.

Pour désengorger le système, un premier transfert de 35 migrants a eu lieu jeudi 7 août. Les personnes concernées sont originaires d'Algérie, du Soudan et de Guinée Conakry. Un autre transfert doit être effectué ce vendredi 8 août 2025

Et parmi les exilés qui arrivent dans l'enclave espagnole, il y a de plus en plus de jeunes filles mineures. Depuis un an, "*on observe une féminisation de la migration vers Ceuta. De plus en plus de jeunes Marocaines, des mineures âgées de 16 ou 17 ans, prennent la mer pour atteindre l'enclave espagnole à la nage, à l'instar de leurs compatriotes masculins*", expliquait, en octobre 2024, un spécialiste de l'immigration basé au Maroc et consultant auprès d'organisations internationales.

La situation est toutefois loin d'être similaire à la crise de 2021 durant laquelle près de 8 000 migrants étaient entrés illégalement dans Ceuta en quelques jours et une trentaine avait perdu la vie. Selon le ministère de l'Intérieur espagnol, plus de 1 600 migrants ont atteint les territoires de Ceuta et Melilla depuis le début de l'année 2025, contre 1 390 sur la même période l'année dernière. Soit une hausse de 15 %.

Une cinquantaine de mineurs marocains rejoignent Ceuta par la nage

Plus d'une cinquantaine de mineurs marocains et une trentaine d'adultes ont rejoint samedi 26 juillet 2025 l'enclave espagnole de Ceuta, malgré une mer agitée et un épais brouillard. Des images diffusées par la chaîne montraient des vedettes de la Garde civile espagnole multipliant les tentatives de sauvetage pour ramener certains nageurs à terre, tandis que d'autres parvenaient à rejoindre l'enclave par leurs propres moyens.

Les mineurs, pour la plupart de nationalité marocaine, ont été transférés dans des centres d'accueil temporaires à Ceuta. Les autorités locales ont appelé le gouvernement central à l'aide pour gérer cet afflux : "*Ne nous laissez pas seuls. C'est une affaire d'État. Il faut une solution*", a déclaré le représentant du gouvernement régional de Ceuta.

Les centres d'accueil officiels et d'urgence de la ville hébergent plus de 500 mineurs alors qu'ils sont prévus pour en héberger une trentaine, selon les autorités locales. Pour faire face à cet afflux, la région d'Andalousie a accepté de prendre en charge 27 mineurs, qui sont partis lundi matin de Ceuta en ferry.

GRECE

Forte baisse des arrivées par mer

Depuis l'annonce par Athènes d'un moratoire de trois mois sur le traitement des demandes d'asile, les migrants ont été beaucoup moins nombreux à atteindre l'île de Crète, dans le sud de la Grèce. Le nombre d'arrivées est tombé à « moins de 900 » depuis l'annonce de la suspension faite par le gouvernement le 9 juillet 2025. Le ministre grec des Migrations a déclaré que « *le message clair selon lequel le pays n'accordera plus l'asile pendant les trois prochains mois et que les immigrants seront placés en détention semble avoir porté ses fruits* ». Le gouvernement grec a également annoncé qu'il pourrait prolonger ces mesures si nécessaire.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

La Grèce forme des garde-côtes libyens à l'interception de migrants en mer

Dans le cadre d'un plan visant à réduire le nombre d'arrivées de migrants sur les îles grecques, en particulier sur l'île méridionale de Crète, la Grèce accueille et forme actuellement des garde-côtes libyens chargés d'intercepter les migrants en mer.

La Grèce a récemment déployé ses propres navires au large des côtes libyennes pour répondre à la récente augmentation du nombre d'arrivées clandestines en provenance d'Afrique du Nord. Elle entend également soutenir les autorités libyennes pour renforcer la coopération entre les deux pays. Car leurs relations ont été houleuses ces dernières années en raison de la division interne qui règne en Libye. En effet, l'État libyen est régi par deux gouvernements parallèles et Athènes traite à la fois avec le gouvernement basé à Tripoli et reconnu par l'ONU, et avec l'administration dissidente établie à Benghazi, dans l'est de la Libye et dirigée par un maréchal qui bénéficie du soutien de la Russie, de l'Égypte ou encore des Émirats arabes unis. La Grèce justifie sa démarche d'équilibriste en soulignant qu'elle a besoin de l'aide des deux administrations pour limiter le nombre de départs de migrants depuis les côtes libyennes.

Cette question joue également un rôle dans le processus de formation actuel en Crète : des agents de l'est de la Libye ont participé ces derniers jours aux formations, notamment sur les opérations de patrouilles et de recherche et sauvetage. Bientôt, ce sera au tour des agents de l'ouest de la Libye de se joindre au programme.

Une autre question ayant suscité des tensions ces dernières années est l'accord sur les frontières maritimes signé en 2019 entre le gouvernement officiel libyen, basé à Tripoli et la Turquie, au grand dam de la Grèce. La zone maritime en question revêt une importance particulière pour Athènes, car elle pourrait regorger de réserves d'hydrocarbures. Malgré le désaccord sur les limites exactes de cette frontière, la Grèce a lancé un appel d'offres public au début de l'année pour lancer des forages exploratoires, provoquant la colère de la Libye.

Dans le but d'améliorer les relations entre les deux pays, Athènes a invité le gouvernement libyen reconnu internationalement à entamer des négociations sur la

délimitation des zones économiques exclusives en Méditerranée. Ces discussions devraient avoir lieu dans les prochains mois.

Confrontée à une hausse des arrivées de migrants, la Grèce poursuit ses refoulements vers la Turquie

Déjà coutumière de l'exercice, la Grèce multiplie les refoulements illégaux de migrants à sa frontière orientale ces derniers jours. Dans une vidéo publiée le 22 juillet 2025 par le ministère de la Défense turc, des garde-côtes grecs sont filmés par un drone en train de remorquer des embarcations de migrants en direction de la Turquie. Une pratique illégale du point de vue du droit européen. *"Au cours des activités de reconnaissance et de surveillance menées avec un drone appartenant à notre commandement des forces navales, il a été déterminé qu'un bateau des garde-côtes grecs avait récupéré des migrants irréguliers près de la côte est de l'île de Samos et les avait laissés à l'ouest de Yılanlı Burnu, remorquant le bateau pneumatique"*, rapporte le ministère turc de la Défense.

Cette opération n'est pas isolée. Ces derniers jours, les garde-côtes turcs ont publié plusieurs communiqués de presse pour évoquer des sauvetages d'embarcations de migrants refoulées dans leurs eaux territoriales. Le 29 juillet 2025, 34 migrants ont été interceptés via deux opérations de sauvetage distinctes, l'une au large des côtes du district de Kuşadası à Aydın, l'autre plus au sud, au large des côtes du district de Marmaris.

Depuis que la route migratoire de la Tunisie vers l'Italie s'est tarie, la Méditerranée orientale est redevenue la principale route migratoire dans la région. L'agence Frontex a enregistré près de 20 000 traversées en Méditerranée orientale depuis le début de l'année. La plupart des migrants sont Afghans, Égyptiens ou Soudanais. Face à cette évolution du phénomène, la Grèce se retrouve en première ligne, et plus précisément la Crète. Beaucoup d'exilés ont embarqué depuis la ville portuaire de Tobrouk, dans l'est de la Libye, sous contrôle du puissant maréchal Khalifa Haftar.

Face à cette évolution du phénomène, le ministre des Migrations se veut intransigeant : *"Quiconque viendra sera arrêté et renvoyé"*. Début juillet, la Grèce a suspendu temporairement l'examen des demandes d'asile de migrants arrivant à bord de bateaux en provenance des pays d'Afrique du Nord. Une disposition prévue par le droit européen mais réservée à des situations spéciales. *"Cela doit se faire dans des conditions très strictes et dans des limites légales"*, a déclaré la vice-présidente de la Commission européenne fin 2024. La Pologne a adopté le même mesure pour les migrants venus via la Biélorussie.

La Grèce veut aussi coopérer avec la Libye pour endiguer ce flux. Le mois dernier, Athènes a déclaré qu'elle déploierait deux frégates près des eaux territoriales libyennes à cet effet. Elle a également exhorté la Libye à coopérer plus étroitement avec la Grèce et l'Union européenne afin d'arrêter les migrants qui partent de ce pays ou de les refouler avant qu'ils ne quittent les eaux territoriales libyennes. Des officiers des garde-côtes libyens ont justement entamé hier une formation en Grèce dédiée à la lutte contre l'immigration illégale.

Un laboratoire de faux documents démantelé à Athènes

Lors d'une opération impliquant des unités policières grecques, allemandes et américaines, l'agence Europol a démantelé un réseau de trafic de migrants basé à Athènes la dernière semaine de juillet 2025.

Des perquisitions dans la capitale grecque ont permis l'arrestation de huit membres présumés du réseau. La plupart des suspects étaient apparemment déjà connus des autorités grecques pour leur implication dans des activités illégales telles que la fraude documentaire, et certains avaient déjà un casier judiciaire. Selon Europol, ce réseau criminel était principalement composé de ressortissants pakistanais, iraniens et turcs.

L'opération et l'enquête qui l'a précédée ont révélé que le réseau de trafic présumé opérait sous le couvert d'une agence de voyages à Athènes, son activité principale étant apparemment la falsification de documents. L'agence de voyages elle-même servait à faciliter la distribution de faux documents, en expédiant des colis contenant des documents faux ou contrefaits, et avait été ouverte par le principal suspect dans l'affaire.

Ces faux papiers comprenaient des passeports, des cartes d'identité, des permis de conduire ainsi que des permis de séjour grecs, la plupart de ces papiers étant envoyés à des destinataires en France, en Espagne et au Royaume-Uni.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ITALIE

La Cour de justice de l'UE met un coup d'arrêt à l'accord Italie-Albanie

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a invalidé vendredi 1er août 2025 la base juridique de l'accord controversé entre l'Italie et l'Albanie, visant à externaliser le traitement de la demande d'asile aux autorités albanaises. Un sérieux revers pour le gouvernement d'extrême-droite italien, pour qui cet accord constitue la vitrine de sa politique migratoire à l'échelle européenne.

Pour rappel, cet accord - signé en novembre 2023 et retouché à plusieurs reprises - consiste à transférer des étrangers sans-papiers et demandeurs d'asile vers des centres fermés près de Tirana, la capitale de l'Albanie, où leur situation administrative serait alors examinée. Si cet accord de gestion externalisée de la migration est sans précédent en Europe, la CJUE remet en cause ses fondements mêmes.

Au cœur du problème : la définition de « pays d'origine sûrs » c'est-à-dire ne présentant aucun risque pour les demandeurs d'asile qui y sont renvoyés. L'Italie a établi une liste de pays dits sûrs : les hommes seuls originaires de pays figurant sur cette liste sont concernés par ces expulsions en Albanie pour un traitement accéléré de leur demande.

À ce jour, le gouvernement italien considère que le Bangladesh, la Tunisie ou encore l'Égypte entrent dans cette catégorie, malgré les persécutions qui s'y déroulent à l'encontre de certaines minorités ou opposants politiques. Or, l'arrêt publié ce vendredi par la CJUE rappelle que cette classification de "pays sûrs" doit être inscrite dans loi et surtout, soumise à un contrôle juridictionnel. Autrement dit : un gouvernement ne peut décider seul, sans aucun contrôle judiciaire, d'une telle classification. La Cour a aussi rappelé qu'un pays ne peut être considéré comme "sûr" s'il n'offre pas une "*protection suffisante*" à toutes les personnes se trouvant sur l'ensemble de son territoire.

Ce faisant, la CJUE donne raison aux magistrats italiens qui ont retoqué à plusieurs reprises les premiers transferts vers l'Albanie de personnes secourues en mer Méditerranée. En février par exemple, pour le troisième fois des juges ont ordonné le rapatriement sur le sol Italie, de 43 exilés (originaires du Bangladesh, d'Égypte, mais aussi de Côte d'Ivoire et de Gambie). Depuis fin 2024, la CJUE a régulièrement été saisie par les tribunaux italiens pour examiner les questions juridiques soulevées par cet accord, dont celles des "*pays d'origine sûrs*". C'est désormais chose faite.

En réaction, le cabinet de la première ministre a qualifié l'arrêt de la CJUE de *"surprenant"*. Tout en attaquant la crédibilité de l'instance : *"une fois de plus, le pouvoir judiciaire - désormais au niveau européen - revendique des pouvoirs qui ne lui appartiennent pas, au détriment de la responsabilité politique"*. Ce *"une fois de plus"* fait référence aux décisions successives de magistrats italiens, mais aussi à un rapport très sévère rendu le 18 juin 2025 par la Cour suprême italienne, la plus haute juridiction du pays. Ce rapport pointait de nombreux risques : inconstitutionnalité, détention illégale, définition trop vague des personnes concernées, absence de garantie de protection des droits fondamentaux... Le ministre chargé des Affaires européennes, n'avait alors pas hésité à laisser entendre qu'il s'agissait d'une tentative d'obstruction judiciaire. *"Alors que l'approche du gouvernement Meloni devient un modèle européen en matière de lutte contre l'immigration irrégulière, certaines instances judiciaires italiennes cherchent à la torpiller"*, avait-il déclaré.

Suite à la décision de la CJUE, l'Association nationale des magistrats italiens est revenue sur ces accusations d'ingérence politique. *"Personne n'agissait contre le gouvernement"*, a insisté son président, rapporte Euractive. *"Les juges italiens ont proposé une interprétation qui a désormais été confirmée par la Cour européenne. C'est un fait, pas une question politique."*

La Cour de justice européenne reconnaît néanmoins que son arrêt est valable jusqu'à l'entrée en vigueur du pacte asile et migration de l'UE en juin 2026. Le pacte contient en effet une disposition sur les *"pays sûrs"* qui pourrait changer les règles sur le sujet, et déployer ailleurs un modèle italien aujourd'hui controversé.

La Commission européenne avait annoncé en mars 2025 la création d'un cadre légal pour les *"hubs de retour"* en dehors des frontières de l'UE. *"Nous voulons créer la possibilité de renvoyer les migrants dans des pays voisins proches de leur pays d'origine"* lorsque ce dernier refuse de reprendre ses ressortissants, a précisé le chancelier allemand lors d'une conférence de presse le 18 juillet 2025.

Dans les dix mois restants avant l'application du pacte, le gouvernement italien a promis d'explorer *"toutes les solutions techniques et juridiques possibles"* pour avancer sur le sujet de l'externalisation de la politique migratoire italienne.

Le barrage antimigrants de la première ministre s'effrite

Après une chute drastique des arrivées illégales sur les côtes d'Italie en 2024, la hausse a repris. Embarrassant pour la Première ministre d'extrême droite qui en a fait un marqueur de sa politique.

Sa stratégie contre l'immigration irrégulière a des ratés. Alors que le nombre de personnes débarquées sur les côtes italiennes avait baissé de moitié entre 2023 et 2024, la tendance s'essouffle. Entre janvier et juin 2025, les arrivées ont même augmenté de 15 % par rapport à la même période l'an passé. Pas de quoi perturber la Première ministre d'extrême-droite, qui se targuait encore début mai d'avoir réduit drastiquement les entrées illégales et les morts en méditerranée.

<https://www.ouest-france.fr/europe/italie/giorgia-meloni/italie-le-barrage-antimigrants-de-giorgia-meloni-seffrite-8288ff96-6930-11f0-b8dc-7402ea9fbf6c>

PAYS-BAS - BELGIQUE

Les Pays-Bas ne renverront plus d'hommes seuls vers la Belgique

Un arrêt rendu mercredi 23 juillet 2025 par le Conseil d'État des Pays-Bas indique que les autorités néerlandaises ne peuvent plus utiliser la *"procédure Dublin"* vers Bruxelles les hommes seuls demandeurs d'asile, cela en raison d'une *"défaillance systémique des autorités belges en matière d'accueil"*. La Belgique connaît depuis 2021 une importante crise de l'asile, notamment liée à la saturation de sa capacité d'accueil.

Le règlement Dublin - adopté par l'Union Européenne en juin 2013 pour régir les procédures d'asile dans l'Espace Schengen - prévoit qu'un seul pays européen est responsable du traitement d'une demande d'asile. Il s'agit généralement du pays par lequel la personne entre en Europe, ou bien celui auprès duquel il enregistre sa première demande d'asile. Si la personne tente sa chance ailleurs, elle sera alors renvoyée vers le premier port d'attache.

L'instance néerlandaise estime que la Belgique n'offre plus les garanties suffisantes en termes de respect des droits humains pour être considérée comme *"port d'attache"* valable pour les demandeurs d'asile lorsqu'il s'agit d'hommes seuls. Le Conseil d'état a justifié sa décision par la *"défaillance systémique des autorités belges en matière d'accueil et de protection des droits de ce groupe"*, appuyant ainsi une décision prise par un tribunal de La Haye un an plus tôt. *"Le manque de places d'accueil pour demandeurs d'asile masculins isolés n'est plus temporaire, mais est devenu structurel. Et il n'est pas clair si ce groupe de demandeurs d'asile peut compter sur l'accueil d'urgence ou pour sans-abri"* indiquait le Conseil d'État. Il souligne également que ces hommes isolés n'ont *"pas accès à une protection juridique effective, car les autorités belges ne respectent pas les jugements et ne paient pas les astreintes"*.

Alors qu'en mars, la même juridiction considérait que la Belgique restait une destination digne de confiance pour les demandeurs d'asile masculins seuls, son avis est aujourd'hui tout autre. En 2024 déjà, il y avait une forte attente envers les autorités belges pour qu'elles améliorent leurs capacités d'accueil. Mais un an plus tard, les espoirs ont été douchés. *"Il apparaît que les améliorations promises n'ont pas eu lieu et qu'il n'y a pas de perspective d'élargissement de la capacité d'accueil"*, pointait le "Raad van State" (Conseil d'État). Il a également dénoncé une *"indifférence"* des autorités belges face à la situation des demandeurs d'asile. L'accusation a aussitôt fait réagir la ministre en charge de l'asile et la migration belge, qui a rejeté cette idée et assuré qu'il y avait surtout eu *"une surcharge structurelle (du réseau d'accueil de demandeurs d'asile) durant des années"*. *"J'ai hérité d'une crise de l'asile"*, s'est-elle défendue.

Alors qu'en principe les hommes seuls demandeurs d'asile ont droit à l'accueil durant toute le processus de traitement de leur demande de protection, la saturation du réseau ne leur permet que rarement d'obtenir une aide d'hébergement rapide. Par manque de places dans les structures gérées par l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil), les demandeurs masculins isolés sont quasi systématiquement inscrits depuis 2021, sur une liste d'attente après avoir introduit leur demande d'asile. Fin 2024, cette liste recensait environ 3 000 hommes seuls selon Fedasil. Les délais s'étendent parfois jusqu'à neuf mois avant d'obtenir une place. *"Au plus fort de la crise, à l'été 2024, on en était à environ 4 000 personnes sur la liste d'attente"*, note le porte-parole de Fedasil.

En août 2023, la secrétaire d'État sortante à l'Asile et à la Migration, avait pris la décision de suspendre temporairement l'accueil des hommes seuls pour des raisons de *"nécessité"*. La proposition, très critiquée, avait finalement été suspendue par le Conseil d'État belge. Malgré cela, la mesure n'a pas eu de réel effet sur le terrain, la priorité est en effet

toujours donnée aux familles, aux femmes et aux MNA .

A la mi-juillet 2025, la capacité d'accueil était de 35 322 places pour un taux d'occupation de 94%, principalement des familles (52%). En 2024, six nouveaux centres ont été ouverts à Bruxelles et en Flandre créant 1 255 places supplémentaires. Un effort cependant insuffisant au vu de la forte demande et du nombre de demandeurs toujours sans solution d'hébergement.

Ouvert en 2022, le centre de Zaventem accueille spécifiquement les demandeurs “dublinés”, c’est à dire qui avaient déjà fait une demande d’asile au sein d’un autre état de l’espace Schengen avant d’en déposer une nouvelle en Belgique. Présenté comme un moyen d’accélérer le traitement des dossiers d’asile, la structure est vivement critiquée. *“C’est du grand n’importe quoi. C’est juste un moyen pour les expulser plus rapidement”* expliquait un avocat, vice-président de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH). Les hommes seuls hébergés dans ces structures sont majoritairement Palestiniens. Les ressortissants devançant désormais les Syriens tandis que les Afghans ne représentent plus que 10% des personnes accueillies.

Selon les chiffres du Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA), 39 615 demandes d'asile ont été déposées en 2024, soit une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. Entre janvier et Février 2025, plus de 6 500 demandes de protection internationale ont été soumises.

Depuis 2011, la Belgique est confrontée à une crise de l’asile et de l’accueil des migrants, de par la combinaison d'une hausse des arrivées, d'un engorgement des centres d'hébergements, une insuffisance de places mais aussi par un allongement des délais de traitement des demandes d'asile. La durée moyenne de traitement des dossiers d'asile était de 496 jours au cours des premiers mois de 2025. Près de 15 % des demandeurs d'asile attendent même plus de deux ans avant d'obtenir une décision. En moyenne, les demandeurs d'asile restent ensuite environ 14 mois dans un centre. Dans ces conditions, des centaines de demandeurs d'asile, dont les plus vulnérables parmi lesquels les mineurs non accompagnés, sont contraints de survivre à la rue, y compris en hiver, dans des conditions indignes et dangereuses.

L'État belge a été condamné en justice à plus de 8 800 reprises pour ses manquements vis-à-vis de l'accueil des demandeurs de protection internationale, comme le droit international le prévoit.

La ministre a rappelé vouloir miser avant tout sur une diminution des entrées, une accélération des sorties (du pays) et la lutte contre les "abus". *"C'est nécessaire pour pouvoir offrir une protection humaine à ceux qui y ont droit"*. Elle a affirmé que la Belgique entend désormais renforcer sa fermeté à l'égard de l'immigration irrégulière et des demandes d'asile introduites successivement dans plusieurs pays européens, une pratique qu'elle qualifie de *"shopping de l'asile"*.

Depuis sa prise de fonction en février dernier, le gouvernement nationaliste flamand a multiplié l'adoption de mesures répressives afin de lutter contre l'immigration illégale. Limitation du regroupement familial, restriction de l'accès à la citoyenneté belge, politique de renvoi des personnes déboutées dans leur demande de protection, suppression de structures d'accueil de migrants y compris des centres pour les mineurs étrangers non accompagnés (MNA), exclusion des hommes seuls des centres d'accueil, ou encore réduction de l'accès des réfugiés aux aides sociales, sont autant de restrictions et limitations rentrées en application ces derniers mois. Dans le même temps, une coupe drastique est prévue prochainement dans le budget alloué à la politique de l'asile.

PORTUGAL

24 heures après avoir échoué au Portugal, 38 Marocains sous le coup d'une expulsion

Le tribunal de Silves, dans le district de Faro au Portugal, a tranché, samedi 9 août 2025. La majorité des 38 Marocains ayant échoué, la veille au soir, sur les côtes portugaises, sont sous le coup d'une procédure de rapatriement. Ils sont 25 hommes, six femmes et sept enfants - le plus jeune âgé d'un an seulement - à avoir pris une embarcation en bois depuis le littoral marocain pour tenter de rejoindre l'Europe. Alertée à 20h vendredi 8 août 2025, la police maritime portugaise a porté assistance à ces passagers qui *"présentaient des signes de mauvaise santé"*. Le groupe a ainsi pu débarquer sur une plage de Vila do Bispo, localité située dans la région la plus au sud du Portugal, dans ce même district de Faro. Dans la foulée de cette décision d'expulsion du juge, le ministre de la présidence, a félicité la rapidité du système judiciaire et salué le fait que le Portugal maintient ses "frontières maritimes sûres". *"Le Portugal dispose d'un vaste littoral et, bien que nous soyons vulnérables, les autorités portugaises ont réagi rapidement et efficacement"*

Ces Marocains ont désormais 20 jours pour quitter le pays volontairement, après quoi, les autorités prévoient de les expulser de force. Seuls les enfants, en raison de la protection internationale qui leur est due, ne sont pas soumis à l'ordre d'expulsion. Les migrants se trouvent actuellement dans un bâtiment fourni par le conseil municipal de Vila do Bispo, aménagé spécialement, avec sur place une équipe de la Garde nationale républicaine (GNR, l'équivalent de la gendarmerie), la protection civile et les pompiers. Ainsi, placés *"sous la garde des autorités"*, ils seront *"détenus dans un centre de détention temporaire ou similaire"* jusqu'à leur expulsion, a fait savoir le ministre.

C'est l'Agence pour l'intégration, la migration et l'asile (AIMA) qui est chargée de coordonner l'opération de rapatriement, une fois l'entièreté du processus d'identification et des audiences judiciaires de tous les adultes du groupe achevés. Les adultes accompagnant des enfants, ainsi que certains Marocains du groupe encore hospitalisés, n'ont en effet pas été entendus par le juge samedi. Mais ils étaient attendus au tribunal d'ici lundi soir 11 août 2025 au plus tard pour que leur sort soit fixé, a assuré le commandant de l'unité de contrôle des côtes et des frontières de la GNR. Quant à savoir s'ils ont exprimé la volonté de déposer une demande d'asile après leur arrivée sur le sol européen : *"pour l'instant, il n'y a pas de demande d'asile et il n'y a pas lieu de spéculer sur l'affaire ou sur leur sort"*.

Leur dérive en mer aura duré cinq jours, durant lesquels quatre passagers du canot sont décédés, a rapporté un témoin direct du débarquement, vendredi 8 août 2025. *"J'ai parlé à une famille avec un enfant d'un an. Ils m'ont demandé de l'eau et du tabac. Et aussi de la nourriture. Il y avait un couple sur la plage qui leur a donné de la nourriture"*, une fois débarqués, les migrants se sont assis près d'un parking et ont *"attendu de l'aide"*.

Le durcissement de la politique migratoire retoqué par la Cour constitutionnelle

La Cour constitutionnelle du Portugal, a annoncé vendredi 8 août 2025, avoir retoqué plusieurs dispositions de la loi adoptée au Parlement par la coalition gouvernementale et l'extrême droite. Saisie par le président conservateur, la plus haute juridiction du pays a jugé inconstitutionnels cinq articles, dont certains portent sur les règles encadrant le regroupement familial, a indiqué devant la presse le président de la Cour constitutionnelle. À

la suite de cette décision, le président a mis son veto au texte et l'a « *renvoyé au Parlement sans promulgation* », selon une note publiée sur le site de la présidence.

Le gouvernement, critiqué par la gauche pour avoir présenté cette réforme sans consultations préalables, avait décidé de durcir les règles de regroupement familial. Avec cette loi, il souhaitait aussi restreindre les visas pour recherche de travail à une main-d'œuvre hautement qualifiée et supprimer le régime préférentiel accordé aux ressortissants de ses anciennes colonies.

« *Nous ne renoncerons pas à notre objectif, même si nous devons reformuler la loi en raison d'une décision de la Cour constitutionnelle* », a affirmé jeudi soir le Premier ministre, avant même que le tribunal ne rende son jugement. « Si une disposition n'est pas pleinement conforme aux principes constitutionnels, la majorité respectera cette décision et trouvera une solution juridique », a-t-il souligné.

Reconduit après les élections de mai 2025 qui ont permis au parti d'extrême droite CHEGA de devenir la deuxième force politique du pays, le premier ministre a dans la foulée annoncé un nouveau durcissement de la politique migratoire du précédent gouvernement socialiste. L'an dernier, l'exécutif avait déjà abrogé une disposition qui permettait aux immigrés de demander à être régularisés en démontrant qu'ils travaillaient depuis au moins un an en cotisant pour la sécurité sociale, même s'ils étaient entrés sur le territoire portugais avec un visa touristique.

Fin 2024, le nombre d'étrangers établis au Portugal a dépassé 1,5 million d'immigrés, soit environ 15 % de la population totale et près de quatre fois plus qu'en 2017.

<https://www.ouest-france.fr/europe/portugal/au-portugal-le-durcissement-de-la-politique-migratoire-retoque-par-la-cour-constitutionnelle-b3ca366c-748c-11f0-9d15-80a5c5d7922a>

SLOVAQUIE

La Slovaquie n'aime pas les migrants mais a besoin d'eux

Un populiste de la gauche, avait développé avant les élections générales slovaques de septembre 2023 tout un discours anti-migrants alors que ce pays de 5,4 millions d'habitants est seulement une voie de passage pour les demandeurs d'asile qui cherchent à rejoindre d'autres pays européens.

Mais depuis son retour au pouvoir (après avoir déjà été Premier ministre pendant 10 ans depuis 2006), les chiffres de l'Office central du travail, montrent que le nombre de travailleurs étrangers a augmenté de près de 30 000 individus.

Parmi les 127 000 travailleurs étrangers, 94 000 sont originaires d'un pays hors-Union européenne, contre 33 000 en 2018. Certains arrivent de l'Ukraine voisine et de la Serbie, mais aussi d'Inde, d'Ouzbékistan et des Philippines. Des nationalités dont ce pays d'Europe centrale a peu l'habitude.

Malgré ses discours populistes jouant sur la peur de l'étranger, le gouvernement (qui fait alliance avec les sociaux-démocrates du Hlas et l'extrême droite du SNS) a ouvert la voie à ce type d'immigration régulière. Une manière de répondre aux industries du pays (un tiers du PIB, principalement tournées vers l'assemblage) qui sont confrontées à une demande d'augmentation des salaires des travailleurs locaux mais aussi à une pénurie de main-d'œuvre liée au vieillissement de la population. D'ici 2050, le marché du travail devrait perdre 19 % de sa population active et les plus de 64 ans augmenteront de 32 %. Les migrants qui occupent des postes peu qualifiés servent donc à financer les retraites.

EUROPE

LES DISCOURS IDENTITAIRES ALIMENTENT-ILS LES VIOLENCES XENOPHOBES?

Irlande du Nord, Espagne, Royaume-Uni... Depuis le mois de juin 2025, les manifestations anti-immigration se multiplient en Europe, occasionnant presque systématiquement des violences. Difficile de ne pas voir le spectre des émeutes britanniques de l'été dernier planer au-dessus de ces mobilisations qui émulent le déchainement de violence survenu outre-Manche après le meurtre de trois jeunes filles à Southport le 29 juillet 2024. Il aura fallu moins d'un an pour que des rassemblements du même ordre agitent de nouveau l'archipel britannique, mais aussi l'Espagne.

Le 9 juin 2025, c'est d'abord la ville de Ballymena, en Irlande du nord qui s'embrase après l'arrestation, la veille, de deux adolescents d'origine roumaine suspectés d'avoir agressé sexuellement une jeune fille. Un mois plus tard, le 9 juillet 2025, l'Espagne sombre à son tour dans la violence xénophobe après l'agression d'un homme de 68 ans dans la ville de Torre Pacheco, en Murcie. Dans le même temps, commencent à Epping, au nord de Londres, des rassemblements violents d'opposants à l'immigration devant le Bell Hotel. Les abords de cet établissement qui accueille des demandeurs d'asile continuent d'être régulièrement investis par des centaines de manifestants.

Même les rassemblements du 19 juillet en Pologne, quoique « *pacifiques* », ont vu de nombreux cortèges arborant le slogan « *Stop à l'immigration* » investir les rues de plus de 80 villes du pays, et s'inscrivent dans ce climat de contestation de plus en plus visible de la politique d'accueil européenne.

« *Nous assistons à une érosion délibérée des principes fondamentaux de la coexistence démocratique* », martèle une professeure à la faculté de sciences politiques et de sociologie de l'université autonome de Barcelone. Continuer de considérer ces démonstrations de force comme des événements isolés serait « *courir le risque de passer à côté du nœud du problème* », à savoir « *la normalisation grandissante de discours haineux et xénophobes* », poursuit la chercheuse. Reste à savoir pourquoi ces discours trouvent une nouvelle résonance aujourd'hui.

L'œuf ou la poule ?

Difficile d'isoler une cause profonde de cette résurgence de violences. Les discours identitaires, généralement promus par l'extrême droite, n'ont pas disparu depuis le début du XXIème siècle. Mais le retour des violences fréquentes de grande ampleur s'inscrit dans un regain de popularité de ces idées. Ces dernières sont-elles ainsi à l'origine des émeutes ou jouent-elles un rôle de catalyseur de tensions préexistantes ? La réponse n'est pas évidente. Les « *inégalités grandissantes, l'anxiété économique ou la fragmentation sociale* » sont autant de raisons qui poussent ceux qui en sont victimes à voir dans les discours identitaires une réponse unique à leur situation. Sans être la seule raison de l'émergence de ces violences xénophobes, ces positions « *entretiennent la peur, prônent l'exclusion et confèrent une légitimité à l'action violente* », selon la chercheuse. Le migrant prend un rôle de « *bouc-émissaire* » et devient un « *danger plutôt qu'un être humain* ».

« *Les prix élevés des logements, le chômage ou des conditions de travaux*

précaires » rendent attrayantes l'envie de « *blâmer les immigrés pour tous les maux de la société* », selon une sociologue à l'université publique de Barcelone et membre d'un groupe de recherche interdisciplinaire sur l'immigration. Au Royaume-Uni, le taux de chômage des jeunes tourne aux alentours des 14 % et en Espagne dépasse les 24 %. Les deux pays traversent également une importante crise des logements. Des situations sur lesquelles s'appuient les discours anti-immigration.

En Grande-Bretagne, les passages successifs de Boris Johnson puis de Richi Sunak à Downing Street ont entretenu l'idée de la crise migratoire. Voilà des années que le feu couve et il ne suffit aux identitaires de l'extrême droite britannique que d'un léger souffle pour l'entretenir des jours durant. Sans s'être encore présenté aux abords du Bell Hotel, qu'il qualifie « *d'hôtel des migrants* », un influenceur islamophobe a régulièrement utilisé son compte X à 1,3 million d'abonnés pour soutenir les manifestants. Le leader du parti d'extrême droite « *Reform UK* », s'est également illustré dans l'affaire Epping en reprenant à son compte une désinformation concernant l'acheminement de contre-manifestants en bus par la police. Qui plus est, ces discours entretiennent le besoin de faire corps face à « *l'Autre* », en dramatisant la question pour mieux jouer sur les peurs collectives.

Le sectarisme et l'exclusion

Cette observation se vérifie particulièrement en Irlande du Nord où le sectarisme fait partie intégrante de l'histoire de l'Ulster. Cet « *héritage s'observe dans des lieux comme Ballymena* », selon un professeur d'histoire moderne à la Queen's University de Belfast. Cette hostilité qui a longtemps régit les rapports entre catholiques et protestants, nationalistes et unionistes, « *s'est progressivement dirigée vers un nouvel "Autre" à mesure que l'immigration en Irlande du Nord a augmenté* », observe l'historien dans un article intitulé « *Northern Ireland has a long history of immigration and diversity. And of racism* ».

L'augmentation d'entreprises xénophobes de la part de certaines mouvances loyalistes est documentée depuis plusieurs années. L'une des plus récentes en date s'est produit le 10 juillet 2025 lorsqu'un bucher, érigé à Moygashel dans le cadre d'une tradition loyaliste annuelle s'est illustré par l'installation, à son sommet, d'un bateau rempli de mannequins à la peau noire accompagné d'une pancarte appelant à « *arrêter les bateaux* ».

Mais la promotion du rejet de l'étranger n'épargne pas l'Espagne. Depuis sa montée en force en 2019, le parti d'extrême droite espagnol Vox s'appuie sur « *l'imaginaire de la Reconquista* », selon une maître de conférences-HDR à l'Université de Lille, spécialiste en civilisation de l'Espagne contemporaine. « *Ils rejettent toute atteinte à l'unité territoriale de l'Espagne, poursuit la chercheuse, mise en péril par l'accueil de populations immigrés* ». Aux élections régionales de 2023, le parti de Santiago Abascal a doublé son score national de 12,3 % dans la province de Murcie, atteignant 26 % dans la municipalité de Torre Pacheco. Le président de Vox en Murcie, est d'ailleurs visé par une enquête pour incitation à la haine raciale dans le cadre des émeutes.

Cette augmentation dans l'intensité et l'échelle des violences xénophobes en Europe depuis l'été dernier doivent être considérés dans leur globalité. La chercheuse insiste sur le besoin d'encadrer « *les discours haineux* » mais avant tout de répondre aux « *réels besoins de la population, en renforçant l'État social et la cohésion citoyenne* ». Il s'agirait alors pour les États européens de traiter le problème à la racine, en conciliant accueil de populations immigrées et stabilisation du socle social national. Sans cela, ils prennent le risque d'attiser la rhétorique de la « *préférence nationale* » brandie par les identitaires.

<https://www.rfi.fr/europe/20250803-europe-les-discours-identitaires-alimentent-ils-les-violences-x%C3%A9nophobes>

ALBANIE

Un rapport épingle les centres de rétention italiens en Albanie

Les centres de rétention pour migrants en attente de leur expulsion (CPR) situés en Albanie sont les "plus coûteux" de tous les centres CPR gérés par l'Italie, révèle un nouveau rapport publié par l'ONG Action Aid, en collaboration avec l'université italienne de Bari (UniBari). Ces centres - équivalents aux centres de rétention administrative (CRA) français - sont aussi *"les plus inhumains et les plus inefficaces de l'histoire de la politique migratoire italienne"*, d'après les auteurs du rapport qui ont travaillé sur des données provenant de 14 centres de rétention en Italie et en Albanie.

Le rapport a examiné les coûts des centres albanais jusqu'en mars 2025, avant qu'ils ne commencent à fonctionner comme centres d'expulsion pour les personnes ayant déjà reçu un avis de quitter l'Italie. Près de 74 millions d'euros ont été versés pour les contrats de construction du centre de Gjader, doté de 400 places en mars 2025, ainsi que du centre de traitement des procédures qui se trouve dans le port de Shengjin. Chaque place d'hébergement a ainsi coûté plus de 153 000 euros en travaux. À titre de comparaison, un autre CPR construit l'an dernier en Italie à Porto Empedocle, en Sicile, a coûté un million d'euros pour créer 50 places, soit environ 21 000 euros par place.

Le rapport indique également que la préfecture de Rome a versé 570 000 euros à la société Medihospes, qui gère les CPR en Albanie, pour cinq jours d'activité opérationnelle effective entre octobre et décembre 2024 pour détenir 20 personnes. Une somme dépensée en pure perte car toutes ont été libérées et renvoyées en Italie dans les heures ou les jours qui ont suivi leur arrivée.

La rétention à Gjader est "irrationnelle et illogique"

En raison de retards dans les travaux de rénovation et des *"dommages continus"*, le centre de Gjader fonctionne à moins de 50 % de sa capacité. Un expert en migration chez Action Aid, estime que *"la tentative d'utiliser le CPR de Gjader pour essayer de détenir les migrants en situation irrégulière présents en Italie semble être une décision irrationnelle et illogique"*. *"La détention des personnes ne fait qu'augmenter les coûts économiques et humains du rapatriement"*.

Le gouvernement italien affirme pourtant que le CPR en Albanie rend le système de retour *"plus efficace"*. Une affirmation contredite par le rapport selon lequel 2024 a marqué un *"creux historique"* pour l'Italie concernant le nombre de personnes effectivement expulsées. Dix ans plus tôt, en 2014, moins de la moitié de toutes les personnes entrées dans un centre de détention pour éloignement ont été effectivement renvoyées. En 2024, les CPR italiens n'ont expulsé qu'un peu plus de 10 % de toutes les personnes qui y sont entrées.

Il est intéressant de noter qu'en 2024, près de 45 % des personnes détenues dans un CPR cherchaient à obtenir l'asile. Selon le rapport, 21 % des migrants n'avaient au moment de leur détention pas encore reçu d'avis de quitter le pays.

Changement historique et menace pour les droits humains

Pour l'université de Bari, *"le recours à la détention comme instrument de la politique d'asile marque un changement historique qui soulève de sérieuses questions quant à savoir si l'utilisation d'un tel instrument menace ou non les droits humains"*.

Les auteurs du rapport décrivent un système de rétention des migrants *"ingérable et structurellement violent"* qui *"fait fi des droits fondamentaux"*. Ils rappellent également des

chiffres inquiétants. En 2024 et au cours des trois premiers mois de 2025, trois migrants sont décédés dans des centres de rétention. Depuis leur mise en place en 1998, plus de 30 personnes y sont mortes. Des juges ont par le passé suspendu des décisions de rétention ou ont renvoyé les nouvelles politiques appliquées par le gouvernement italien devant des tribunaux au niveau européen. À la suite des procédures judiciaires, le nombre de personnes détenues puis libérées sur décision des juges est passé de 9 % en 2021 à 29 % en 2024. Au cours des deux dernières années, 186 personnes se sont retrouvées en rétention avant d'être libérées parce qu'elles avaient le droit de rester en Italie.

Les centres présentent un "caractère extraterritorial"

Fin 2024, 11 CPR en activité pouvaient accueillir plus de 1 500 migrants. L'Italie dispose par ailleurs de plus d'un millier de places dans trois autres types de centres de détention, appelés CTRA, dédiés aux demandeurs d'asile. Depuis 1998, plus de 230 000 migrants sont passés par des centres de rétention italiens. De par leur emplacement, souvent en périphérie des centres urbains, dans des structures gérés auparavant par l'armée ou des autorités aéroportuaires, ou encore à proximité de prisons, les centres restent largement à l'abri des regards de la société civile italienne.

Il est difficile d'accéder à ces centres, et beaucoup d'entre eux, pas seulement celui de Gjader, ont commencé à revêtir un *"caractère extraterritorial"*. Trois nouveaux centres sont considérés comme faisant partie de la *"zone frontalière"* de l'Italie, affirme le rapport, et sont ainsi traités comme étant extérieurs au territoire italien. Cette définition juridique permet de *"légitimer l'application des procédures d'asile à la frontière"*. Les préfetures sont responsables du fonctionnement des centres, mais elles sous-traitent souvent une grande partie de leur gestion à des entreprises privées.

Le ministère italien de l'Intérieur n'a pas encore commenté les résultats du rapport, précise l'agence de presse Reuters. En revanche, la Première ministre italienne a rappelé à plusieurs reprises que les centres albanais étaient au cœur de sa politique migratoire. Par ailleurs, une série de responsables européens se sont rendus en Italie pour examiner les moyens de mettre en place un dispositif similaire. Les États membres de l'Union européenne (UE) discutent également de la manière de construire des centres de retour dans des pays tiers, dans le cadre du nouveau pacte sur l'asile et la migration, mis en œuvre dans toute l'UE l'année prochaine.

L'opposition exige des excuses au gouvernement

L'an dernier, le système de rétention des migrants a coûté près de 96 millions d'euros à l'État italien, soit plus que le total dépensé au cours des six années précédentes, selon les auteurs du rapport. Environ 58 % des coûts ont été consacrés à l'équipement et à l'entretien des centres. Le coût annuel moyen estimé d'un de ces centres est d'environ 2,5 millions d'euros, frais d'entretien compris. Le coût moyen d'un lit dans un CPR est estimé à près de 33 000 euros par an. Les auteurs du rapport qualifient d'*"hors de contrôle"* le système de détention actuel et en particulier ses coûts. Après la publication du rapport cette semaine, la cheffe du parti démocrate, dans l'opposition, a estimé que *"Georgia Meloni [devait] présenter ses excuses aux Italiens"*. *"Les chiffres concernant les coûts de son opération illégale en Albanie sont une insulte aux millions de personnes qui luttent pour survivre"*, a dénoncé la responsable politique.

BALKANS

Un réseau de passeurs syriens démantelé entre Bosnie-Herzégovine et Allemagne

Cinq personnes ont été arrêtées mercredi 6 août 2025 en Allemagne, aux Pays-Bas et en Bosnie-Herzégovine, à la suite d'opérations coordonnées contre un groupe de présumés passeurs. La police de Bavière a déclaré que les cinq suspects étaient des ressortissants syriens âgés de 26 à 37 ans.

Les autorités ont ajouté qu'ils étaient accusés d'avoir fait entrer au moins 500 personnes en Allemagne et dans d'autres pays européens depuis 2021. Les enquêteurs ont toutefois ajouté qu'ils estimaient que le nombre réel de cas était nettement supérieur à 500. *« L'organisation elle-même affirme avoir introduit clandestinement jusqu'à 480 personnes par jour en Allemagne et en Europe en 2022 »*, précise un communiqué officiel.

La police allemande a également perquisitionné trois appartements à Dortmund et Bochum, tandis que la police néerlandaise a perquisitionné une propriété à Houten, dans le centre des Pays-Bas. *« De nombreuses preuves ont été saisies, notamment les smartphones et les véhicules utilisés pour commettre le crime, ainsi que de petites quantités de stupéfiants »*.

Selon les premières investigations, le groupe criminel aurait facturé jusqu'à 4500 euros par personne pour leur voyage, accumulant au moins 1,4 million d'euros entre 2022 et 2025. Les passeurs auraient principalement emprunté la route dite des Balkans pour rejoindre l'UE.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

MONTENEGRO

La défenseuse kazakhe des droits humains, obtient l'asile au Monténégro

L'éminente militante kazakhe et symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes, a obtenu la protection internationale au Monténégro le 28 juillet 2025, après près de deux ans d'une procédure longue et complexe. Avec son mari, elle a demandé l'asile en raison de persécutions politiques au Kazakhstan, où elle est devenue la cible des autorités après avoir dénoncé publiquement les violences qu'elle a subies et pour son travail en faveur des droits des femmes. *« Le Monténégro m'a apporté sécurité, mais aussi espoir. Je suis reconnaissante envers les institutions qui ont reconnu la menace qui pesait sur ma vie, ainsi qu'envers tous ceux qui nous ont soutenus dans les moments les plus difficiles »*, a-t-elle déclaré après la décision d'asile.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ROYAUME-UNI – FRANCE

Premières arrestations de migrants dans le cadre de l'accord avec la France

Le Royaume-Uni a annoncé, jeudi 7 août 2025, avoir placé en détention les premiers migrants arrivés au Royaume-Uni sur des petits bateaux et ayant vocation à être renvoyés en France dans le cadre du traité franco-britannique entré en vigueur mercredi 6 août 2025. *"Les personnes arrivées au Royaume-Uni sur un bateau hier midi ont été placées en détention. Elles seront placées dans des centres de rétention administrative en attendant leur expulsion"*, a indiqué le Home Office dans un communiqué, sans préciser combien de migrants avaient été arrêtés.

L'accord, valable jusqu'en juin 2026 et dont les détails de mise en œuvre n'ont pas

été précisés - notamment le nombre de migrants concernés -, vise à dissuader les personnes souhaitant traverser la Manche sur des embarcations précaires et bondées, organisées par des réseaux de passeurs. Selon Londres, les premières expulsions vers la France devraient avoir lieu "dans les prochaines semaines".

Le Royaume-Uni va transmettre à la France dans un délai de trois jours les noms des migrants arrêtés qu'elle souhaite expulser, et les autorités françaises auront 14 jours pour répondre, détaille le Home Office. *"Quand j'ai promis que je ne reculerai devant rien pour sécuriser nos frontières, j'étais sérieux"*, s'est félicité le Premier ministre britannique, qui est sous pression pour endiguer ces arrivées de migrants. Un nombre record de plus de 25 400 personnes sont entrées au Royaume-Uni par ce biais depuis le début de l'année, en hausse de 49 % sur un an.

Le traité est basé sur un principe d'"un pour un". La France reprendra des migrants arrivés au Royaume-Uni par "small boat" et dont la demande d'asile n'y est pas jugée admissible. Dans l'autre sens, Londres acceptera des personnes se trouvant en France et ayant fait une demande sur une plateforme en ligne, en donnant la priorité à celles ayant des liens avec le Royaume-Uni. Cette plateforme est opérationnelle jeudi 6 août 2025 sur le site Internet du gouvernement britannique.

Depuis le début de l'année, 18 personnes sont mortes en tentant de rallier clandestinement l'Angleterre sur ces "small boats", selon des données du ministère de l'Intérieur français.

<https://www.france24.com/fr/europe/20250807-londres-annonce-arrestation-premiers-migrants-accord-franco-britannique>

Le Royaume-Uni et la France ratifient un accord d'échange "un pour un"

Le gouvernement britannique a déclaré que la Commission européenne, qui a *"donné son feu vert à cette approche innovante pour décourager l'immigration illégale"* ainsi que les États membres de l'Union européenne ont donné leur feu vert au projet franco-britannique, du *"un pour un"*. Pour chaque renvoi en France d'un migrant arrivant clandestinement sur le territoire britannique via La Manche, un demandeur d'asile sera pris en charge au Royaume-Uni. L'accord prévoyant le retour en France de migrants arrivés par petit bateau au Royaume-Uni en échange de l'envoi outre-Manche de migrants se trouvant dans l'Hexagone, entre en vigueur mardi 5 août 2025, a annoncé lundi le ministère britannique de l'Intérieur. Le ministre français indique qu'il débutera mercredi 56 Août 20.

Au cœur des principales préoccupations des "Brexiters", la question de l'immigration est restée depuis lors un enjeu majeur pour Downing Street, le nombre de traversées illégales de La Manche ayant atteint des records, crispant les relations entre Paris et Londres. Le premier ministre britannique, dont la cote de popularité a décliné depuis sa large victoire aux élections législatives de juillet 2024, entend réaliser des progrès dans la lutte contre les flux de migrants clandestins, notamment sous la pression du parti Reform UK dont de ténors est l'une des figures du Brexit.

Des élus du nord de la France ont dénoncé le mois dernier l'accord entre Paris et Londres, le jugeant trop favorable aux Britanniques.

Le ministère britannique de l'Intérieur a déclaré dans un communiqué que les arrestations dans le cadre du nouveau pacte devraient débuter sous plusieurs jours. *"Il s'agit d'un pas important pour nuire au modèle économique de gangs du crime organisé qui sont derrière ces traversées"* de La Manche, a déclaré la ministre de l'Intérieur britannique. *"Bien*

sûr, il commencera avec un nombre réduit (de migrants) et augmentera ensuite, mais nous voulons pouvoir l'étendre".

Une fois dans l'Hexagone, les migrants *"relèveront du droit commun"*, précise le ministère de l'Intérieur français. Selon le texte, les ressortissants étrangers en France pourront déposer une demande pour le Royaume-Uni à condition d'être originaire d'un pays étranger à l'espace économique européen, être âgé de plus de 18 ans et avoir des documents d'identité récents. Les demandeurs ne doivent pas non plus avoir obtenu la protection internationale auprès d'un autre pays ou une autorisation de séjour en France. Si le dossier est accepté, le candidat se verra accorder une autorisation d'entrée au Royaume-Uni *"pour une période pouvant aller jusqu'à trois mois"*. Le traité précise également que le retour des migrants en France se fera dans un délai de 14 jours après leur arrivée au Royaume-Uni en *"small-boats"*. Une demande formelle devra être envoyée aux autorités françaises pour chaque transfert. L'ensemble du processus pourrait prendre trois mois et le Royaume-Uni en assumera tous les coûts.

Les mineurs non accompagnés ne seront pas concernés par le dispositif.

"Il s'agit d'une étape importante pour démanteler le modèle économique des gangs criminels organisés à l'origine de ces traversées", s'est félicitée la ministre de l'Intérieur britannique. Son homologue français, a salué *"un dispositif expérimental dont l'objectif est clair : casser les filières"*. Le dispositif sera limité dans le temps, jusqu'en juin 2026, soit la date à laquelle doit entrer en vigueur le pacte asile et immigration. *"L'idée de ce projet, c'est de faire passer un message aux passeurs, leur dire que maintenant, ça ne passe plus"*, indique le ministre français. *"L'augmentation du nombre de migrants clandestinement introduits par la Manche est inquiétante. Il faut mettre fin au modèle économique sans scrupules des passeurs"*, a déclaré mardi 5 août 2025 le commissaire européen aux Affaires intérieures et à la Migration.

De son côté, le Premier ministre britannique s'est félicité de cet accord. *"C'est le résultat de mois de diplomatie adulte qui a produit de vrais résultats pour le peuple britannique, en négociant des accords qu'aucun gouvernement n'a été en mesure de conclure et en frappant au cœur du modèle économique de ces gangs ignobles"*, affirmant que *"l'époque des gadgets et des promesses non tenues" était "révolue"*. *"Nous rétablirons l'ordre à nos frontières avec le sérieux et la compétence que le peuple britannique mérite"*.

<https://www.france24.com/fr/europe/20250805-immigration-accord-principe-du-un-pour-un-entre-le-royaume-uni-et-la-france-ratifi%C3%A9-migrants-manche-travers%C3%A9>

ROYAUME-UNI

La publicité des traversées de la Manche sur les réseaux sociaux bientôt punie de 5 ans de prison

"Vendre la fausse promesse d'un voyage sûr vers le Royaume-Uni et d'une vie dans ce pays – que ce soit en ligne ou hors ligne – simplement pour gagner de l'argent, n'est rien de moins qu'immoral", a déclaré la ministre de l'Intérieur. Via un nouvel amendement au projet de loi sur la sécurité des frontières, l'asile et l'immigration, actuellement examiné par le Parlement, le gouvernement souhaite créer un nouveau crime visant *"la création de contenu destiné à être publié en ligne et qui promet ou propose des services facilitant une violation de la législation britannique sur l'immigration"*.

Ainsi, toutes personnes publiant du contenu sur les réseaux sociaux promouvant *"les traversées en petites embarcations, la création de faux documents de voyage tels que des*

passesports ou des visas, ou la promesse explicite d'emplois illégaux au Royaume-Uni ", encourront une peine de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans et une lourde amende. Faciliter l'immigration illégale est déjà un crime mais la modification du texte fera de la création de contenu en ligne qui promeut ou propose des services liés à l'immigration illégale une infraction spécifique.

Selon le ministère de l'Intérieur, environ 80 % des migrants arrivant en *"small boats"* ont déclaré qu'ils avaient utilisé les médias sociaux au cours de leur voyage, *"notamment pour localiser ou communiquer avec un agent ou un facilitateur associé à un groupe du crime organisé"*. Ainsi, il espère, avec cette loi, *"porter un coup dur au modèle économique des passeurs"*.

Depuis décembre 2021, l'agence nationale de lutte contre la criminalité a collaboré étroitement avec les réseaux sociaux pour supprimer environ 22 000 publications faisant la promotion du crime organisé lié à l'immigration. Plus de 8 000 ont été supprimées en 2024, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente.

Associée aux nouveaux pouvoirs de type antiterroriste prévus par le projet de loi immigration, la nouvelle législation garantira que les forces de l'ordre soient *"en mesure d'enquêter, de neutraliser et de traduire en justice plus rapidement les gangs de passeurs"*, assure le Home Office.

Ces derniers mois, le Royaume-Uni n'a cessé de prendre de nouvelles mesures contre l'immigration. Il *"a renforcé les mesures de répression contre l'immigration illégale, avec une augmentation de 50 % des arrestations de personnes prises en flagrant délit de travail illégal, le renvoi de 35 000 personnes sans droit de séjour au Royaume-Uni et l'imposition de sanctions plus sévères contre les chefs de gangs"*, selon le Home office.

Malgré cela, les traversées de la Manche n'ont jamais été aussi nombreuses. Au moins 25 000 migrants ont traversé la Manche dans de petites embarcations depuis le début de l'année. C'est bien plus que lors des deux dernières années sur la même période. Même le précédent record de 45 000 traversées enregistré en 2022 pourrait être battu.

Le gouvernement annonce des mesures après de nouvelles manifestations anti-migrants

Au total, 100 millions de livres sterling supplémentaires vont être dépensés pour lutter contre les traversées de la Manche en *"small boats"*, a annoncé le gouvernement britannique, dimanche 3 août 2025. Cette somme servira à financer des mesures telles que l'accord *« un pour un »* prévu avec la France, l'embauche de 300 agents supplémentaires de l'agence nationale de lutte contre la criminalité (NCA), ainsi que de nouvelles technologies et de nouveaux équipements pour intensifier la collecte de renseignements sur les gangs de passeurs, notamment assistés par l'intelligence artificielle. Notamment pour évaluer l'âge d'une personne en fonction des traits de son visage. Cette mesure, mise en place en 2026, visera notamment les exilés se déclarant mineurs à leur arrivée. *"Ce financement supplémentaire renforcera tous les aspects de notre plan et renforcera la capacité de nos forces de l'ordre à traquer et à démanteler les gangs, en collaboration avec nos partenaires étrangers et grâce à des technologies et des équipements de pointe. Parallèlement à nos nouveaux accords avec la France, cela nous aidera à concrétiser nos engagements du Plan pour le changement visant à protéger la sécurité des frontières du Royaume-Uni et à rétablir l'ordre dans notre système d'immigration"*, a déclaré la ministre de l'Intérieur.

Cette annonce intervient au lendemain de nouvelles manifestations anti-immigration devant des hôtels accueillant des demandeurs d'asile. De nouveaux heurts ont

éclaté samedi 2 août 2025 lors de ces rassemblements et la police a procédé à des arrestations. Des manifestants, mais aussi des groupes de militants antiracistes, ont afflué dans le centre de Manchester, dans le nord-ouest de l'Angleterre, lors d'une marche organisée par la formation d'extrême droite "Britain First" (La Grande-Bretagne d'abord).

À Londres, manifestants et contre-manifestants ont convergé vers un hôtel hébergeant des demandeurs d'asile en centre-ville, comme lors de manifestations précédentes qui avaient parfois donné lieu à des violences. La police de Londres a écrit que ses agents avaient dégagé un carrefour où les contre-manifestants s'étaient groupés. *"Il y a eu neuf interpellations pour l'instant, dont sept pour atteinte à l'ordre public"*, a ajouté la police.

Dimanche 3 août 2025, ce sont plus de 100 personnes, dont de nombreuses femmes portant des t-shirts roses, qui se sont rassemblées devant l'hôtel Britannia International de Canary Wharf à Londres. Un groupe d'hommes masqués a également été aperçu devant l'hôtel ce jour. Les membres du cortège criaient *"Renvoyez-les chez eux"* et ont hué les personnes entrant et sortant de l'hôtel. Un groupe de personnes *"harcelait les occupants et le personnel"* et tentait d'empêcher les livraisons, a ajouté la police. Ils tentaient aussi de *"franchir la clôture et d'accéder à l'hôtel"*.

D'autres mobilisations ont eu lieu ces dernières semaines, pour la plupart dans le quartier londonien d'Epping. Dans les villes de Bowthorpe, près de Norwich, ou Diss, dans l'est de l'Angleterre, des rassemblements pour réclamer la fermeture d'hôtels hébergeant des demandeurs d'asile ont aussi été organisés.

Lors de ces rassemblements, les participants appellent à une *"remigration"* massive et réclament un accroissement de la lutte contre l'immigration illégale. Sur ce point, la NCA a indiqué qu'au cours de l'exercice 2024-2025, elle a démantelé 351 réseaux et activités de criminalité organisée en matière d'immigration. Il s'agit du niveau le plus élevé jamais enregistré et d'une augmentation de 40 % par rapport à l'exercice précédent.

ASIE

THAILANDE

Les travailleurs cambodgiens qui n'ont pas encore fui le pays se retrouvent stigmatisés

Mercredi 6 août 2025, des dizaines de milliers de Cambodgiens ont encore afflué, valises à la main, vers les postes-frontières. Sur le million de travailleurs cambodgiens présents en Thaïlande, légalement ou non, presque les trois quarts sont déjà retournés au Cambodge depuis le début des affrontements entre les deux pays. Une tendance qui ne risque pas de changer dans l'immédiat.

En Thaïlande, après les appels lancés par des influenceurs d'extrême droite à traquer les Cambodgiens, plusieurs travailleurs migrants ont été pris pour cible, entre insultes, menaces et parfois même violences physiques. Une avocate spécialisée dans la défense des travailleurs étrangers, explique que *« ce ne sont plus seulement les États qui s'opposent. À l'échelle individuelle aussi, l'autre est perçu comme un ennemi. »* Jusqu'à l'apparition de scènes de haine terribles. *« Certains (Thaïlandais) vont patrouiller dans les marchés ou frapper aux portes pour identifier les Cambodgiens et s'en prendre à eux. Beaucoup de migrants ont peur. Ils ne se sentent plus en sécurité »*, explique l'avocate.

Ceux qui n'ont pas fui vers le Cambodge préfèrent se faire discrets, comme au plus fort de la pandémie de Covid 19, lorsqu'ils étaient déjà stigmatisés. *« Ils ne sortent pas, ils s'isolent, comme à l'époque du Covid. Certains vont même jusqu'à se mettre de la thanaka (une pâte cosmétique blanc-jaune, couramment utilisée en Birmanie pour couvrir le visage et parfois les bras) pour se faire passer pour des Birmans. C'est une manière de se protéger. »*

L'avocate rappelle aussi le rôle clé de cette main-d'œuvre dans l'économie thaïlandaise : *« La Thaïlande est déjà une société vieillissante. On manque clairement de main-d'œuvre, notamment non qualifiée, parce qu'on utilise encore peu de technologie pour compenser. On a besoin d'eux, on ne peut pas le nier. Et eux aussi ont besoin de travailler. »* Mais selon elle, les centaines de milliers de Cambodgiens qui sont déjà partis ne sont pas près de revenir, malgré le fragile cessez-le-feu entre les deux pays.

<https://www.rfi.fr/fr/asie-pacifique/20250807-tha%C3%AFlande-les-travailleurs-cambodgiens-qui-n-ont-pas-encore-fui-le-pays-se-retrouvent-stigmatis%C3%A9s>

YEMEN

Au moins 76 morts et des dizaines de disparus après le naufrage d'un bateau de migrants

Au moins 76 migrants, principalement Éthiopiens, ont trouvé la mort dimanche 3 août 2025 dans le naufrage d'une embarcation transportant 154 Éthiopiens au large des côtes du Yémen, et 132 sont toujours portés disparus, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Selon un nouveau bilan fourni mardi 5 août 2025, plus de 90 personnes ont péri. L'embarcation, qui naviguait par mauvais temps sur la mer d'Arabie, a chaviré au sud du Yémen, au large du district d'Ahwar, ont indiqué des sources de sécurité. Selon le directeur de l'OIM au Yémen, 54 migrants ont échoué sur les côtes du district de Khanfar et 14 autres ont été retrouvés morts à un autre endroit et transportés à la morgue d'un hôpital. Douze personnes ont pu être secourues, mais des dizaines d'autres sont toujours portées disparues. Deux médecins ont précisé que les sauveteurs étaient toujours à la recherche de survivants.

Selon l'OIM, le Yémen continue d'enregistrer une augmentation significative du nombre de migrants clandestins en provenance d'Afrique. Chaque année, les migrants montent à bord d'embarcations précaires pour traverser le détroit de Bab el Mandeb, qui sépare Djibouti et l'Erythrée du Yémen, dans l'espoir d'atteindre l'Arabie saoudite ou d'autres pays du Golfe et d'y trouver du travail.

L'OIM décrit le trajet de la Corne d'Afrique vers le Yémen comme *"l'une des routes de migration mixtes les plus fréquentées et les plus périlleuses au monde"*. Selon cette agence intergouvernementale basée à Genève, plus de 60 000 migrants sont arrivés au Yémen l'année dernière.

Selon l'OIM, la route migratoire depuis les pays de la Corne de l'Afrique jusqu'au Yémen est l'une des plus empruntées au monde. L'organisation estime que 60 000 personnes ont débarqué au Yémen en 2024. *« Les chiffres sont énormes, reprend Marina de Regt. Mais le fait que tant de migrants prennent le risque de traverser le golfe d'Aden reste assez méconnu. »*

Une experte s'inquiète du manque d'intérêt porté par la communauté internationale à cette route migratoire *« importante »*. *« Ces migrations entre pays du Sud ne sont pas jugées importantes par les décideurs politiques, notamment en Europe [...] Tout ce qui [leur] importe, c'est que les migrants ne se retrouvent pas sur [leur] territoire. »*

Cette route migratoire d'Afrique de l'Est est *« l'une des plus importantes »* et des

plus meurtrière au monde. L'OIM estime que 3 400 personnes sont mortes en empruntant ce chemin au cours des dix dernières années : 558 l'an dernier, dont 462 à cause de naufrages. En mars 2025, quatre embarcations de migrants avaient fait naufrage, seules deux personnes avaient pu être sauvées.

La traversée de la mer Rouge ou du golfe d'Aden à bord d'embarcations de fortune ne constitue pas l'unique danger de mort pour les migrants. Au Yémen, pays en proie à la guerre civile, ces derniers se retrouvent confrontés à un risque accru de violences. *« En plus de la situation de guerre qui se traduit par un manque de nourriture et une grande insécurité, l'exploitation des migrants et des réfugiés est courante. Il arrive que des personnes soient kidnappées par des gangs et que des femmes migrantes soient exploitées sexuellement par des criminels. »* Une prolifération de la criminalité facilitée par l'instabilité dans le pays. Mais malgré la guerre civile et les nombreux risques encourus, le nombre de migrants rejoignant le pays a augmenté depuis 2014.

En avril dernier, les migrants d'Afrique de l'Est se sont aussi retrouvés malgré eux au cœur de l'escalade militaire entre les États-Unis et les rebelles houthis au Yémen. 68 civils avaient été tués et des dizaines blessés dans des frappes américaines menées sur un centre de détention pour migrants basé à Sanaa, fief des rebelles.

Lorsqu'ils ne restent pas bloqués au Yémen, le passage vers l'Arabie saoudite est, lui aussi, particulièrement dangereux pour les migrants. En 2023, l'ONG Human Rights Watch révélait que les garde-frontières saoudiens ont, entre mars 2022 et juin 2023, tué des centaines de migrants demandeurs d'asile éthiopiens qui tentaient de franchir la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite. *« Les gardes des postes de contrôle tirent au hasard sur les migrants qui tentent de traverser. C'est une entreprise très risquée de traverser la frontière saoudienne ».*

Si certains parviennent ensuite à trouver du travail en Arabie saoudite, de nombreux migrants restent dans une situation précaire et instable, courant le risque d'être arrêtés et expulsés. *« Il arrive que des hommes soient expulsés vers l'Éthiopie, mais ils recommencent malgré tout, même s'ils savent à quel point le trajet est risqué. Ils recommenceront parce qu'ils sont désespérés. »*

<https://www.rfi.fr/moyen-orient/20250806-de-la-corne-de-l-afrique-au-golfe-persique-une-route-migratoire-meurtri%C3%A8re-m%C3%A9connue>

<https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20250803-y%C3%A9men-au-moins-68-morts-et-des-dizaines-de-disparus-apr%C3%A8s-le-naufrage-d-un-bateau-de-migrants>

<https://www.ouest-france.fr/monde/yemen/naufrage-de-migrants-au-large-du-yemen-un-nouveau-bilan-fait-etat-de-plus-de-90-morts-d9c4436c-7225-11f0-8a41-8cab56b0e4bf>

AFRIQUE

DARFOUR

Une aide d'urgence nécessaire pour faire face à une épidémie de choléra

Une épidémie de choléra frappe un camp de réfugiés dans l'est du Tchad qui accueille des Soudanais arrivés du Darfour, suscitant l'inquiétude face à la détérioration des conditions sanitaires et de santé alors que l'aide humanitaire se tarit.

Début août, 264 cas de choléra et 12 décès avaient été signalés dans le camp de réfugiés de Dougui et les villages environnants. Des cas suspects sont également apparus dans

le camp de Treguine, qui accueille également des réfugiés soudanais.

Les zones frontalières, qui accueillent un tiers des nouveaux arrivants, sont également exposées à un risque élevé de transmission, car les arrivées en provenance du Darfour se poursuivent. À Adré, le plus grand camp spontané qui accueille plus de 235 000 personnes, trois cas suspects font actuellement l'objet d'une enquête, laissant craindre une propagation plus large.

De l'autre côté de la frontière, au Darfour, la situation est encore plus critique, avec plus de 4300 cas et 113 décès recensés.

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, lance un appel urgent pour un soutien financier immédiat afin de renforcer les services vitaux dans les domaines de la santé, de l'hygiène, de l'eau, des abris et de la nutrition, afin d'éviter une catastrophe sanitaire.

La surpopulation dans les zones accueillant les personnes déplacées, le manque d'eau potable et les installations sanitaires et d'hygiène limitées favorisent la propagation de la maladie.

Au Darfour, de nombreuses personnes vivent dans des « sites d'accueil » souvent situés dans des bâtiments publics désaffectés et ne disposant pas d'un accès suffisant à des services essentiels tels que l'eau et l'assainissement. Parallèlement, les violences et les déplacements de population se poursuivent au Darfour et dans la région voisine du Kordofan, plongeant davantage les communautés victimes d'atrocités indescriptibles dans un véritable cauchemar.

Les combats en cours entravent également gravement l'accès humanitaire et perturbent l'acheminement de l'aide depuis plus de deux ans. La saison des pluies approchant, de nombreuses routes seront impraticables pendant des mois, ce qui compliquera davantage l'acheminement de l'aide. L'insécurité persistante a empêché les activités agricoles, exacerbant la précarité dans les zones menacées par la famine ou déjà en situation de famine.

Au Tchad, le HCR a suspendu le transfert des réfugiés de la frontière vers Dougui afin de prévenir de nouveaux cas de choléra. Nous collaborons également avec nos partenaires pour installer des stations de lavage des mains, distribuer du savon et désinfecter les latrines. Nous avons livré des fournitures médicales et des équipements de protection individuelle aux établissements de santé, et le personnel de santé est formé pour améliorer l'identification et le suivi des cas. Nous diffusons également des informations sur la prévention et le traitement précoce dans les camps.

En dépit de l'augmentation des besoins, le manque de financement entrave les opérations d'aide au Darfour et dans l'est du Tchad.

Le HCR sollicite un financement de 130 millions de dollars pour fournir une aide vitale à environ 800 000 personnes au Darfour, répondre à l'épidémie de choléra en cours, relocaliser 239 000 réfugiés soudanais à la frontière entre le Tchad et le Soudan et combler les principales lacunes dans la prestation de services d'ici la fin 2025.

Au Darfour, les fonds nécessaires permettront de fournir une aide d'urgence, notamment des services de protection, des abris et des articles ménagers aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, ainsi que des infrastructures sanitaires, d'hygiène et de santé dans les sites de réfugiés.

Au Tchad, la décongestion des sites spontanés est une priorité pour prévenir la propagation du choléra. Le HCR va intensifier ses efforts pour reloger les réfugiés qui se trouvent actuellement à la frontière dans des camps et des villages où les services essentiels

sont disponibles, en assurant le transport quotidien de 2 000 personnes dans de bonnes conditions de sécurité.

Le HCR accordera également la priorité aux soins de santé, à l'eau potable et aux installations sanitaires, aux abris et aux services de protection.

Depuis le début de la guerre en avril 2023, plus de 5 millions de personnes déplacées sont accueillies dans toute la région du Darfour, dont 1,5 million qui étaient déjà déplacées à l'intérieur du pays avant le conflit actuel et plus de 82 000 réfugiés provenant principalement du Soudan du Sud.

Plus de 873 000 réfugiés soudanais ont fui le Darfour et ont fui vers le Tchad, qui accueille désormais le plus grand nombre de réfugiés soudanais enregistrés depuis le début du conflit. Une personne sur trois dans l'est du Tchad est désormais réfugiée.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/points-de-presse/une-aide-durgence-necessaire-pour-faire-face-%C3%A0-une-epidemie-de-cholera>

LIBYE

Arrestation d'environ 1 500 travailleurs irréguliers par les autorités

Les forces de sécurité libyennes ont arrêté samedi 26 juillet 2025 près de la capitale Tripoli environ 1 500 travailleurs étrangers en situation irrégulière. L'opération policière a été menée à l'aube à al-Sabaa, un quartier situé à l'est de Tripoli, en présence du ministre du Travail ainsi que *“d'inspecteurs du travail, de l'Agence de lutte contre l'immigration illégale et de la police municipale”*. La zone visée abritait des campements de fortune entourés de hauts murs et fermés par un grand portail. Plus d'un millier de migrants, majoritairement Égyptiens mais aussi des Subsahariens, y vivaient, parfois depuis des années. Un journaliste rapporte avoir vu une petite épicerie, une boucherie et des marchands de légumes à l'intérieur du site. *"Les inspections ont permis de découvrir des logements où vivaient des travailleurs étrangers sans papiers". "Ces travailleurs, de nationalités diverses, n'ont ni permis de séjour, ni passeport officiel, ni même carnet de santé"*.

Le ministre du Travail a également déclaré que le site contenait *"des logements non réglementés qui ne répondent pas aux exigences de base en matière de logement décent, de santé et de sécurité au travail"*.

Les travailleurs migrants détenus seront *"transférés vers des centres gérés par l'Autorité de lutte contre l'immigration illégale", "des poursuites judiciaires seront engagées à leur encontre conformément à la réglementation nationale"*. On ignore encore si les migrants seront immédiatement expulsés.

Le chef du gouvernement d'unité nationale libyen, a annoncé qu'*"une vaste campagne nationale va être déployée avec le soutien de plusieurs pays amis pour lutter contre la traite des êtres humains"*. De nombreux réseaux de passeurs et trafiquants d'êtres humains opèrent et se développent dans le pays, profitant du climat d'insécurité qui règne depuis la chute et l'assassinat de Mouammar Kadhafi en 2011.

MAROC

Des associations dénoncent une «campagne de haine» envers les personnes noires

Propos racistes, stigmatisation, discours discriminatoires... le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des migrants (Gadem) qualifie de *« campagne de haine »* ces messages postés sur les réseaux sociaux, qui visent *« les personnes noires »* non

marocaines vivant au Maroc. L'association de défense des migrants, qui se dit également visée par ces messages, dénonce des contenus mensongers et anxiogènes, et parle d'une « tentative de manipulation de l'opinion publique », sans toutefois se prononcer sur les individus ou groupes à l'origine de cette campagne.

Soulignant un contexte régional préoccupant, le Gadem fait également le lien avec les attaques qui avaient ciblé les Marocains vivant en Espagne au mois de juin, notamment dans la ville de Torre Pacheco, qui, selon elle, participent de la même logique. Déjà, à la fin du mois de juillet, le Réseau marocain des journalistes des migrations (RMJM) avait, lui aussi, publié un communiqué pour condamner cette vague de messages haineux et appeler les médias marocains à déconstruire ces discours racistes, selon les mots de la présidente : « *Nous les invitons pleinement à jouer les médias d'informations privilégiant la mise en perspective, l'analyse et le travail sur le terrain pour lutter contre les fausses informations, les tentatives de manipulation et la dramatisation autour des migrations étrangères au Maroc.* » Le réseau a également mené une étude sur la couverture médiatique des questions liées à la migration au Maroc et déplore « *l'absence des voix des migrants et des migrantes* » ainsi que « *la prédominance des angles sécuritaires* ».

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250810-maroc-des-associations-d%C3%A9noncent-une-campagne-de-haine-envers-les-personnes-noires>

À Tiznit, la hausse des refoulements de migrants inquiète les associations

Ces derniers mois, les associations humanitaires de Tiznit, dans le sud du Maroc, observent une hausse des expulsions et s'inquiètent de la situation dans cette ville dépourvue de structures d'accueil. C'est un ballet régulier et de plus en plus intense que décrit l'antenne de Tiznit d'Alarme Phone Sahara. Dans Tiznit, ville de 90 000 habitants dans le sud du Maroc, depuis six derniers mois ont lieu "*des expulsions de plus en plus fréquentes*". "*Les bus arrivent tous les 2-3 jours et laissent environ 50 à 70 migrants*". Déposés à chaque fois dans des endroits différents de la ville située à une centaine de kilomètres d'Agadir et quelque 700 km de Rabat, à l'abri des regards, ces migrants - principalement des Soudanais, Guinéens, Camerounais et Ivoiriens - sont refoulés après avoir été arrêtés dans le nord du pays.

Une fois envoyés à Tiznit, les migrants "*font comme ils peuvent*". "*Ils se débrouillent. La plupart vivent de la mendicité*", l'absence de centre d'accueil "*pour les accueillir, les intégrer ou les aider*" est regrettable. Auparavant, un camp existait dans la ville, mais, en mars 2025, un incendie - tuant deux personnes - a ravagé ce lieu de vie. Depuis, "*on essaie de trouver un autre endroit pour que les gens puissent au moins se reposer mais on n'a pas trouvé. C'est compliqué d'obtenir cela*", raconte le référent d'Alarme Phone Sahara.

"*Ils mendient en groupes dispersés près des feux de circulation. Certains dorment en plein air sur l'un des ronds-points de Tiznit*", confirme le responsable de la section locale de l'Association marocaine des droits humains (AMDH). La population migrante de la ville, qui peine à se procurer eau et nourriture en quantité suffisante, vit donc "*grâce à la solidarité des habitants*". Tiznit "*représente un cas emblématique de ville moyenne où les acteurs locaux se voient déléguer de facto la gestion de l'accueil des migrants dispersés depuis 2015 par l'État marocain*", rapportait déjà un rapport de l'institut Convergences migratoires en 2021 (<https://www.icmigrations.cnrs.fr/wp-content/uploads/2021/04/Localacc-Monographie-n%C2%B01.pdf>)

"L'arrêt de toute forme d'expulsions arbitraires"

La situation actuelle de Tiznit commence en tout cas à inquiéter les associations de défense des droits humains. Début août 2025, l'Association marocaine des droits de l'Homme a indiqué dans un communiqué suivre "*avec une grande inquiétude*" les expulsions de migrants d'Afrique subsaharienne "*en l'absence des conditions minimales d'hébergement*

et de prises en charge sanitaire et psychologique". Elle regrette des expulsions "sans aucune considération pour les droits de l'homme ni planification pour préserver la dignité des déportés et garantir le respect des droits fondamentaux", sans toutefois pouvoir les chiffrer. "C'est difficile de savoir les chiffres exacts des expulsions qui se sont intensifiées ces derniers mois car les migrants sont déposés très tôt le matin, secrètement, et très peu de personnes restent", ajoute la responsable de l' AMDH.

Certains deviennent marchands ambulants, arrivent à se faire employer au marché, comme assistants d'artisans ou dans des fermes, rapportent les humanitaires interrogés, *"mais une fois l'argent récolté, ils repartent pour le nord du Maroc, espérant traverser la mer pour rejoindre l'Europe"*. Depuis les côtes du nord, ils tentent d'atteindre le sud de l'Espagne, tandis qu'à l'ouest les exilés essayent de rallier l'archipel des Canaries. Mais ces routes sont de plus en plus contrôlées par les autorités marocaines.

Depuis le réchauffement des relations diplomatiques entre Rabat et Madrid en 2022, le Maroc a fait de la lutte contre l'immigration irrégulières une de ses priorités. Selon le ministère de l'Intérieur marocain, près de 80 000 migrants ont été empêchés de rejoindre l'Union européenne depuis le Maroc au cours de l'année 2024. En 2023, ce sont 87 000 migrants qui ont été interpellés sur la route vers l'Europe et encore 70 000 l'année précédente. La majorité de ces personnes sont originaires d'Afrique subsaharienne.

L'AMDH réclame donc *"l'arrêt de toute forme d'expulsions arbitraires"* et la mise en place d'un *"plan humanitaire global"* car le Maroc reste un pays de transit pour des milliers de migrants désireux de rejoindre l'Union européenne (UE).

NIGER

L'armée affirme avoir secouru une cinquantaine de migrants dans le désert

Le véhicule fait route vers la Libye, point de passage vers l'Europe, avec 44 personnes à bord. Il circule sur l'axe Madama - Dao, dans le nord du Niger, quand il tombe en panne, en plein désert. Les passagers du véhicule, parmi lesquels 4 femmes, restent bloqués là pendant plus de 24 heures, jusqu'à ce qu'une patrouille militaire se porte à leur secours. Une opération de ratissage est aussi menée, dans un rayon de 20 km, à la recherche d'une dizaine de passagers qui se sont éloignés. Selon l'armée nigérienne, tous ont finalement été retrouvés. Partis à la recherche d'eau et de nourriture, certains se trouvaient déjà dans un état de déshydratation critique. Les passagers secourus ont été transférés à Madama, ville proche de la frontière libyenne, après avoir reçu des soins médicaux et des vivres.

Ces secours ont eu lieu en début de semaine, mais l'armée ne l'a annoncé que dimanche 10 août 2025.

Des migrants se trouvent régulièrement en difficulté, dans le nord nigérien désertique, surtout dans les zones proches de la Libye et de l'Algérie. Des routes qu'ils empruntent pour rejoindre l'Europe. Le Niger a abrogé, fin 2023, la loi qui criminalisait le trafic de migrants.

<https://www.rfi.fr/en-bref/20250810-niger-l-arm%C3%A9e-affirme-avoir-secouru-une-cinquantaine-de-migrants-dans-le-d%C3%A9sert>

UGANDA

Près de 2 millions de réfugiés en danger

L'Ouganda est sur le point de franchir la barre des deux millions de réfugiés accueillis dans le pays, alors que l'escalade des crises au Soudan, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo (RDC) pousse chaque jour des centaines de personnes à fuir au-delà des frontières en quête de sécurité et d'une aide vitale.

Depuis le début de l'année 2025, 600 personnes en moyenne arrivent chaque jour dans le pays. Leur nombre devrait atteindre les deux millions d'ici la fin de l'année. Déjà premier pays d'accueil de réfugiés en Afrique et troisième au monde, l'Ouganda compte actuellement 1,93 million de réfugiés, dont plus d'un million sont âgés de moins de 18 ans. Parmi eux, plus de 48 000 enfants et adolescents sont arrivés seuls. Or, l'aide humanitaire est actuellement confrontée à l'une des pires crises de financement depuis des décennies.

« J'ai rencontré une jeune fille de 16 ans qui a fui les violences au Soudan du Sud et qui s'occupe désormais de ses quatre jeunes frères et sœurs après avoir perdu ses parents. Elle rêve de retourner à l'école, mais elle n'a qu'une seule chose en tête : survivre. Les fonds d'urgence seront épuisés en septembre. Davantage d'enfants mourront de malnutrition, davantage de filles seront victimes de violences sexuelles et des familles se retrouveront sans abri et sans protection si la communauté internationale ne se mobilise pas. L'Ouganda a ouvert ses portes, ses écoles et ses centres de santé. Ce modèle peut fonctionner, mais il ne peut pas fonctionner seul », a déclaré Dominique Hyde, directrice des relations extérieures du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, qui s'est récemment rendue dans des camps de réfugiés accueillant des Soudanais et des Sud-Soudanais en Ouganda.

La politique progressiste de l'Ouganda en matière de réfugiés permet à ces derniers d'y vivre, d'y travailler et d'accéder aux services publics, mais le manque de financement a un impact considérable sur la fourniture de l'aide et menace de réduire à néant des années d'efforts. Le coût de la prise en charge d'un réfugié en Ouganda est estimé à environ 16 dollars par mois en 2025. Cependant, à moins que le HCR ne reçoive davantage de fonds, nous ne pourrions fournir qu'une aide de 5 dollars par mois et par réfugié. À mesure que les réserves de nourriture, d'eau et de médicaments s'amenuisent, les taux de malnutrition, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans, augmentent à un rythme alarmant.

Les ressources continuant de s'amenuiser, les réfugiés sont contraints de faire des choix difficiles pour survivre, comme abandonner l'école. Les cas de violence sexiste sont en augmentation, tout comme le risque de suicide chez les jeunes réfugiés, dans un contexte de diminution du personnel de santé mentale.

À la fin du mois de juillet, le HCR ne disposait de ressources que pour venir en aide à moins de 18 000 personnes en leur fournissant de l'argent et des articles de première nécessité, soit juste assez pour couvrir deux mois d'arrivées au rythme actuel.

« La guerre bouleverse des vies sans crier gare, forçant les gens à tout abandonner. De nombreux réfugiés sont en proie à un désespoir croissant. La résilience ne peut remplacer ce qui a été perdu. L'Ouganda a fait preuve d'une grande générosité, mais le fardeau ne doit pas reposer uniquement sur les communautés éloignées du conflit. La responsabilité incombe à ceux qui sont à l'origine de la violence et qui la rendent possible. La paix est la seule solution durable, et d'ici là, la dignité des réfugiés doit être protégée », a ajouté Dominique Hyde.

Actuellement, la réponse à la crise des réfugiés en Ouganda n'est financée qu'à hauteur de 25 %. Le HCR appelle à un soutien et à une solidarité urgente et soutenue de la communauté internationale, y compris des acteurs du développement, afin de garantir aux

réfugiés et aux communautés locales une vie plus sûre et plus digne.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiques-de-presse/pr%C3%A8s-de-2-millions-de-refugies-en-danger-alors-que-les-fonds>

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Au moins 3 millions de déplacés sont rentrés chez eux, selon l'ONU

Au moins 8,3 millions de personnes déplacées internes sont toujours dans le besoin en République démocratique du Congo, mais une lueur d'espoir apparaît avec le retour de plus de 3 millions de déplacés dans leurs villages depuis janvier 2025. L'annonce a été faite par l'agence onusienne de coordination de l'aide humanitaire (Ocha), dans son rapport sur la situation au pays.

Ce retour est principalement dû à la réduction des violences dans l'est du pays. Dans le Nord-Kivu, près de 1 million de personnes sont encore déplacées, alors que 2 millions ont regagné leurs villages. Dans la province voisine du Sud-Kivu, plus de 600 000 personnes sont rentrées chez elles, tandis que 1,5 million d'autres restent en situation de déplacement. L'Ocha précise qu'au Sud-Kivu, ce sont principalement les déplacés des territoires d'Idjwi, Minova et des zones de Kalehe qui ont regagné leurs villages. En revanche, au Nord-Kivu, certains n'ont pas eu d'autre choix que de rentrer, notamment après le démantèlement des sites de déplacés à Goma et Nyiragongo.

Malgré ces retours, la situation humanitaire reste globalement précaire. En effet, la majorité des populations encore déplacées au Nord-Kivu et au Sud-Kivu ont fui vers les provinces voisines de l'Ituri, du Tanganyika et du Maniema en raison des violences continues, notamment dans les territoires de Masisi et Uvira, où les groupes armés multiplient leurs attaques.

En parallèle, l'insécurité alimentaire touche une proportion alarmante de la population, avec 27,7 millions de personnes en situation de crise alimentaire.

La reprise des combats dans l'est de la RDC pourrait aggraver la crise humanitaire, d'autant que le financement reste largement insuffisant, selon les alertes des agences humanitaires présentes dans le pays.

RWANDA

Le Rwanda accueillera jusqu'à 250 personnes expulsées des Etats-Unis dans le cadre d'un accord conclu avec Washington, a annoncé Kigali mardi, nouvel épisode d'une vaste campagne américaine pour envoyer des migrants présents sur son sol vers des pays tiers.

<https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20250806-le-rwanda-va-accueillir-250-migrants-expuls%C3%A9s-des-%C3%A9tats-unis>

SENEGAL

Route des Canaries : 239 migrants interceptés au large du Sénégal

La marine nationale a intercepté mardi 29 juillet 2025 un bateau chargé de 239 migrants subsahariens, au large de Saint-Louis, au nord du Sénégal. Parmi les passagers, la marine a dénombré 114 Sénégalais, 52 Gambiens et 51 Guinéens, dont 56 femmes et 28 mineurs. Le bateau était parti d'une localité proche de Karang, en Gambie, dans la nuit du 27 juillet 2025, et cherchait à rejoindre les côtes espagnoles. Mais la marine nationale sénégalaise l'a finalement intercepté deux jours après le départ.

Plus de 5 000 candidats à l'exil ont été récupérés par l'armée sénégalaise sur l'ensemble de l'année 2024.

Les candidats au départ, depuis les côtes sénégalaises, mauritaniennes ou gambiennes, fuient la pauvreté, le chômage ou l'absence de perspectives d'avenir. Ils embarquent clandestinement moyennant finances sur des pirogues ou des embarcations précaires, complètement inadaptées à de telles traversées. Il faut au moins **cinq jours de navigation** pour parcourir les 1 500 km jusqu'aux Canaries dans des conditions décrites comme terribles par les survivants, à la merci de la faim et la soif, du soleil, des éléments et des avaries.

Depuis le début de l'année, les arrivées en Espagne ont cependant baissé. Entre le 1er janvier et le 31 mai, 15 000 personnes ont débarqué en Espagne, contre 20 715 à la même période de 2024, soit une baisse de 27%, d'après les chiffres du ministère de l'Intérieur espagnol. La chute des arrivées est encore plus importante aux Canaries cette année, avec près de 11 000 débarquements en 2025, contre 17 000 durant les cinq premiers mois de 2024 (-35%).

Depuis une dizaine d'années, la route migratoire au départ des côtes ouest-africaines, notamment sénégalaises, pour rejoindre les îles Canaries, en Espagne, est devenue l'un des principaux itinéraires empruntés par les migrants subsahariens. Et l'un des plus meurtriers aussi. Plus de 10 400 migrants sont morts ou disparu en mer en tentant de rejoindre l'Espagne en 2024, selon l'ONG Caminando Fronteras. Un chiffre sous-estimé : de nombreuses embarcations perdues en mer ne sont jamais retrouvées.

SOUDAN DU SUD

Négociation avec les États-Unis en échange de l'accueil de migrants expulsés

La semaine dernière, après six semaines de bataille judiciaire aux États-Unis, Juba a accueilli un premier groupe de huit personnes expulsées via Djibouti, dont un seul Sud-Soudanais. Elles seraient actuellement placées dans un centre de rétention, dans l'attente d'un renvoi vers leur pays d'origine.

Le gouvernement a exprimé à l'ambassade américaine à Juba sa disponibilité à accueillir des migrants originaires d'États tiers expulsés par les États-Unis. Une note cite plusieurs points qui s'apparentent à des contreparties : La première est la fin du *travel ban* pour les Soudanais du Sud, qui n'ont plus de visas depuis avril, l'accès à un compte bancaire bloqué à New York afin de conduire des échanges en dollar, ainsi que des investissements américains dans les hydrocarbures et les mines du pays. Le second est la levée de sanctions américaines contre plusieurs officiels, en particulier un homme d'affaires visé en 2017 par la première administration Trump pour corruption, mais depuis devenu le deuxième vice-président du pays et un possible successeur du président actuel.

Enfin, Juba aimerait un assouplissement de la position américaine sur le cas du premier vice-président, en résidence surveillée depuis mars 2025, accusé de préparer une nouvelle rébellion pour empêcher la tenue des élections en 2026. Toutefois, il n'est pas certain que la tentative de négociation fonctionne : le département d'État américain appelle à mettre fin au régime de sa résidence surveillée, et à reprendre un dialogue politique direct.

Cette situation illustre « comment certains gouvernements voient la politique migratoire américaine agressive comme une chance pour pousser leurs propres demandes ». Le site rappelle que cinq personnes ont également été envoyés en Eswatini dans le cadre d'un accord avec le gouvernement américain, et que Washington est en discussion avec le Rwanda.

Les États-Unis auraient au total approché une quinzaine de pays africains.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250801-le-soudan-du-sud-n%C3%A9gocie-avec-les-%C3%A9tats-unis-en-%C3%A9change-de-l-accueil-de-migrants-expuls%C3%A9s>

TUNISIE

Plus de 1 000 migrants ont bénéficié d'un "retour volontaire" de l'OIM en juillet 2025

Durant la première partie de 2025, 5 336 migrants ont pu bénéficier d'un "retour volontaire" depuis la Tunisie, a indiqué l'Organisation internationale des migrations (OIM) jeudi 31 juillet 2025. Au total, ces rapatriements de migrants ont été réalisés via 12 vols charters et 201 vols commerciaux vers 25 pays. Le dernier transfert en date, réalisé le 29 juillet, a permis à 170 migrants de regagner la Guinée. Dans un communiqué, l'OIM a salué des *"avancées significatives de son programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) durant la première partie de l'année"*. En 2024, 7 250 migrants ont bénéficié de ce dispositif, contre un peu plus de 2 250 en 2023.

"La hausse constante des retours volontaires et de l'assistance à la réintégration reflète la confiance que les migrants placent dans l'OIM Tunisie, ainsi que la solidité de nos partenariats avec les parties prenantes nationales et internationales. Nous restons pleinement engagés à garantir que chaque retour soit sûr, digne et adapté aux besoins des migrants de retour", a déclaré la coordinatrice principale à la protection à l'OIM Tunisie. L'agence souligne également que les migrants bénéficient d'une *"assistance à la réintégration"* une fois de retour dans leur pays. *"Celle-ci comprend un appui socio-économique, un accompagnement psychosocial et des orientations vers des services communautaires, afin de favoriser une réintégration durable"*, rappelle l'organisation.

Cette hausse des *"retours volontaire"* est aussi la conséquence d'un accroissement des demandes. Depuis le début de l'année, le nombre de requêtes de migrants souhaitant retourner dans leur pays a augmenté de 20%, notamment car les traversées de la méditerranée au départ des côtes tunisiennes sont quasi à l'arrêt et que les conditions de vie se sont considérablement dégradées dans le pays.

Depuis plusieurs mois, les démantèlements de camp se multiplient, les migrants sont victimes de violences, sont expulsés dans le désert et constamment harcelés par les autorités qui cherchent à les éloigner des côtes. *"La vie en Tunisie est devenue trop difficile. Tout va mal"*, nous a confié en juillet un Ivoirien de 19 ans établi près de Sfax. *"On ne peut plus travailler car les employeurs refusent les Noirs, on ne peut plus se loger pour les mêmes raisons. Et les policiers viennent tout le temps détruire nos cabanes en nous disant de rentrer chez nous. On n'ose pas sortir car on a peur d'être agressé dans la rue par des Tunisiens qui nous volent nos téléphones et notre argent"*.

Mais le temps d'attente est de plus en plus long pour les migrants. Une mère de famille ivoirienne de 28 ans installée à Tunis, a demandé un *"retour volontaire"* fin avril. Mais son prochain rendez-vous avec l'OIM n'est qu'en octobre. Le dispositif peut effectivement mettre plusieurs semaines, voire plusieurs mois. *"Le délai d'un 'retour volontaire' varie en fonction du pays de retour, la situation administrative de la personne, la composition familiale, la présence de vulnérabilités, ainsi que la disponibilité ou non de documents de voyage"*, signale l'organisation.

L'agence, qui disposait déjà de quatre centres d'hébergement en Tunisie, en a ouvert un cinquième en février dernier *"afin de mieux répondre à la demande croissante et de garantir des soins dignes et appropriés"*, précise l'organisation. Mais de nombreux migrants

se retrouvent tout de même à la rue et vivent dans la précarité en attendant le retour dans leur pays.

AMERIQUE

CANADA

Demandes d'asile à la frontière terrestre

Depuis le début de l'année 2025, les arrivées de personnes demandant l'asile au poste frontalier de St-Bernard-de-Lacolle défraient régulièrement les manchettes. La raison invoquée : une augmentation importante en comparaison avec les derniers mois. Ce portrait souvent simpliste, parfois sensationnaliste, doit être nuancé.

Entre janvier et avril 2025, le Québec a reçu 13 885 demandes d'asile, une diminution d'environ 40% comparativement à la même période en 2024 (22 605 demandes). Depuis février 2025, le nombre de demandes au Québec suit une tendance à la hausse en raison de l'augmentation des demandes à la frontière terrestre. Toujours est-il que le nombre total de demandes au Canada poursuit une importante tendance à la baisse. Entre janvier et avril 2025, le Canada a reçu 39 445 demandes d'asile, une diminution d'environ 35% comparativement à la même période en 2024 (61 405 demandes).

<https://tcri.qc.ca/2025/07/arrivee-des-personnes-en-demande-dasile/>

MEXIQUE

Une caravane de migrants se dirige au nord du pays pour dénoncer les lenteurs administratives

Avec la politique migratoire américaine qui se durcit, le pays devient une nouvelle terre d'asile. Une caravane de migrants, la deuxième à partir de Tapachula cette année, est baptisée « *L'exode de la justice* ». Les migrants qui la composent viennent de Cuba, du Nicaragua, du Honduras ou encore du Venezuela et arborent des banderoles comme : « *Migrer n'est pas un crime* ».

Au total, 300 migrants ont décidé de prendre à nouveau la route après des mois de démarches administratives infructueuses. Ils dénoncent les lenteurs de la Commission mexicaine d'aide aux réfugiés (Comar) et des tarifs prohibitifs pour régulariser leur situation au Mexique. Certains patientent depuis plus d'un an et demi, bloqués dans des villes sans horizon professionnel comme Tapachula, ville frontière avec le Guatemala. D'autres ont vu leur demande rejetée, sans explication selon eux.

Pour une fois, cette caravane ne se dirige donc pas vers les États-Unis, où il est désormais quasiment impossible d'émigrer, mais vers le nord du Mexique. Elle cible des villes dans lesquelles ces migrants pourraient vivre et travailler, voire éventuellement démarcher des ambassades comme celles du Canada ou de l'Australie pour obtenir un visa de travail.

Le cortège n'a parcouru que trois kilomètres mercredi 6 août 2025. Certains migrants voyagent avec des enfants et d'autres utilisent des vélos pour transporter leurs bagages, tout en étant escortés par les forces de l'ordre et une ambulance de la protection civile.

Depuis des décennies, le Mexique est le point de passage de milliers de migrants qui cherchent à rejoindre les États-Unis, un parcours au cours duquel ils sont la cible d'abus tant de la part de criminels que des autorités.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250807-mexique-une-caravane-de-migrants-se-dirige-au-nord-du-pays-pour-d%C3%A9noncer-les-lenteurs-administratives>

USA

Visa américain: certains ressortissants africains devront bientôt payer jusqu'à 15000 dollars de caution

Depuis le retour au pouvoir de Donald Trump, son administration a redoublé d'efforts pour renforcer le contrôle des frontières et accélérer les expulsions. À partir du 20 août, en principe, les États-Unis vont mettre en place un projet pilote d'une durée de 12 mois, dans le cadre de leur politique de lutte contre l'immigration illégale.

Le département d'État américain précise que les pays concernés par la nouvelle caution sont ceux dont les ressortissants présentent « *des taux élevés de dépassement de la durée de séjour autorisée* », ou ceux pour lesquels « *les informations de contrôle et de vérification sont jugées insuffisantes* », des critères laissés à l'appréciation des agents consulaires. En Afrique, l'Angola, le Liberia, la Mauritanie, la Sierra Leone, le Nigeria, le Cap-Vert ou encore le Burkina Faso pourraient être concernés. Ces pays présentaient, en 2023, des taux de dépassement de visa supérieurs à 10%. Les ressortissants de ces pays devront bientôt verser une caution de 5 000, 10 000 ou 15 000 dollars (soit environ 4 600 €, 9 200 € ou 13 800 €) lors de leur demande de visa, qu'il s'agisse de tourisme ou d'affaires. Ce dépôt de garantie sera remboursé : si le visa est refusé, ou si le demandeur respecte les conditions de séjour (retour dans le pays d'origine dans les délais, non-emploi sur place, etc.). Selon les autorités américaines, environ 500 000 personnes auraient dépassé la durée légale de séjour aux États-Unis en 2023.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250806-visa-am%C3%A9ricain-certains-ressortissants-africains-devront-bient%C3%B4t-payer-jusqu-%C3%A0-15000-dollars-de-caution>

TEMOIGNAGE

En Alsace, un réfugié afghan est devenu vigneron

Originaire d'un pays où l'alcool est interdit, cet homme, 27 ans, a créé le domaine Harjane ("*Toutes les âmes*" en français) en 2023. Sur environ deux hectares, répartis entre Niedermorschwihr et un village voisin, il cultive les cépages typiques de l'Alsace : Pinot noir et blanc, Gewurztraminer, Riesling...

L'histoire française de ce vigneron pas comme les autres commence en 2016 à Kaboul. Les Taliban sont encore à bonne distance de la capitale afghane mais le climat est de

plus en plus violent dans le pays et la population civile paye le prix lourd des attentats perpétrés par les Taliban et la branche locale de l'organisation État islamique. Cette année-là, l'ONU recense près de 11 500 victimes civiles.

Lui, vit à Kaboul, dans la famille de sa mère dont le plus jeune frère, a son âge. Issus de familles éduquées et occidentalisées, les deux garçons sont la cible de menaces en raison de leur mode de vie et de leur style vestimentaire. Alors, pour fuir ce climat, ils demandent un visa long séjour à l'ambassade de France au titre de l'asile et l'obtiennent. Ils arrivent en France en mars 2016 et reprennent chacun des études.

Il est orienté vers un lycée professionnel et y entame un CAP en restauration-hôtellerie. Dans les restaurants où il travaille dans le cadre de la préparation de son diplôme, il découvre le métier de sommelier et l'univers du vin. *"La première fois que j'ai goûté du vin, c'était en Afghanistan, chez un ami de ma mère qui avait vinifié son raisin dans un seau en plastique. Je l'avais trouvé délicieux et je n'ai jamais retrouvé un tel goût"*, raconte-t-il. Au fil des mois, l'Afghan réalise qu'il ne veut pas servir du vin, mais le produire. *"J'avais envie de faire rêver et voyager les gens sur place, en faisant mes propres vins"*, raconte le jeune homme.

Il se lance alors dans un Bac professionnel *"Viticulture et œnologie"* à Perpignan, puis dans un BTS *"Viticulture"* à Rouffach, en Alsace. *"Je suis un passionné de la biodynamie et des vins nature et j'avais vu que c'était une région où cela se faisait plus qu'ailleurs en France"*, déclare le jeune homme pour expliquer son choix de s'installer dans la région. Il tient à cultiver ses vins sans pesticides, ni insecticides et à les vinifier avec le moins de sulfite ajouté possible. Si le jeune homme s'est pris d'intérêt pour l'agriculture biologique, c'est qu'il cherche à retrouver le goût des aliments de son Afghanistan natal. *"L'agriculture bio n'y existe pas mais tout est cultivé de manière naturelle"*, explique-t-il.

Dans le cadre de son BTS, il la scolarité à Rouffach et l'apprentissage dans l'exploitation s'un vigneron de 58 ans, installé dans le village d'Obermorschwihr. Passionné par la transmission du savoir, mais après plusieurs mauvaises expériences avec des apprentis, il hésitait à renouveler l'essai. *"L'expérience montre que ce n'est pas forcément les gens qui ont fait un parcours dans le monde du vin qui font les meilleurs candidats. Lors de ma rencontre avec lui, j'ai senti l'énergie de quelqu'un qui avait envie d'y aller"*

Dans l'exploitation familiale d'Obermorschwihr, le jeune Afghan complète sa formation de vigneron et apprend notamment la vinification en jarre de terre cuite qu'il pratique lui-même aujourd'hui. Son patron, lui, découvre chez l'afghan des qualités de vigneron : *"De la ténacité, une ouverture d'esprit, de la débrouillardise"* et une grande résistance à la météo alsacienne.

La relation entre le maître et son apprenti connaît parfois quelques accrocs car, selon le maître d'apprentissage, le jeune Afghan est du genre *"têtu"*. Il *"a tendance à penser que ceux qui ne font pas comme lui ont tort. J'ai dû batailler pour lui faire comprendre que toutes les opinions doivent être respectées"*. Le principal intéressé ne dément pas. *"Quand j'ai une idée en tête, je fonce et je ne vois rien d'autre. On me l'a beaucoup reproché mais c'est aussi pour ça que je suis là aujourd'hui. Je suis resté fidèle à mes convictions"*, défend-t-il. Sur l'exploitation où il travaille avec son épouse, sa sœur et une employée, le patron évoque également des *"complications"* vis à vis de l'autorité de ses collègues. *"J'ai eu l'impression que c'était difficile pour lui d'accepter des ordres venant d'une femme"*, note-t-il. Si le jeune Afghan reconnaît que des frictions ont pu avoir lieu, il estime qu'elles relevaient plutôt de son caractère. *"Je prenais beaucoup d'initiatives [...] et c'était mal interprété. Mais ce n'est pas du tout une question de rapport aux femmes"*, avance-t-il. *"C'est aussi grâce à ces femmes que je suis là et aujourd'hui nous continuons à collaborer dans un bon esprit"*.

Effectivement, les liens entre lui et son maître d'apprentissage sont restés forts. L'Afghan a vinifié sa première cuvée chez lui et loue encore certaines de ses vignes. Et son maître continue à lui prodiguer ses conseils : *"Pour l'instant dans ce que j'ai goûté [parmi les vins de l'élève], il y a des choses qu'il réussit très bien, pour d'autres je pense qu'on peut les améliorer"*.

Au terme de son apprentissage, le vigneron juge néanmoins qu'il vaut mieux pour le jeune Afghan qu'il poursuive son expérience et se frotte à d'autres exploitations. Ce qu'il fait. Après quelques périodes d'emploi chez des vignerons de la région, l'afghan trouve des vignes à louer à Niedermorschwihr et crée en 2023 le domaine Harjane. Il découvre alors toutes les difficultés de la création d'entreprise ainsi que les risques financiers. Il doit notamment faire un emprunt pour créer le domaine. Deux ans plus tard, sa liste de clients s'étoffe mais le jeune Afghan ne peut pas encore se verser de salaire.

En septembre 2025, le jeune homme fera ses deuxièmes vendanges. Comme à l'automne dernier, il aimerait embaucher des Français et des réfugiés pour l'aider à cueillir son raisin. Mais il appréhende les difficultés. *"En 2024, j'avais embauché des personnes via l'application Raisin et j'avais aussi été mis en relation avec des réfugiés qui voulaient venir faire les vendanges. Mais la préfecture de Colmar et la mutuelle agricole m'ont causé beaucoup de problèmes pour les embaucher"*, déclare le vigneron qui plaide pour la création d'une *"cellule de réfugiés pour les vendanges"*.

Pour le moment, en ce début de printemps, l'heure est au liage de la vigne. Il positionne les rameaux de chaque pied de vigne à l'horizontale sur un fil de fer pour qu'ils poussent droit. La tâche est fastidieuse et le vigneron le reconnaît, il choisit bien souvent des méthodes de travail plus contraignantes que ses pairs. *"Tous mes collègues me disent 'mais t'es un fou de faire ça comme ça'", assure-t-il. "Le problème chez moi, c'est que je n'arrive pas à faire comme les autres. Quand les autres font bien les choses, il faut que je les fasse mal pour apprendre."*